



fordowner.com



ford.ca

Manuel du propriétaire Focus 2013

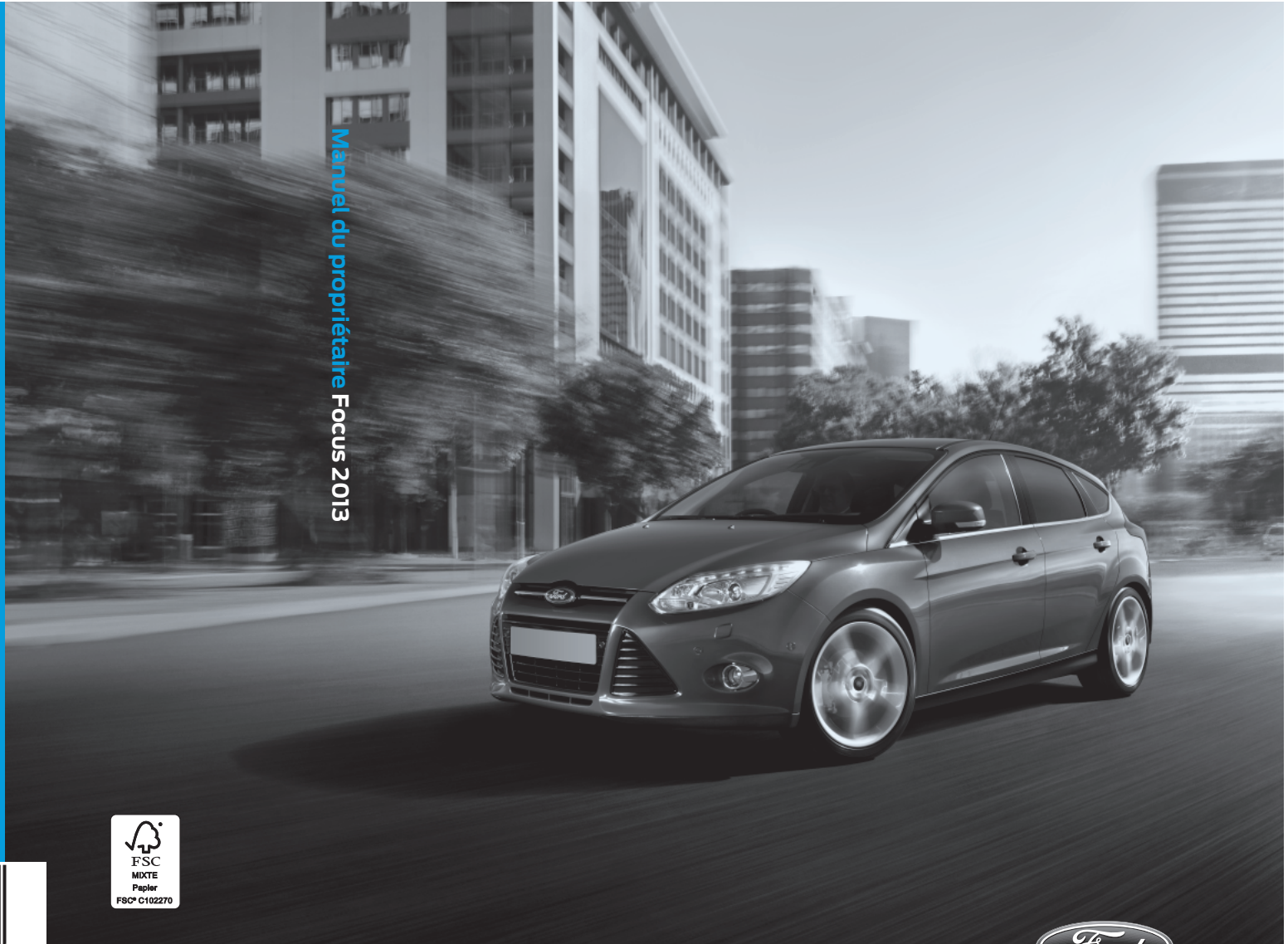


Table des matières	1
Introduction	9
Sécurité des enfants	18
Sièges d'enfant20
Positionnement du siège d'enfant20
Rehausseurs23
Installation d'un siège d'enfant25
Dispositifs de sécurité enfants35
Ceintures de sécurité	36
Bouclage des ceintures de sécurité38
Réglage de la hauteur des ceintures de sécurité41
Témoin et carillon de ceinture de sécurité42
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité)42
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants45
Système de sécurité Personal Safety System	46
Système de retenue supplémentaire	47
Sacs gonflables du conducteur et du passager49
Sacs gonflables latéraux55
Rideaux gonflables latéraux57
DéTECTEURS d'impact et témoin du sac gonflable59
Mise au rebut des sacs gonflables60
Clés et télécommande	61
Généralités relatives aux fréquences radio61
Télécommande62
Clés62
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue70

Dispositif MyKey	71
Réglages, MyKey71
Création.72
Effacement73
État du système.73
Démarrage à distance, MyKey74
Dépannage, MyKey.76
Serrures	79
Verrouillage et déverrouillage79
Commande d'ouverture du coffre à bagages85
Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur.86
Sécurité	88
Système antidémarrage SecuriLock®88
Volant de direction	92
Réglage du volant.92
Commandes du volant de direction93
Essuie-glaces et lave-glaces	96
Essuie-glaces96
Lave-glaces de pare-brise97
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.97
Éclairage	99
Commande d'éclairage99
Commande automatique des phares.100
Rhéostat d'éclairage du tableau de bord.100
Temporisation des phares101
Feux de jour101
Phares antibrouillard avant101
Indicateurs de direction102
Éclairage intérieur102
Éclairage ambiant.104

Table des matières

3

Glaces et rétroviseurs	105
Commandes des glaces électriques	105
Rétroviseurs extérieurs	107
Rétroviseurs	107
Rétroviseur intérieur	109
Pare-soleil	110
Toit ouvrant transparent	110
Tableau de bord	113
Indicateurs	113
Lampes d'avertissement et indicateurs	114
Avertissements sonores et indicateurs	119
Écrans d'information	120
Commandes	120
Ordinateur de bord	123
Messages d'information	125
Chaîne stéréo	138
Radio AM-FM stéréo	140
AM/FM/CD avec système SYNC	142
AM/FM/CD/radio satellite SIRIUS avec système SYNC	145
Chaîne audio AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts	148
Prise d'entrée auxiliaire	153
Port USB	154
Renseignements au sujet de la radio satellite	155
Chauffage-climatisation	159
Chauffage-climatisation à commande manuelle	159
Régulation automatique de la température à deux zones	161
Dégivreur de lunette arrière	168
Filtre à air d'habitacle	168

Sièges	171
Position assise appropriée171
Appuie-têtes172
Sièges à réglage manuel175
Sièges à réglage électrique176
Sièges chauffants178
Sièges arrière179
Prises de courant auxiliaires	181
Compartiments de rangement	182
Console au pavillon182
Démarrage et arrêt du moteur	183
Commutateur d'allumage184
Démarrage sans clé184
Chauffe-moteur188
Carburant et ravitaillement	191
Qualité du carburant193
Panne sèche195
Ravitaillement196
Consommation de carburant198
Boîte de vitesses	203
Boîte de vitesses automatique203
Boîte de vitesses manuelle209
Aide au démarrage en côte211
Freins	213
Freins213
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage214
Frein de stationnement214

Table des matières

5

Système antipatinage	215
Antipatinage Traction Control™215
Commande de stabilité	216
AdvanceTrac®217
Aides au stationnement	218
Capteur218
Aide au stationnement actif221
Caméra de marche arrière227
Régulateur de vitesse	233
Aides à la conduite	235
Mode économie235
Direction236
Chargement	238
Chargement du véhicule238
Remorquage	245
Traction d'une remorque245
Remorquage245
Remorquage de loisir246
Conseils de conduite	249
Conduite économique249
Tapis251
Dépannage	253
Service de dépannage253
Feux de détresse255
Interrupteur de coupure de carburant255
Démarrage d'appoint du véhicule255

Assistance à la clientèle	259
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)266
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)267
Fusibles	268
Remplacement d'un fusible268
Tableau de spécifications des fusibles269
Entretien	279
Généralités279
Ouverture et fermeture du capot280
Aperçu sous le capot281
Jauge d'huile moteur282
Vérification du niveau de l'huile moteur282
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur283
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique287
Vérification du niveau du liquide de frein288
Vérification du niveau du liquide de direction assistée288
Filtre à carburant288
Vérification du niveau du liquide lave-glace289
Remplacement de la batterie du véhicule289
Vérification des balais d'essuie-glace291
Filtre(s) à air292
Réglage des phares293
Dépose d'un phare295
Remplacement d'une ampoule296
Tableau de spécifications des ampoules302

Table des matières

7

Soins du véhicule	303
Produits de nettoyage303
Nettoyage de l'extérieur303
Lustrage305
Réparation des dommages mineurs à la peinture305
Nettoyage du moteur305
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace306
Nettoyage de l'intérieur307
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments307
Nettoyage des sièges en cuir308
Nettoyage des roues en alliage309
Entreposage du véhicule309
Roues et pneus	313
Entretien des pneus313
Système de surveillance de la pression des pneus331
Remplacement d'une roue337
Caractéristiques techniques342
Couple de serrage de l'écrou de roue342
Contenances et caractéristiques	344
Courroie d'entraînement des accessoires du moteur344
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances345
Pièces de rechange348
Numéro d'identification du véhicule349
Étiquette d'homologation du véhicule350
Désignations des codes de boîte de vitesses350
Accessoires	351
Accessoires351

8 Table des matières

Programme d'entretien prolongé Ford	354
Entretien périodique	358
Calendrier et carnet d'entretien normal	364
SYNC^{MD}	377
Association initiale de votre téléphone	383
Assistance 911	401
Rapport sur l'état du véhicule	404
MyFord Touch^{MD}	435
Écran d'information-divertissement	442
Reconnaissance vocale	443
Écoute de musique	449
Fonctions téléphoniques	474
Menu d'information	482
Fonctions de menus	496
Configuration	499
Fonctions de chauffage-climatisation	509
Système de navigation	513
Annexes	526
Index	547

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

À PROPOS DE CE GUIDE

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

Nota : ce guide décrit une gamme de caractéristiques et d'options, parfois avant qu'elles soient disponibles. Par conséquent, certaines options indiquées dans ce guide pourraient ne pas être disponibles sur votre véhicule.

Nota : certaines des illustrations dans ce guide pourraient s'appliquer à des modèles différents, donc elles peuvent paraître différentes de votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

Nota : utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

Nota : lorsque vous vendez votre véhicule, assurez-vous de donner ce guide au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante du véhicule.

Protection de l'environnement
























Vous devez contribuer dans la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.
























GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES



AVERTISSEMENT : Vous risquez la mort ou des blessures graves pour vous et d'autres personnes si vous ne suivez pas la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire		Système de freins antiblocage.
	Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Batterie		Électrolyte
	Liquide de frein (sans produits pétroliers)		Circuit de freinage		Filtre à air de l'habitacle
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Dispositif de sécurité enfants		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant
	Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Régulateur de vitesse		Laissez refroidir avant d'ouvrir
	Filtre à air du moteur		Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur
	Huile moteur		Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable du passager avant		Phares anti-brouillard avant
	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Porte-fusibles		Feux de détresse
	Dégivreur de lunette arrière		Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Cric
	Commande d'éclairage		Témoin de basse pression des pneus		Maintenez un niveau de liquide approprié
	Alarme de détresse		Sonar de recul		Frein de stationnement
	Liquide de direction assistée		Glaces à commande électrique avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques
	Témoin d'anomalie du moteur		Sac gonflable latéral		Commande de stabilité
	Dégivrage et désembuage du pare-brise		Lave-glace et essuie-glace		

ENREGISTREMENT DES DONNÉES**Enregistrement des données d'entretien**

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction Bilan du véhicule de SYNC^{MD}, vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements puissent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service Assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^{MD} ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit. Une fois que le service Assistance 911 (selon l'équipement) est activé (mis en fonction), il peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (latitude et longitude, par exemple), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction Assistance 911. Consultez le chapitre SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et retours du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE



AVERTISSEMENT : Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Nota : certains composants de votre véhicule, tels que les modules de sac gonflable, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

CRÉDIT FORD (É.-U. SEULEMENT)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1 800 727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.ca.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes à l'aide de pièces de la plus haute qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Guide du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft rencontrent ou dépassent ces exigences.

Réparations de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux bosses. Pendant la mise au point du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Afin d'être certain d'obtenir un niveau supérieur de protection, exigez, lors du remplacement de pièces suite à une collision, les pièces de rechange d'origine Ford.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford pourraient ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX**Garantie limitée de véhicule neuf**

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, reportez-vous aux Renseignements sur la garantie qui vous ont été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT : Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige**N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.**

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance**N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.**

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à <http://www.sja.ca>, ou Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.


- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.


SIÈGES D'ENFANT


Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).


POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

 **AVERTISSEMENT :** Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT :** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT :** N'assoyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT :** Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 **AVERTISSEMENT :** Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas d'enfant ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

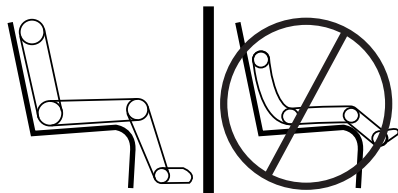
Nota : le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



- Rehausseur sans dossier

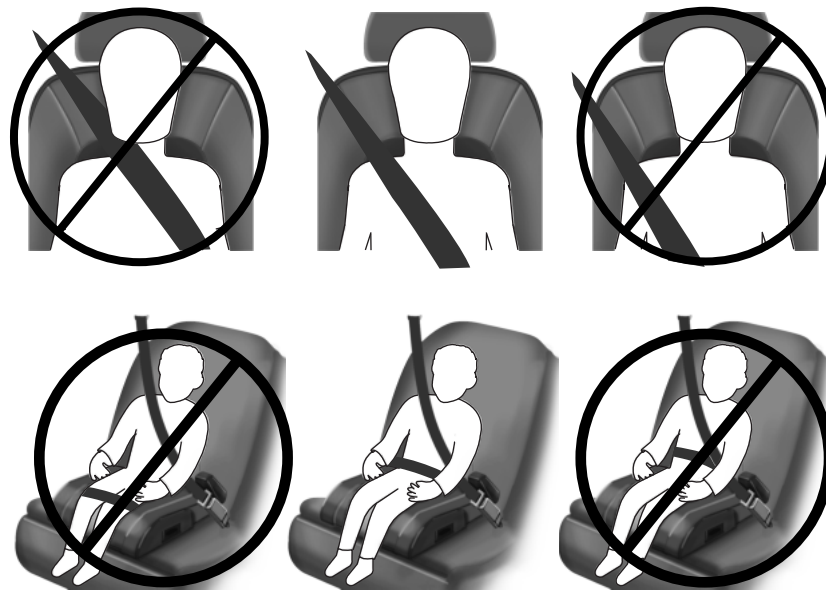
Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

INSTALLATION DES SIÈGES D'ENFANT

Utilisation des ceintures trois points

! **AVERTISSEMENT** : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez **JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et/ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

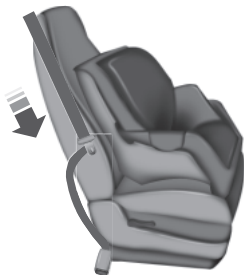
- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier de siège du véhicule en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Consultez l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

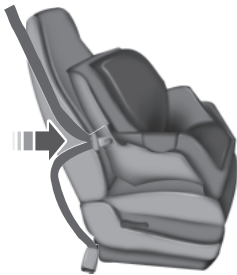
Nota : bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



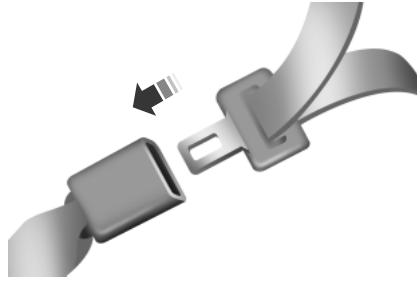
1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

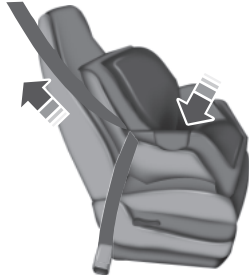


5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges du passager avant et arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

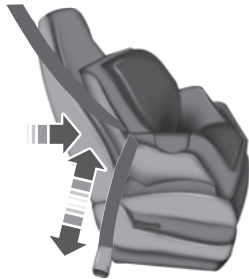
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.





10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

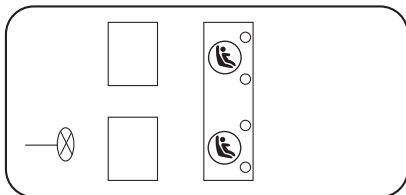
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

 **AVERTISSEMENT** : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

 **AVERTISSEMENT** : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et/ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes tel qu'il est illustré. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Ancrage des sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)



AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 28 cm (11 po).

N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale du siège arrière de la deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



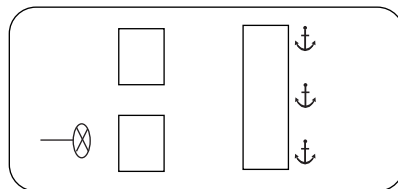
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

La banquette arrière de votre véhicule est dotée de points d'ancrage pour sangle de retenue qui se trouvent derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans l'illustration ci-après.

Quatre portes : les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sous un couvercle sur lequel figure le symbole des pattes d'ancrage (affiché avec le titre).

Cinq portes : les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sur le panneau arrière du siège arrière.



Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège

d'enfant hors du coussin de siège du véhicule lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Quatre portes

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.



2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.



3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.



4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

5. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

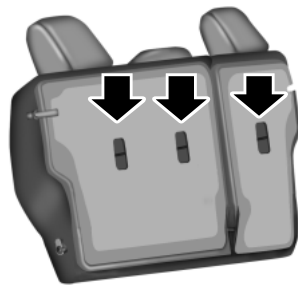
Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Cinq portes

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.



2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.



3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

- Côté conducteur : tournez dans le sens antihoraire pour verrouiller le côté conducteur ou dans le sens horaire pour le déverrouiller.
- Côté passager : tournez dans le sens horaire pour verrouiller le côté passager ou dans le sens antihoraire pour le déverrouiller.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.




AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).





AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.




AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

 **AVERTISSEMENT :** Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

 **AVERTISSEMENT :** Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

 **AVERTISSEMENT :** Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 **AVERTISSEMENT :** Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Des ceintures de sécurité trois points.
- Un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant.
- Un prétendeur d'enrouleur aux places latérales avant.
- Un capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



- Un témoin et un carillon de ceinture de sécurité. Consultez la section *Témoin et carillon de ceinture de sécurité* plus loin dans ce chapitre.

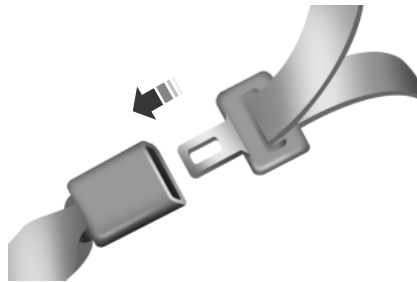


- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.

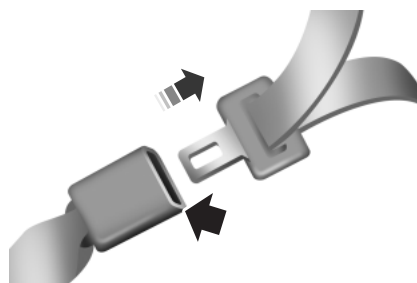
Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour resserrer les ceintures de sécurité lorsqu'ils sont activés. En cas de collisions frontales ou quasi frontales, les prétendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les prétendeurs peuvent également s'activer au déploiement d'un rideau gonflable latéral.

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

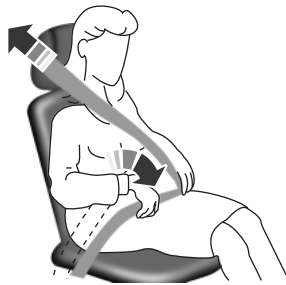


En cours d'utilisation, les ceintures de sécurité arrière devraient être placées dans les guides-baudrier sur le dossier des sièges d'extrémité.

Système de retenue pour femmes enceintes



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité



AVERTISSEMENT : Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places de passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

**AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ**

ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le boudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du boudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le boudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Régalez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur et faites glisser ce dernier vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ BELT-MINDER^{MD}

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur et au passager avant, le cas échéant, que leur ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder^{MD} lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder^{MD} ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder^{MD}.

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

**Désactivation et activation du dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}
(selon l'équipement)**

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

Nota : les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder avec la désactivation et l'activation de la procédure de programmation.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position **P** (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. **NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.**
 2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute).
 - Une fois que vous avez entamé la prochaine étape, la procédure doit être exécutée dans les 60 secondes.
 3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité quatre fois en terminant avec la ceinture débouclée.

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume.
- 4. Pendant que le témoin de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité.
- Après l'étape 4, le témoin de ceinture de sécurité clignote trois fois en guise de confirmation.
- Le dispositif Belt-Minder est désactivé pour cette place, s'il était activé.
- Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé pour cette place, s'il était désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour obtenir des renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la section *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

46 Système de sécurité Personal Safety System

SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONAL SAFETY SYSTEM^{MC}

Le système de sécurité Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité Personal Safety System de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de poids du passager avant
- Témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables se déploient AVEC FORCE et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.



AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : le déploiement du sac gonflable provoque une forte détonation et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique. Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS COLLISION^{MC}

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy^{MD}) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

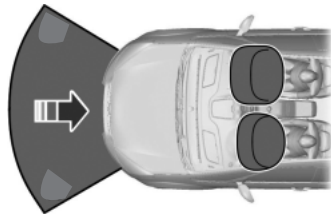
- le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé;
- le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncé; ou
- la batterie du véhicule est épuisée.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.




AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales de gravité considérable.

50 **Systeme de retenue supplementaire**

Le systeme de sac gonflable du conducteur et du passager avant comprend les elements suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager
-  • Detecteurs d'impact et systeme de controle avec temoin (consultez la section *Detecteurs d'impact et temoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre)
- Capteur de poids du passager avant

Reglage approprie des sieges du conducteur et du passager avant



AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety


Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance minimale de 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siege au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manoeuvre des pedales;
- inclinez legèrement (d'un ou deux degres) le siege vers l'arriere par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont regle leur siege et boucle leur ceinture de securite, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centre sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le cote, s'assoit sur l'extremite du siege, se penche sur le cote ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considerablement en cas de collision.


Enfants et sacs gonflables


 **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.




Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.


CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

 **AVERTISSEMENT :** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

 **AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

52 Système de retenue supplémentaire

 **AVERTISSEMENT :** Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager; ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement); vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Le non-respect de ces directives peut compromettre le fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

 **AVERTISSEMENT :** Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin est situé sous les commandes de chauffage-climatisation. Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Nota : lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le

54 Système de retenue supplémentaire

dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement)
- Objets suspendus sur le dossier
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement)
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Les conditions énumérées ci-dessus peuvent faire que la bonne posture d'occupant soit incorrectement interprétée par le capteur de poids du passager. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Pour déterminer si le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement, consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement nuit au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.

- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire* si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SAC GONFLABLE POUR LES GENOUX

Un coussin de sécurité gonflable pour genoux du conducteur est situé sous ou dans le tableau de bord. Au moment d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le coussin de sécurité gonflable pour genoux selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Dans certaines conditions de collision et situations des occupants, le coussin de sécurité gonflable pour genoux peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Pour déterminer si le sac gonflable pour les genoux fonctionne correctement, consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.


SACS GONFLABLES LATÉRAUX





AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

 **AVERTISSEMENT** : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.


 **AVERTISSEMENT** : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 **AVERTISSEMENT** : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège)**. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont logés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette sur le dossier de siège indiquant que votre véhicule est doté de sacs gonflables latéraux
- Des sacs gonflables latéraux situés dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant
-  Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.
- Le capteur de poids du passager avant.

Nota : le capteur de poids du passager avant désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé et que la ceinture de sécurité est déboutée.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon et qui pourraient nuire au déploiement du rideau gonflable latéral. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le rideau gonflable pourrait vous blesser lors du déploiement à partir de la garniture de pavillon.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier vous-même les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement), les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable.

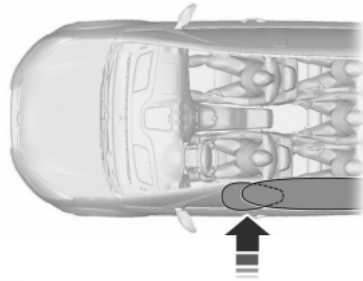


AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables.



AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, **un rideau gonflable latéral ne peut pas être réutilisé. Les rideaux gonflables (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la garniture de pavillon) doivent être vérifiés et inspectés par un concessionnaire autorisé.** Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Un rideau gonflable latéral se déploie lors de collisions latérales de gravité considérable. Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de première et deuxième rangées. Dans certaines collisions latérales, les rideaux gonflables latéraux se déploient même si des sièges sont inoccupés. Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



Le système comprend les éléments suivants :

- Des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des panneaux de garniture des glaces latérales avant et arrière et identifiés par une étiquette ou par le terme inscrit sur la garniture de pavillon ou la garniture du montant de toit.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Les rideaux gonflables latéraux ne nuisent pas aux enfants correctement retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car ces sacs sont conçus pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au niveau des portes et le long des glaces.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité

automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE



AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Le véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids qui fournissent les données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, le sac gonflable pour le genou, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et les rideaux gonflables latéraux. En fonction du type de collision (frontale ou latérale), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :



- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

60 **Systeme de retenue supplementaire**

Les pretendeurs de ceinture de securite et le dispositif de retenue complementaire sont conus pour s'activer lorsque le vehicule subit une deceleration longitudinale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue deploye un dispositif de securite.

Le fait que les pretendeurs de ceinture de securite ou les sacs gonflables ne se soient pas actives aux deux sieges avant lors d'une collision n'indique pas necessairement que le systeme est defectueux. Cela signifie plutot que le systeme de commande des dispositifs de retenue a determine que les conditions de l'accident (gravite de la collision, utilisation des ceintures de securite, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de securite.

- Les sacs gonflables avant sont conus pour se deployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision laterale ou arriere) a moins que la collision ne cause une deceleration longitudinale suffisante.
- Les pretendeurs de ceinture de securite sont conus pour s'activer quand une collision frontale ou quasi frontale survient, et peuvent egalement s'activer au deployement d'un rideau gonflable lateral.
- Le coussin de securite gonflable pour genoux du conducteur peut se deployer en fonction de la gravite de la collision et de la situation des occupants.
- Les sacs gonflables lateraux et les rideaux gonflables lateraux sont conus pour se deployer en cas de collisions laterales, mais pas en cas de capotages, de collisions arriere, de collisions frontales ou quasi frontales, a moins que la collision n'entraîne une deceleration laterale suffisante.

MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES

Communiquez avec votre concessionnaire autorise des que possible. Cette intervention DOIT ETRE effectuee uniquement par du personnel qualifie.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La télécommande vous permet de :

- verrouiller ou déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- armer et désarmer le système antidémarrage;
- ouvrir le coffre à bagages à distance;
- déverrouiller les portes sans utiliser de clé ou une télécommande (système de clé intelligente seulement).

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO

La télécommande est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

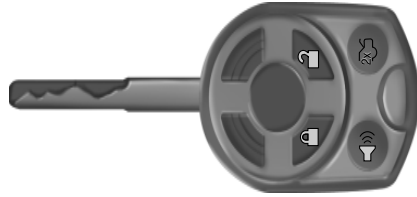
Nota : tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

Système de clé intelligente (selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux de fréquence radio qui autorisent le déverrouillage du véhicule lorsqu'il est sollicité (en appuyant sur la partie intérieure de la poignée extérieure de porte du conducteur ou du passager avant, sur le bouton de hayon à commande électrique extérieur ou sur un bouton de la télécommande). Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si la zone où vous vous trouvez fait l'objet d'un brouillage excessif des signaux radioélectriques, ou si la pile de la télécommande est faible. Le panneton mécanique de la clé intelligente vous permet d'ouvrir la porte du conducteur en pareil cas. Consultez la section *Télécommande* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emplacement et l'utilisation du panneton de clé mécanique.

TÉLÉCOMMANDE**Télécommandes à clé intégrée (selon l'équipement)**

Votre véhicule peut être équipé de deux télécommandes à clé intégrée. Le panneton de clé est utilisé pour démarrer le véhicule et pour déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.



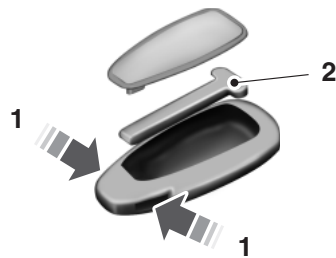
Nota : les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Clé intelligente (selon l'équipement)**Type 1****Type 2**

Votre véhicule peut être équipé de deux clés intelligentes qui actionnent les serrures électriques et le dispositif de démarrage à distance. La clé intelligente doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé mécanique

La clé intelligente renferme également un panneton mécanique amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller la porte du conducteur.

**Type 1**

Pour relâcher le panneton de clé mécanique :

1. Maintenez les boutons-poussoirs enfoncés sur les bords de la télécommande pour dégager le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton de la clé.

**Type 2**

Pour libérer le pannelon mécanique de la clé, faites glisser le dispositif de déverrouillage au dos de la télécommande et retirez le pannelon.



Nota : les clés intelligentes de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Nota : consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

Nota : n'essayez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

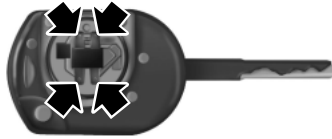
Nota : le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

1. Insérez une petite pièce de monnaie dans la fente de la clé à télécommande intégrée, près de l'anneau, et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

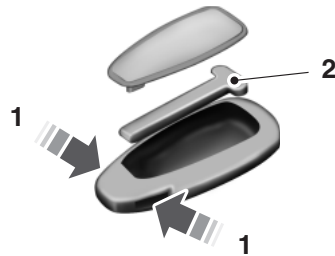
2. Retirez la pile.



3. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande pour orienter la pile dans la bonne direction. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.

4. Refermez le couvercle de la pile sur la télécommande.

Clé intelligente (type 1)



1. Maintenez les boutons-poussoirs enfoncés sur les bords de la télécommande pour dégager le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.

2. Retirez le panneton de la clé.



3. Tournez un objet plat dans la position illustrée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.



4. Insérez soigneusement un objet plat dans la position illustrée pour ouvrir la télécommande.

5. Soulevez délicatement la pile à l'aide d'un objet plat.

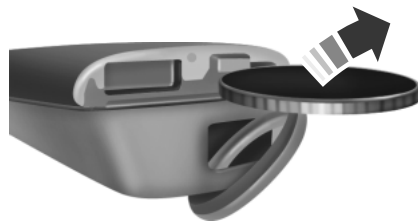
6. Installez une nouvelle pile, côté + vers le bas.

7. Enclenchez ensemble les deux moitiés de la télécommande.

8. Installez le panneton de la clé.

Clé intelligente (type 2)

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.



2. Engagez une pièce de monnaie mince dans la fente dissimulée derrière la rainure du panneton et tournez-la pour ouvrir le couvercle de la pile.



3. Retirez la pile.

4. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.

5. Refermez le couvercle de la pile de la télécommande et installez le panneton de la clé.

Localisateur du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse (selon l'équipement)

Nota : l'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position Arrêt.



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Dispositif de démarrage à distance (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT : Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans des endroits qui ne sont pas bien aérés.

Nota : n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



Votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance si la télécommande est munie de ce bouton.

La fonction de démarrage à distance vous permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande comporte une portée étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage-climatisation* pour obtenir de plus amples renseignements.

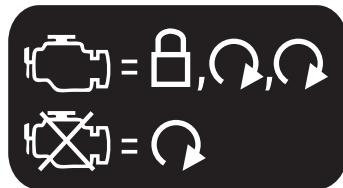
L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot n'est pas fermé;
- deux tentatives de démarrage à distance du véhicule ont été effectuées dans la dernière heure;
- le véhicule n'est pas en position de stationnement (P);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur était actif la dernière fois que le véhicule a été conduit.

Démarrage à distance du moteur

Nota : il ne faut pas dépasser un délai de trois secondes entre chaque enfoncement du bouton. Le démarrage à distance du véhicule ne s'effectue pas si cette séquence n'est pas observée et l'avertisseur sonore ne retentit pas.



L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage. Pour faire démarrer à distance le moteur :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue (à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé). Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Il peut être allumé ou hors fonction. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Nota : si le démarrage du véhicule s'est effectué au moyen d'un dispositif de démarrage à distance et si le véhicule est muni d'une télécommande à clé intégrée, vous devez établir le contact avant de prendre la route. Si le véhicule est muni d'une télécommande à clé intelligente, vous devez appuyer une fois sur le bouton DÉMARRAGE-ARRÊT situé sur le tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour sélectionner la durée de fonctionnement du dispositif de démarrage à distance.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Répétez les étapes 1 et 2 en laissant tourner le moteur afin de prolonger la durée de fonctionnement d'un autre dispositif de démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, une seconde période de 10 minutes sera ajoutée. Par exemple, si le moteur du véhicule tourne pendant cinq minutes à la suite du premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 20 minutes. Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance.

Attendez au moins cinq seconde avant d'entamer un démarrage à distance après un arrêt du moteur. Seulement deux démarrages à distance sont permis.

Le véhicule doit être démarré, puis le contact doit être coupé, ou vous devez attendre une heure avant d'utiliser de nouveau le dispositif de démarrage à distance pour effectuer plusieurs démarrages à distance supplémentaires.

Coupage du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit de moteur en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

REMPACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes supplémentaires ou de rechange auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour obtenir des renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif MyKey^{MD} vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités. Toutes les clés qui n'ont pas été programmées se nomment « clé d'administrateur » ou « clé admin. » qui peuvent être utilisées pour :

- créer une clé limitée;
- programmez les réglages facultatifs de MyKey;
- effacez toutes les caractéristiques de MyKey en bloc.

Une fois que la clé est programmée, vous pouvez accéder aux données suivantes à l'aide de la commande de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de dispositifs MyKey programmés pour le véhicule.
- Nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec un dispositif MyKey.

Pour les véhicules équipés de la clé intelligente (bouton-poussoir de démarrage), si un dispositif MyKey et une clé intelligente d'administrateur (télécommande) sont présents, le véhicule reconnaît la télécommande d'administrateur et le moteur peut démarrer.

Réglages standard

Ces réglages ne peuvent pas être modifiés.

- Belt-Minder. Cette fonction ne peut pas être désactivée et la minuterie de cinq minutes n'expire pas. La chaîne stéréo est mise en sourdine lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder de MyKey est activé.
- Bas niveau de carburant. Les avertissements s'affichent à l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque le réservoir de carburant est rempli à 1/8 de sa capacité ou moins.
- Les fonctions d'aide au conducteur, selon l'équipement, comprennent : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS) avec alerte de circulation transversale et système d'avertissement de collision.

Réglages optionnels

Ces réglages peuvent être configurés juste après qu'un dispositif MyKey est créé initialement ou modifié par la suite au moyen d'une clé d'administrateur.

- Vitesse du véhicule limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).

- Rappel de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Les avertissements visuels s'affichent accompagnés d'un carillon lorsque la vitesse du véhicule présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message sur la chaîne stéréo s'affiche lorsque vous tentez de dépasser le volume limité.
- AdvanceTrac. Le système ne peut pas être éteint lorsque «Toujours activée» a été réglé.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez la commande de l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey.

1. Insérez la clé dont vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du système de démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé intelligente dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez Réglages, puis MyKey en appuyant sur le bouton OK ou le bouton >.
4. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner l'option Créer.
5. À l'invite, maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que vous aperceviez un message vous informant d'étiqueter cette clé comme dispositif MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour programmer des réglages optionnels pour la clé, consultez la section *Programmation ou modification des réglages optionnels*.

Programmation ou modification des réglages optionnels

Nota : la programmation de toutes les clés peut être effacée dans le même cycle de programmation de clé qu'elles ont été programmées, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés. Pour effacer la programmation de toutes les clés, consultez la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

Vous pouvez accéder aux réglages optionnels à l'aide de la commande de l'écran d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

2. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction optionnelle.
4. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire défiler les réglages.
5. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire une sélection.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Nota : la programmation de tous les dispositifs MyKey peut être effacée dans le même cycle de clé qu'ils ont été créés, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés.

Pour effacer toutes les MyKeys (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé administrative), utilisez la commande de l'écran d'information pour faire ce qui suit :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Effacer tout, puis appuyez sur le bouton OK.
3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

La commande de l'écran d'information permet d'afficher les données relatives aux clés programmées pour le véhicule :

- **KILOMÉTRAGE MYKEY :** effectue le suivi du kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le dispositif MyKey n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. La seule façon de réinitialiser ce totalisateur à zéro consiste à effacer la programmation du dispositif MyKey. Si le kilométrage est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système de clé a été récemment réinitialisé.
- **NOMBRE DE MYKEY :** ce paramètre indique le nombre dispositifs MyKey programmés pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey.
- **NOMBRE DE CLÉS D'ADMINISTRATEUR :** ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter si une clé supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le dispositif MyKey n'est PAS compatible avec les dispositifs de démarrage à distance d'après-vente qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Les renseignements suivants PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient PAS la non-compatibilité du dispositif MyKey avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

Véhicules équipés de clés conventionnelles

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, les paramètres par défaut peuvent reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Ceci le rend non compatible avec MyKey. Redémarrez le moteur lorsque vous insérez une clé dans le commutateur d'allumage. Ceci peut vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

En plus de la clé qui a été programmée comme une MyKey, les propriétaires de véhicules équipés avec les clés classiques ont le choix de programmer un démarreur à distance qui n'est pas homologué par Ford comme une clé MyKey si la télécommande de démarrage est utilisée par le pilote MyKey.

Pour programmer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford en tant que dispositif MyKey, effectuez les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 5 de la section *Création d'un dispositif MyKey*.

**Véhicules équipés d'une clé intelligente
(système de démarrage à bouton-poussoir)**

Nota : il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule détermine qu'une clé d'administrateur ou un dispositif MyKey est utilisé par le conducteur selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

Nota : pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS D'ADMINISTRATEUR PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey comprend le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérification de l'état du système*.

Pour tous les véhicules comportant un démarrage à distance non homologué par Ford, il est possible de programmer toutes les « vraies » clés comme MyKeys; dans ce cas, vous aurez besoin d'utiliser votre démarreur à distance pour effacer toutes les MyKeys (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé administrative) en faisant ce qui suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 3 dans la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

DÉPANNAGE DU DISPOSITIF MYKEY

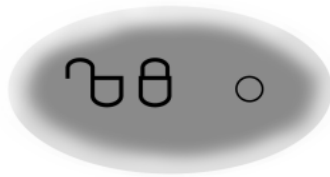
État	Cause probable
Je ne peux pas programmer une clé.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • La clé intelligente ne se trouve pas dans la fente de secours (dans le cas des véhicules munis du système de démarrage à bouton-poussoir). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité. • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i>
Je ne peux pas programmer les réglages optionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey.</i> • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i>

État	Cause probable
Je ne peux pas effacer la programmation des clés limitées.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey</i>. • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance</i>.
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	<ul style="list-style-type: none"> • Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	<ul style="list-style-type: none"> • Programmez les clés de rechange comme il est décrit dans la section <i>Système antidémarrage SecuriLock</i> dans le chapitre <i>Sécurité</i>.
J'ai programmé accidentellement toutes les clés comme des clés limitées.	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance</i> pour réinitialiser toutes les clés limitées à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance.
Aucune fonction de clé limitée avec la clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir).	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé d'administrateur est présente au démarrage du moteur. • Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.

État	Cause probable
Le total des clés limitées programmées comprend une clé supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé limitée. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i>
Le total des clés d'administrateur programmées comprend une clé supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i>
Les kilomètres MyKey ne s'accumulent pas	<ul style="list-style-type: none"> • La clé limitée n'est pas utilisée par l'utilisateur prévu. • Le système de clé a été réinitialisé.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur le tableau de bord près de la radio.

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les portes. Lorsque le témoin de la touche est allumé, toutes les portes et le coffre à bagages sont

verrouillés. Lorsque le témoin est éteint, une ou plusieurs portes sont déverrouillées.

Déverrouillage et ouverture de la porte arrière

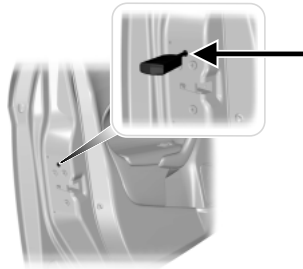
Tirez deux fois sur la poignée de déverrouillage de porte intérieure pour déverrouiller ou ouvrir la porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée deux fois.

Fonction centrale de verrouillage et de déverrouillage

Pour verrouiller et déverrouiller toutes les portes (du côté conducteur seulement) en utilisant la clé de l'extérieur lorsque les portes sont fermées, faites ceci :

- Tournez la clé dans le sens antihoraire pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois.

- Tournez la clé une fois dans le sens horaire pour déverrouiller la porte du conducteur ou deux fois pour déverrouiller toutes les portes. les clignotants clignotent une fois;



Si la fonction de verrouillage central est inopérante, les portes peuvent être verrouillées individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Sur le côté conducteur, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller. Sur le côté du passager, tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Télécommande

La télécommande peut être utilisée lorsque le moteur est à l'arrêt.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Type 1



Type 2

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de deux secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et au système de clé intelligente (selon l'équipement).

La fonction d'accès intelligent à la porte du conducteur permet d'ouvrir toutes les portes lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

Verrouillage des portes**Type 1****Type 2**

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de deux secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le hayon ou le coffre sont fermés.

Nota : si une porte, le hayon ou le coffre n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Ouverture du coffre à bagages

Appuyez sur la touche deux fois pour ouvrir le coffre à bagages.

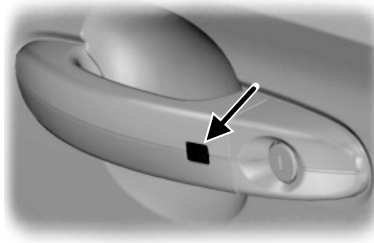
Assurez-vous que le coffre est bien fermé avant de prendre la route. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer la vue arrière du conducteur. Des objets pourraient aussi s'en échapper.

Activation du système de clé intelligente (selon l'équipement)

La clé intelligente doit être dans un rayon de portée maximal de 1 m (3 pi) du véhicule.

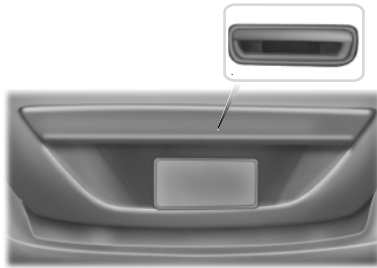
Aux portes avant

Tirez une poignée extérieure de porte avant. La porte se déverrouille et vous pouvez l'ouvrir.



Maintenez enfoncé le capteur de verrouillage de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule.

Au coffre à bagages



Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur situé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent pour la télécommande à clé intégrée

Cette fonction évite de se retrouver à l'extérieur d'un véhicule verrouillé dont la clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez quand même verrouiller le véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, le véhicule peut être verrouillé par n'importe laquelle de ces méthodes, que la clé soit dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes (selon l'équipement)

Cette fonction évite de laisser involontairement votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes (lorsque la porte est ouverte, que le levier sélecteur est en position de stationnement et que le contact est coupé), le système recherche la présence d'une clé intelligente dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si le système détecte la présence d'une clé intelligente à l'intérieur du véhicule, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer qu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur.

Pour neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et laisser intentionnellement la clé intelligente à l'intérieur du véhicule verrouillé, vous pouvez verrouiller votre véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé intelligente ou en touchant la zone de verrouillage de la poignée avec une autre clé intelligente en main.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi; ou
- le contact est coupé et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).

Verrouillage automatique et déverrouillage (selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 7 km/h (4 mi/h).

Lorsque la fonction de déverrouillage automatique est activée, toutes les portes se déverrouillent lorsque la porte du conducteur est ouverte.

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Nota : votre concessionnaire autorisé peut exécuter cette procédure, ou vous pouvez le faire vous-même.

Pour activer ou désactiver ces fonctions, effectuez les étapes suivantes :

Nota : vous aurez 30 secondes pour terminer la procédure.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez sur le bouton de serrure de porte à commande électrique trois fois.

3. Coupez le contact.
4. Appuyez sur le bouton de serrure de porte à commande électrique trois fois.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit brièvement pour indiquer que le mode de programmation a été entré.

Verrouillage automatique : une fois en mode de programmation, chaque fois que vous appuyez brièvement (moins d'une seconde) sur le bouton de verrouillage électrique des portes, la fonction de verrouillage automatique alterne entre les modes activé et désactivé.

Déverrouillage automatique : une fois en mode de programmation, chaque fois que vous appuyez longuement (plus de deux secondes) sur le bouton de verrouillage électrique des portes, la fonction de déverrouillage automatique alterne entre les modes activé et désactivé.

Nota : la fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- le contact est établi;
- si la touche de verrouillage de la télécommande est enfoncée; ou
- 25 secondes après s'être allumé.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et les feux extérieurs sélectifs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées, lorsque le contact est coupé et lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage (télécommande à clé intégrée seulement).

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- la clé est insérée dans le commutateur d'allumage (télécommande à clé intégrée seulement);

- le bouton DÉMARRAGE-ARRÊT est enfoncé (clé intelligente seulement).

Protection antidécharge de la batterie

Si les lampes d'accueil, les plafonniers ou les phares ont été laissés allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position Arrêt.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés intelligentes (selon l'équipement)

Si vous éteignez le moteur et laissez l'allumage en position Marche ou Accessoire, l'allumage s'éteindra après 30 minutes.

COMMANDE D'OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES

Appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Pour ouvrir le coffre à l'aide du bouton de déverrouillage extérieur :



Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation si votre véhicule est déverrouillé ou si l'émetteur du système de clé intelligente se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) du coffre.

Nota : si votre véhicule est verrouillé et que vous appuyez une fois sur le bouton d'ouverture du coffre de la télécommande, vous aurez 20 secondes pour appuyer sur le bouton de déverrouillage extérieur.

**DÉVERROUILLAGE INTÉRIEUR DU COFFRE À BAGAGES
(MODÈLES À 4 PORTES SEULEMENT)**

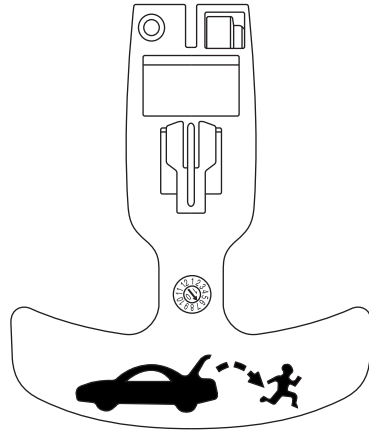
AVERTISSEMENT : Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée mécanique d'ouverture du coffre à bagages à partir de l'intérieur qui permet à toute personne qui se trouve enfermée par mégarde d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée de déverrouillage.



La poignée est située dans le coffre à bagages ou sur la porte (couvercle) du coffre à bagages ou près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Tirez la poignée et poussez vers le haut sur la porte (couvercle) du coffre à bagages pour l'ouvrir de l'intérieur.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}

Nota : le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.

Nota : ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Le système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le contact est coupé.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé.

Remplacement des clés

Nota : votre véhicule est équipé de deux télécommandes à clé intégrée ou de deux clés intelligentes.

La télécommande à clé intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée actionnant toutes les serrures et permettant de faire démarrer le moteur, et comme une télécommande.

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} (télécommandes à clé intégrée seulement) et que vous n'avez pas une clé à puce supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une télécommande à clé intégrée supplémentaire

Nota : vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule; toutes les huit clés peuvent être des télécommandes à clé intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos télécommandes à clé intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock^{MD}.

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.

4. Dans un délai de plus de trois secondes, mais de moins de dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la deuxième clé à puce programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
6. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Dans un délai de plus de trois secondes, mais de moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation a réussi, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une télécommande à clé intégrée).

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour programmer une clé supplémentaire.

Programmation d'une clé intelligente supplémentaire

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire programmer des clés supplémentaires pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche à l'ouverture de n'importe quelle porte, du coffre ou du capot sans la clé ou la télécommande.

Les feux de position et les clignotants clignotent, tandis que l'avertisseur sonore retentit lors de toute tentative d'entrée non autorisée alors que l'alarme est armée.

Apportez toutes les télécommandes chez un concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Mise en veille de l'alarme

L'alarme est prête à se mettre en veille lorsqu'il n'y a aucune clé dans l'allumage. Verrouillez le véhicule pour mettre en veille l'alarme.

Désarmement de l'alarme

Pour désarmer l'alarme, effectuez l'une des opérations suivantes :

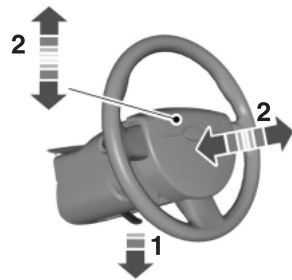
- Ouvrez les portes ou le coffre à bagages avec la télécommande.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aise d'une clé pour ouvrir le véhicule, mettez l'allumage sous tension dans les 12 secondes qui suivent.

RÉGLAGE DU VOLANT



AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

Nota : assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



3. Verrouillez la colonne de direction.

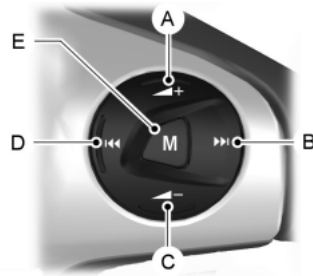
COMMANDE AUDIO (selon l'équipement)

Sélectionnez la source voulue sur l'appareil audio.

Les commandes au volant permettent d'exécuter les fonctions suivantes :

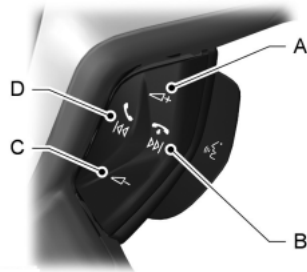
Type 1

Utilisez les flèches sur le volant pour parcourir les différents menus. Appuyez sur OK pour faire une sélection.

Type 2

- A. Augmentation du volume
- B. Recherche vers le haut ou aller à la piste suivante
- C. Réduction du volume
- D. Recherche vers le bas ou aller à la piste précédente
- E. Mode

Appuyez sur M pour sélectionner la source audio.

Type 3

- A. Augmentation du volume
- B. Recherche vers le haut ou aller à la piste suivante
- C. Réduction du volume
- D. Recherche vers le bas ou aller à la piste précédente

Recherche, Prochain ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente;
- effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences;
- effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Tirez la commande pour sélectionner la commande vocale ou pour l'annuler. Consultez le chapitre *SYNC^{MD}* ou le chapitre *MyFord Touch^{MD}*.

Commandes MyFord Touch (selon l'équipement)

Des fonctions supplémentaires peuvent s'ajouter aux commandes au volant.



Appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran d'accueil.



Appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran d'information.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse*.

COMMANDE DE L'ÉCRAN D'INFORMATION



Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

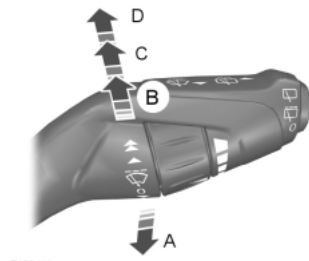
ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces de pare-brise.

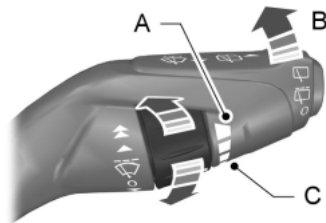
Nota : désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

Nota : nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, posez de nouveaux balais d'essuie-glace.

Nota : ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.



- A. Un seul balayage.
- B. Balayage intermittent
- C. Balayage normal
- D. Balayage rapide

Balayage intermittent

- A. Intervalle de balayage court
- B. Balayage intermittent
- C. Intervalle de balayage long

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle de balayage diminue si le balayage intermittent est sélectionné.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

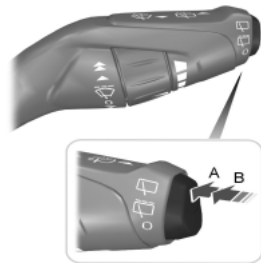


Le lave-glace vaporisera aussi longtemps que vous tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces fonctionnent pendant un court moment en relâchant le levier.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Essuie-glace de lunette arrière



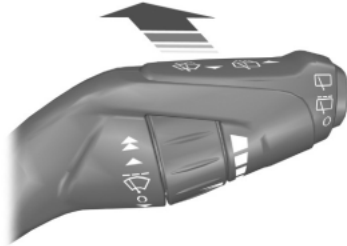
- A. Balayage intermittent
- B. Balayage basse vitesse

Appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier pour passer de la position d'arrêt, au balayage intermittent et basse vitesse.

En sélectionnant la marche arrière, l'essuie-glace de lunette arrière passe au balayage intermittent si les essuie-glaces avant sont activés.

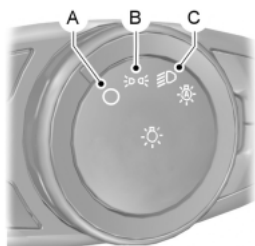
Lave-glace de lunette arrière

Nota : ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



Le lave-glace vaporise du liquide tant que vous maintenez le levier dans cette position. L'essuie-glace fonctionne pendant un court moment en relâchant le levier.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



- A. Hors fonction
- B. Feux de position, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière
- C. Phares

Feux de route



Poussez le levier en avant pour allumer les feux de route.
Poussez de nouveau le levier en avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route hors fonction.

Avertisseur optique



Tirez le levier vers vous et le relâchez-le légèrement pour faire clignoter les phares.

**COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Nota : il peut être nécessaire d'allumer les phares manuellement dans le cas de mauvaises conditions météorologiques.



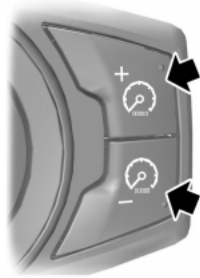
Les phares s'allumeront et s'éteindront automatiquement dans les cas de faible luminosité ou de mauvais temps.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Vous pouvez régler la période de temporisation au moyen des commandes de l'écran d'information.

Nota : quand la commande automatique des phares est activée en même temps que les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allumeront automatiquement si le capteur de pluie fait fonctionner les essuie-glaces de pare-brise de façon continue.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU GROUPE D'INSTRUMENT

Nota : les réglages de l'éclairage prennent par défaut le réglage maximal si la batterie est débranchée puis rebranchée, ou si elle est déchargée puis rechargée.




Appuyez sur ces touches à maintes reprises ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à ce que le niveau voulu soit atteint.

TEMPORISATION DES PHARES

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares sur en tirant vers vous le levier d'indicateur de direction. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Vous pouvez annuler cette caractéristique en tirant l'indicateur de direction à nouveau vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 **AVERTISSEMENT** : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares dans des conditions de lumière naturelle.

Pour activer le système, établissez le contact et placez la commande d'éclairage à la position hors fonction, commande automatique des phares ou feu de stationnement.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard quand le commutateur d'éclairage se trouve à toute position autre que la position hors fonction et que les feux de route sont allumés.

INDICATEURS DE DIRECTION

Pour utiliser les indicateurs de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas.

Nota : appuyez légèrement sur le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter seulement trois fois les indicateurs de direction afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les lampes s'allumeront si l'une des conditions suivantes est présente :

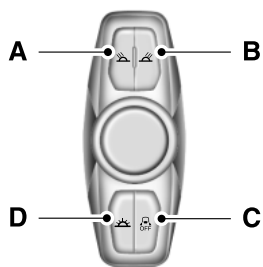
- Vous ouvrez une des portes.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur le commutateur D de la lampe d'éclairage intérieur avant.

Nota : appuyez sur le commutateur C de la lampe d'éclairage intérieur avant pour désactiver la fonction d'éclairage d'accueil ou de porte quand vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume de couleur jaune quand la fonction de porte est désactivée. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes.

Appuyez de nouveau sur le commutateur C pour les réactiver. Le témoin s'allume de couleur bleu quand la fonction de porte est activée. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent allumées.

Éclairage intérieur (selon l'équipement)

Nota : certaines lampes intérieures sont dotées d'un seul commutateur pour les lampes de lecture gauche et droite.



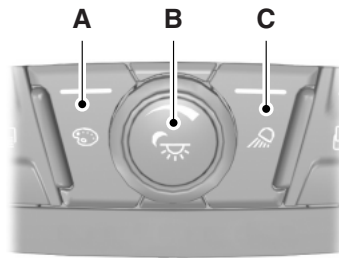
- A. Commutateur de lampe de lecture gauche, selon l'équipement
- B. Commutateur de lampe de lecture droite, selon l'équipement
- C. Commutateur de fonction de porte
- D. Interrupteur marche-arrêt de toutes les lampes

Éclairage intérieur (selon l'équipement)

Appuyez sur le commutateur A pour allumer ou éteindre chacune des lampes de lecture (selon l'équipement).

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'éclairage ambiant offre un éclairage intérieur de différentes couleurs. La commande de l'éclairage ambiant est située dans la console au pavillon.



- A. Palette de couleurs
- B. Bouton de commande
- C. Mode de recherche

- Tournez le bouton au-delà du premier cran pour activer l'éclairage et régler l'intensité.
- Appuyez sur A pour choisir parmi les couleurs disponibles.
- Appuyez sur C pour allumer toutes les lampes intérieures et tout l'éclairage ambiant. Appuyez de nouveau sur C pour éteindre les lampes intérieures et remettre l'éclairage ambiant à la couleur précédemment sélectionnée.


L'éclairage ambiant sera activé lorsque les conditions suivantes auront été réunies :


- vous avez établi le contact;
- vous avez allumé les phares;
- la lumière ambiante extérieure est faible.

L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact et que l'une des conditions suivantes soit présente :

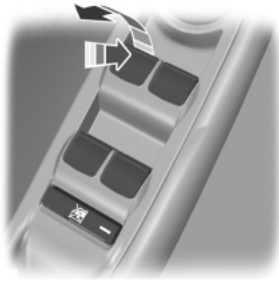
- vous verrouillez votre véhicule;
- le délai de la fonction de temporisation d'alimentation des accessoires est expiré.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

 **AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 **AVERTISSEMENT :** Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Nota : il est possible que vous entendiez un grondement lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont ouvertes. Abaissez une glace avant légèrement pour réduire ce bruit.



Appuyez sur le commutateur pour ouvrir la glace.

Relevez le commutateur pour fermer la glace.

Commande d'ouverture à impulsion (selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la rapidement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Commande de fermeture à impulsion (selon l'équipement)

Relevez le commutateur et relâchez-le rapidement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Verrouillage des glaces

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allumera si les commandes de la lunette arrière sont verrouillées.

Inversion en cas d'obstruction (selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

Pour annuler cette fonction de protection en cas de résistance, par exemple durant l'hiver, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne la résistance et laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois. La fonction d'inversion en cas d'obstruction est désactivée pour vous permettre de fermer la glace manuellement. La résistance exercée sur la glace est annulée et vous pouvez la fermer complètement.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative.

Réinitialisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT : La fonction d'inversion en cas d'obstruction est désactivée jusqu'à ce que vous ayez réinitialisé la mémoire.

Si la batterie a été débranchée, vous devez remettre à l'état initial la mémoire d'inversion séparément pour chaque glace.

1. Relevez le commutateur et maintenez-le dans cette position jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
2. Relâchez le commutateur.
3. Relevez le commutateur de nouveau pendant une seconde de plus.

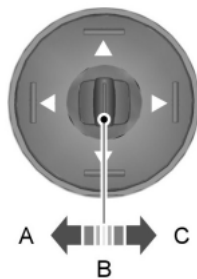
4. Relevez le commutateur et maintenez-le dans cette position jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
5. Relâchez le commutateur.
6. Relevez le commutateur et maintenez-le dans cette position jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
7. Ouvrez la glace et essayez de la fermer automatiquement.
8. Réinitialisez et répétez les étapes si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires (selon l'équipement)

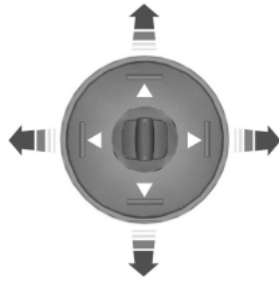
Vous pouvez utiliser les commutateurs de glace pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que la porte avant soit ouverte.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS**Rétroviseurs extérieurs à commande électrique**

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.



- A. Rétroviseur gauche
- B. Hors fonction
- C. Rétroviseur droit



Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le retournez dans sa position initiale.

Rétroviseurs-signaux (selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

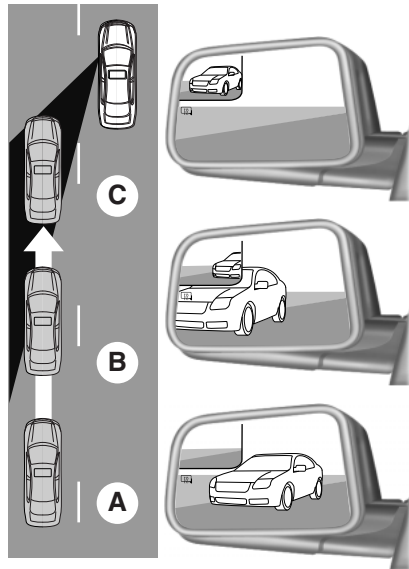
Rétroviseurs grand angle intégrés



AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.



L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). Son image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

Nota : ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

PARE-SOLEIL**Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil (selon l'équipement)**

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement l'écran pare-soleil lorsque le panneau vitré est fermé.

Le toit ouvrant transparent est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour interrompre le mouvement durant l'ouverture ou la fermeture rapide, appuyez sur la commande une deuxième fois.



La commande du toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour ouvrir le toit transparent. Si le pare-soleil coulissant est fermé, il s'ouvrira avec le toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant transparent s'arrêtera juste à court de la position d'ouverture complète.

Nota : cette position permet de réduire le grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Appuyez brièvement une seconde fois sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Appuyez sur la partie avant de la commande puis relâchez-la pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Le toit ouvrant transparent arrêtera automatiquement en se fermant et inversera sa course quelque peu si un obstacle est détecté durant la fermeture.

Appuyez sur la partie avant de la commande et maintenez-la enfoncée dans les deux secondes qui suivent une inversion en cas d'obstruction pour annuler la fonction. La force de fermeture du toit ouvrant transparent sera plus élevée pour les trois prochaines fermetures si l'inversion en cas d'obstruction est active.

Position d'aération du toit ouvrant transparent

Appuyez sur la partie avant de la commande puis relâchez-la pendant la fermeture du toit ouvrant transparent. Maintenez la partie arrière de la commande enfoncée pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction de réapprentissage

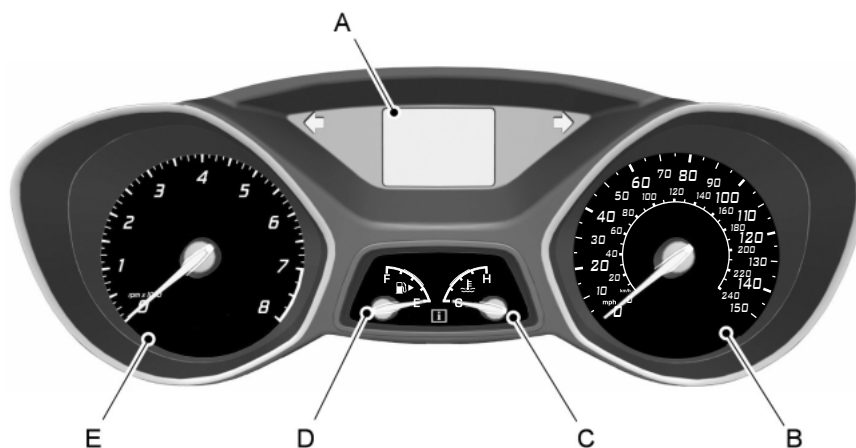
Si la fermeture du toit ouvrant transparent ne s'effectue pas correctement, procédez comme suit :

1. Inclinez le toit ouvrant transparent en position d'aération maximale. Relâchez le commutateur.
2. Maintenez ce même commutateur enfoncé pendant 30 secondes jusqu'à ce que le toit ouvrant transparent se déplace.
3. Relâchez le commutateur et, sans attendre, enfoncez-le de nouveau et maintenez-le dans cette position. Le toit ouvrant transparent se fermera, s'ouvrira complètement, puis se refermera. Relâchez le commutateur seulement lorsque le toit ouvrant transparent aura atteint la position de fermeture une deuxième fois.

Mode de sécurité

Le système entre un mode de sécurité lorsqu'il détecte une anomalie. Le toit ouvrant transparent se déplace pendant environ 0,5 seconde à la fois, puis s'arrête de nouveau. Appuyez plusieurs fois sur le commutateur jusqu'à ce que le toit ouvrant transparent se ferme complètement. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS



A. Écran d'information. Consultez la section *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

B. Indicateur de vitesse

C. Indicateur de température du liquide de refroidissement

D. Indicateur de niveau de carburant

E. Compte-tours

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la zone centrale. Si l'aiguille entre dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause une fois que le moteur s'est refroidi.

Nota : ne redémarrez pas le moteur avant que la cause de surchauffe n'ait été résolue.



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Indicateur de niveau de carburant

Établissez le contact. L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant. Le niveau indiqué par l'indicateur de niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un problème pouvant s'aggraver. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la section du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : certains témoins s'affichent à l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins normaux, mais ne s'affichent pas au démarrage.

Sac gonflable – Avant



Si ce témoin ne s'allume pas, demeure allumé ou continue de clignoter après le démarrage du moteur, cela indique une anomalie. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Système de freins antiblocage.



Si ce témoin est allumé pendant la conduite, cela indique une anomalie. Le freinage normal (sans ABS) sera toujours fonctionnel à moins que le témoin des freins ne soit lui aussi allumé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Batterie



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, cela indique une anomalie. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Système de surveillance des angles morts (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume quand cette caractéristique est désactivée ou conjointement avec un message.

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré et le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, ceci indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Indicateur de direction

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si les témoins clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule soit grillée.

Huile moteur

S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule aussitôt qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

Nota : ne reprenez pas la route s'il s'allume même si le niveau est adéquat. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Phares antibrouillard – Avant (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume si les phares antibrouillard sont allumés.

Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont en fonction. Il clignote lorsque vous utilisez l'avertisseur optique.

Information

Ce témoin s'allume lorsqu'un nouveau message est mémorisé dans l'écran d'information. Il est de couleur rouge ou ambre selon la gravité du message et reste allumé jusqu'à ce que le problème soit corrigé.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé lorsque le moteur est en marche, vérifiez la pression des pneus dès que possible,

Ce témoin s'allume également lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Annulation de la surmultipliée et assistance en côte (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez la fonction de surmultipliée de la boîte de vitesses et activez la fonction d'assistance en côte.

Feux de position

Ce témoin s'allume si les feux de position sont allumés.

Témoin d'anomalie du moteur

Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté un problème lié au dispositif antipollution du véhicule. Consultez la section *Autodiagnostic embarqués (OBD)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement* pour plus d'informations relatives à la réparation de votre véhicule.

Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en souplesse (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Nota : si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur ou d'autres éléments du véhicule.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Témoin du système d'antidérapage

Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Il s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact ou s'il ne s'éteint pas lorsque le moteur tourne, cela indique une anomalie. En cas d'anomalie, le système est désactivé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de désactivation du système d'antidérapage

Ce témoin d'allume lorsque vous désactivez le système. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système d'antidérapage ou coupez le contact.

AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS**Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage**

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position Arrêt ou Accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Il se fait entendre lorsque le véhicule sans clé est à la position Marche et que la porte du conducteur est ouverte (selon l'équipement).

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Les données correspondantes s'affichent à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche et maintenez-la enfoncée à

tout moment pour revenir à l'écran du menu principal (touche d'échappement).

- Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

Structure de menu - Écran d'information (Tous les véhicules)

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

† Trajet 1 et 2		
ToE (autonomie restante)		
Compteur journalier		
Temps écoulé		
Consommation moyenne de carburant	Ford EcoMode	Passage de vitesse
		Anticipation
		Vitesse
	OK = plus d'information	Fournit de l'information au sujet d'EcoMode
†Consultez la section <i>Ordinateur de bord</i> plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.		
Information		
MyKey (distance de conduite si le dispositif MyKey est programmé)		
Information MyKey (nombre de dispositifs MyKey et de clés d'administrateur programmées)		
Paramètres		
Systèmes d'assistance au conducteur	Antipatinage	Activé ou désactivé
	Démarrage en côte	Activé ou désactivé
	Sonar de recul	Activé ou désactivé
Éclairage	Capteur de pluie	
	Atténuation	Auto ou Manuel
	Temporisation des phares	Manuel ou xx secondes
Affichage	Information sur la navigation	Toujours hors fonction, guidage activé ou toujours en fonction
	Langue	Choisissez le réglage qui s'applique
	Distance	Choisissez le réglage qui s'applique
	Température	Choisissez le réglage qui s'applique
Carillons	Espace de stationnement (sonar de recul)	

Paramètres				
Commodité	Boussole (systèmes de navigation)	Affichage		
	Boussole (systèmes sans navigation)	Affichage	Activé ou désactivé	
		Réglage	Zone (1 à 15)	
		Étalonnage	Maintenez la touche OK enfoncée pour étalonner.	
	Dispositif de démarrage à distance	Chauffage-climatisation	Chauffage et climatisation / Automatique ou Dernier réglage	
			Dégivrage avant / Automatique ou Hors fonction	
			Dégivrage arrière / Automatique ou Hors fonction	
		Durée	(5, 10 ou 15 minutes)	
		Démarrage en mode silencieux	En fonction / Hors fonction	
		Réinitialiser les paramètres par défaut		
		Système	Activer ou désactiver	

Réglages (suite)		
Dispositif MyKey	Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour créer un dispositif MyKey.
	Antipatinage	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur
	Vitesse maximale	130 km/h (80 mi/h) ou Hors fonction
	Avertissement de vitesse	75 km/h (45 mi/h), 90 km/h (55 mi/h), 105 km/h (65 mi/h) ou Hors fonction
	Limiteur de volume	Activé ou désactivé
	Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour effacer tous les dispositifs MyKey.
Réinitialisation du système	Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser le système aux paramètres établis en usine.	
Vérification des circuits		
Tous les avertissements actifs sont affichés en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler la liste.		

Affichage de l'état

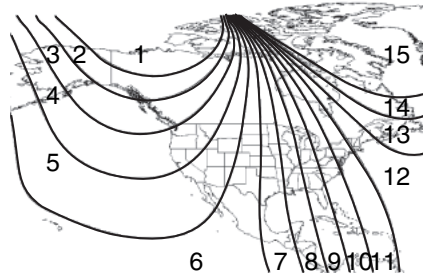
Les caractéristiques suivantes s'afficheront dans le centre d'information.

Boussole

Affichée dans la ligne d'état au bas de l'écran. Affiche la direction du véhicule.

Pour étalonner la boussole : accédez au menu de la boussole et sélectionnez l'option Étalonnage. Suivez les directives du système.

Pour établir la zone de déclinaison : accédez au menu de la boussole et sélectionnez l'option Réglage. Suivez les directives du système. Consultez le schéma ci-dessous pour déterminer votre zone magnétique.



Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

Compteur kilométrique

Affichée dans la ligne d'état au bas de l'écran. Enregistre le kilométrage total du véhicule.

Température extérieure

Affiche la température de l'air extérieur.

ORDINATEUR DE BORD

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Appuyez sur la touche OK à l'écran actuel et maintenez-la enfoncée pour réinitialiser le trajet respectif, la distance, le temps écoulé et les renseignements sur le carburant.

Compteur journalier



Indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier.

Temps écoulé



Enregistre la durée des trajets particuliers.

Autonomie restante



Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. L'autonomie de carburant peut varier selon le mode de conduite.

Consommation moyenne

Indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

Appuyez sur la touche fléchée de droite pour passer au mode Ford EcoMode.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.








Appuyez sur le bouton OK pour confirmer les messages et retirer certains d'entre eux de l'écran d'information. D'autres messages seront automatiquement retirés après une courte période. Vous devez confirmer certains messages avant d'accéder aux menus.








Indicateur de message (selon l'équipement) : l'indicateur de message s'allume pour accompagner certains messages d'avertissement. Il est de couleur rouge ou ambre selon la gravité du message et reste allumé jusqu'à ce que le problème soit corrigé.



Certains messages sont accompagnés d'un pictogramme particulier lié au système.


Message de sac gonflable		Action et description
Sac gonflable Défectuosité Service immédiat	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message d'alarme		Action et description
Alarme déclenchée Vérif. véhicule	Ambre	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé.
Alarme Défectuosité Service requis	–	Ce message s'affiche lorsque le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message de batterie et de circuit de charge		Action et description
Syst. électrique Surtension Arrêt. prudemm	Rouge	Arrêtez votre véhicule aussitôt qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Batterie faible Voir manuel	Ambre	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.



Message de portes		Action et description
Porte X ouverte	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la porte affichée n'est pas complètement fermée et que le véhicule est en mouvement.
	–	Ce message s'affiche lorsque la porte affichée n'est pas complètement fermée.
Coffre à bagages ouvert	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé et que le véhicule est en mouvement.
	–	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé et que le véhicule est en mouvement.
	–	Ce message s'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.
Message du moteur		Action et description
Moteur Défectuosité Servic immédiat	Ambre	Le moteur doit être réparé. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Moteur Surchauffe Arrêt. prudemm	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.



Message sur le carburant		Action et description
Niveau de carburant BAS	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant est bas.
Vérifier admission de carburant	Ambre	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Message d'aide au démarrage en côte		Action et description
Aide au démarrage en côte non disponible	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message de système sans clé du véhicule		Action et description
Verrouill. volant enclenché Tourner volant	–	Ce message s'affiche lorsque vous devez tourner le volant pour déverrouiller la direction.
Direction Défectuosité Service requis	Ambre	Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Direction Défectuosité Arrêt. prudemm	Rouge	Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Ford KeyFree Clé dans véhicule	Ambre	Ce message s'affiche pour vous rappeler que la clé est dans le coffre. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section <i>Système de démarrage à bouton-poussoir</i> du chapitre <i>Conduite</i> .


Message de système sans clé du véhicule		Action et description
Ford KeyFree Aucune clé détectée	–	Ce message s'affiche si la clé n'est pas détectée par le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section <i>Système de démarrage à bouton-poussoir</i> du chapitre <i>Conduite</i> .
Couper contact App. bouton Start/stop	Rouge	Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section <i>Système de démarrage à bouton-poussoir</i> du chapitre <i>Conduite</i> .
Ford KeyFree Clé pas dans véhicule	Rouge	Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section <i>Système de démarrage à bouton-poussoir</i> du chapitre <i>Conduite</i> .
Pile de clé faible Rempl. bientôt	–	Ce message s'affiche lorsque la pile de la télécommande est faible. Remplacez la pile dès que possible. Consultez le chapitre <i>Serrures et sécurité</i> pour obtenir de plus amples renseignements.
Message d'éclairage		Action et description
Anomalie amp. feu de freinage	–	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule du feu de freinage est grillée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Anomalie amp. feu croisement	–	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule du feu de croisement est grillée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.


Message d'éclairage		Action et description
Phare Défectuosité Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système de phares présente un problème au niveau du circuit électrique. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message d'entretien		Action et description
Huile du moteur Vidange nécessaire	–	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile est épuisée et qu'il faut vidanger l'huile. Consultez la section <i>Huile moteur</i> dans le chapitre <i>Entretien et caractéristiques</i> pour obtenir de plus amples renseignements.
Niveau liquide frein bas Servic immédiat	Rouge	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section <i>Liquide de frein et d'embrayage</i> du chapitre <i>Entretien et caractéristiques</i> . Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Niveau bas du liquide lave-glace	–	Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli. Consultez la section <i>Liquide lave-glace</i> du chapitre <i>Entretien et caractéristiques</i> .


Message du dispositif MyKey ^{MD}		Action et description
MyKey actif Conduire prudemment	–	Ce message s'affiche lorsque le dispositif MyKey ^{MD} est activé.
MyKey Vitesse limitée à XX km/h/mi/h	–	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey ^{MD} est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
MyKey Véhic. approche vitesse max.	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey ^{MD} est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Boucl. ceintures pr activ. audio	–	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey ^{MD} est utilisé et que le système Belt-Minder ^{MD} est activé.
MyKey Désact. aide stationn imposs	–	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey ^{MD} est utilisé et que le sonar de recul est activé.
La clé est déjà une MyKey	–	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer un dispositif MyKey ^{MD} avec une clé qui est déjà désignée comme dispositif MyKey ^{MD} .
MyKey Placer clé dans le porte-clé	–	Ce message s'affiche lors de la programmation d'un dispositif MyKey ^{MD} .
MyKey ESC ne peut être désactivé	–	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey ^{MD} est activé et que vous essayez de désactiver le système électronique d'antidérapage.



Message de sonar de recul		Action et description
Aide stationn Défectuosité Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message de frein de stationnement		Action et description
Frein stationn. serré	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Message de direction assistée		Action et description
Direction Perte Arrêt. prudemmn	Rouge	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Direct. assistée Anomalie Service requis	Ambre	Le système de direction assistée doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Direction Anomalie Servic immédiat	Ambre	Le système de direction assistée a détecté un état au niveau du système de direction assistée ou du système antidémarrage qui nécessite une réparation. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message de circuit d'allumage		Action et description
Appuyer frein pour démarrer	–	Ce message s'affiche au démarrage du moteur pour vous rappeler de serrer les freins.
Temps de démarrage excédé	–	S'affiche lorsque le véhicule refuse de démarrer.

Message de boîte de vitesses		Action et description
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez la boîte de vitesses refroidir, puis attendez que le message disparaisse avant de poursuivre. Si l'état de surchauffe persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez la boîte de vitesses refroidir, puis attendez que le message disparaisse avant de poursuivre. Si l'état de surchauffe persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé. Si vous conduisez le véhicule lorsque ce message est affiché, vous pourriez observer des secousses provenant du véhicule pour vous avertir davantage d'une surchauffe.
Boîte vitesses Surchauffe Arrêt. prudemm	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir avant de poursuivre. Si l'état de surchauffe persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Message de boîte de vitesses		Action et description
Boîte vitesses pas position P Sélectionner P	-	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Boîte vitesses Défectuosité Servic immédiat	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses doit être réparée en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Arrêt. prudemm	Rouge	Ce message s'affiche lorsque vous devez immobiliser le véhicule dans un endroit sécuritaire pour permettre le refroidissement de la boîte de vitesses.
Boîte vitesses chaude/Arrêter ou accélérer	-	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe en condition de conduite au ralenti avec les freins serrés pendant des périodes prolongées, telles qu'en circulation dense avec arrêts fréquents. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir avant de poursuivre, ou empruntez une autre route où les périodes de ralenti sont moindres et les vitesses sont plus élevées.

Message de boîte de vitesses		Action et description
Boîte vitesses chaude Attend.<XX>min	–	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir pour la période de temps affichée avant de poursuivre.
Boîte vitesses chaude Attendre...	–	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses surchauffe. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir avant de poursuivre.
Boîte vitesses prête	–	Ce message s'affiche après un état de surchauffe de la boîte de vitesses et le refroidissement adéquat subséquent pour permettre à la boîte de vitesses de fonctionner correctement.
Boîte vitesses Fonct. limitée Voir manuel	Ambre	Ce message s'affiche lorsque certaines fonctions de la boîte de vitesses sont désactivées.
Réchauffage boîte vitesses Attendre SVP	–	Ce message s'affiche lorsqu'une période de réchauffement est nécessaire pour permettre à la boîte de vitesses de fonctionner correctement.

Message de système de surveillance de pression des pneus		Action et description
Basse pression des pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible. Consultez la section <i>Gonflage des pneus</i> du chapitre <i>Pneus, jantes et chargement</i> .
Anomalie surveillance de pression pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Anomalie capteur de pression pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement, ou lorsqu'une roue de secours est installée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section <i>Système de surveillance de la pression des pneus</i> du chapitre <i>Pneus, jantes et chargement</i> . Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Message de dispositif antipatinage ou de dispositif antilacet AdvanceTrac ^{MD}		Action et description
Antipatinage Arrêt	-	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé.

GÉNÉRALITÉS – CHAÎNE STÉRÉO**Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception**

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530 kHz, 540 à 1 700 kHz et 1 710 kHz

FM : 87,9 à 107,7 MHz et 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements concernant les disques compacts et le lecteur de disques compacts

Nota : les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : n'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts en essuyant du centre vers le pourtour. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

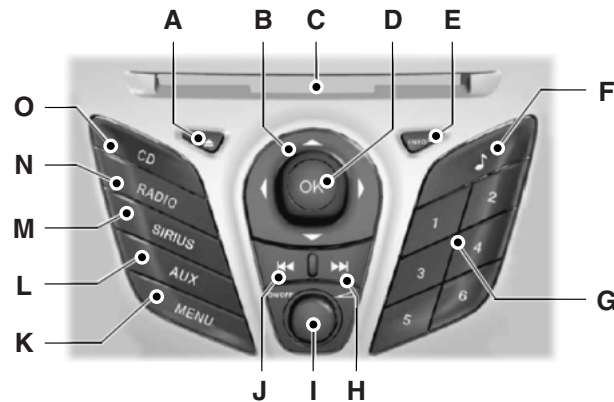
Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénnotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255.
Nota : le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénnotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AM/FM STÉRÉO ou AM/FM STÉRÉO avec lecteur de disques compacts



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : votre chaîne stéréo peut fonctionner jusqu'à une heure après que le contact a été coupé. Appuyez sur la touche de marche-arrêt pour permettre au système d'être en fonction après que le contact a été coupé. La chaîne stéréo audio se mettra automatiquement hors fonction après une heure.

A. **Éjection :** éjecte un disque compact.

B. **Flèches de curseur :** faites défiler les choix à l'écran de la chaîne stéréo.

C. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact.

D. **OK** : confirmez les sélections à l'écran après avoir appuyé sur MENU.

E. **INFO** : appuyez sur cette touche pour accéder aux renseignements de la station radio ou du disque compact disponibles.

F. **SON** :

- Appuyez sur cette touche pour accéder aux options de menu Aiguës, Graves, Médian, Équilibre avant-arrière (selon l'équipement) et Équilibre gauche-droit.
- Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les options. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour augmenter ou diminuer les niveaux. Appuyez sur OK pour confirmer ou appuyez sur MENU pour quitter.
- Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

G. **Touches de présélection** : enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.

H. **RECHERCHE AUTOMATIQUE** :

- Appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la prochaine piste ou station radio présélectionnée.
- Appuyez sur la touche d'avance rapide et maintenez-la enfoncée tout au long de la piste en cours ou jusqu'à la prochaine station de radio audible (avance manuellement d'une piste du disque compact à une autre ou d'une station de radio présélectionnée à une autre).

I. **MARCHE/ARRÊT** :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour allumer ou éteindre la chaîne stéréo.
- Tournez-le pour régler le volume.

J. **RECHERCHE AUTOMATIQUE** :

- Appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la prochaine piste ou station de radio présélectionnée.
- Appuyez sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour revenir de la piste en cours à la précédente ou à la station de radio audible précédente (revient manuellement de la piste précédente du disque compact à la suivante ou de la station de radio présélectionnée précédente à la suivante).

K. **MENU** : accédez aux différentes fonctions de la chaîne stéréo.

Consultez l'information de la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

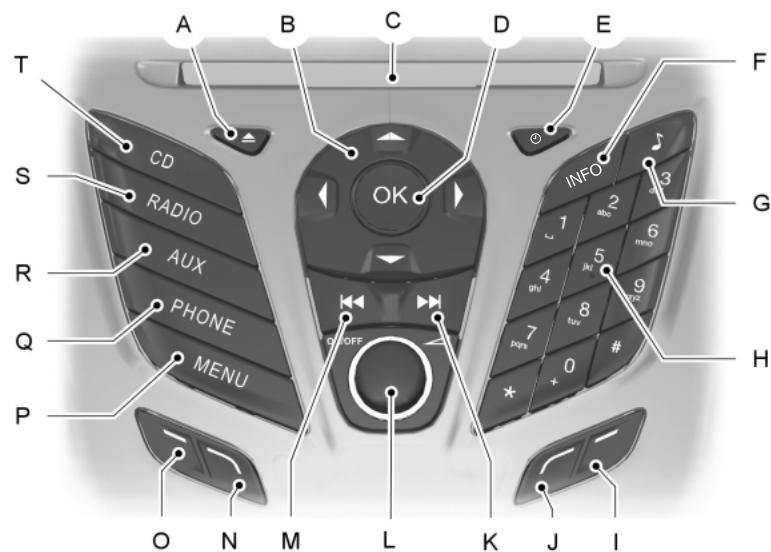
L. **AUXILIAIRE** : appuyez sur cette touche pour accéder au mode ENTRÉE DE LIGNE (prise d'entrée auxiliaire).

M. **SIRIUS** : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour accéder aux modes de radio satellite SAT1, SAT2 et SAT3 (selon l'équipement).

N. **RADIO** : accédez aux différentes fonctions de la radio. Consultez l'information de la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

O. **CD** : accédez aux différentes fonctions du lecteur de disque compact. Consultez l'information de la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

AM/FM/CD AVEC SYNC^{MD}





AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : votre chaîne stéréo peut fonctionner jusqu'à une heure après que le contact a été coupé. Appuyez sur la touche de marche-arrêt pour permettre au système d'être en fonction après que le contact a été coupé. La chaîne stéréo audio se mettra automatiquement hors fonction après une heure.

- A. **Éjection :** éjectez le CD.
- B. **Flèches de curseur :** faites défiler les choix à l'écran.
- C. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact.
- D. **OK :** confirmez les sélections à l'écran après avoir appuyé sur MENU.
- E. **Horloge :** réglez l'heure comme suit :
 1. Appuyez sur les touches H ou M du côté extérieur de l'écran.
 2. Appuyez à plusieurs reprises sur les touches H ou M jusqu'à ce que l'heure adéquate apparaisse à l'écran.
 3. Appuyez sur OK pour confirmer l'heure.
 - L'horloge peut également être réglée en appuyant sur la touche MENU et en défilant jusqu'au menu de réglage de l'heure.
- F. **INFORMATION :** accédez à l'information au sujet de la radio ou du disque compact.
- G. **SON :** procédez au réglage du son (graves, aiguës, équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière).
- H. **Clavier numérique :**
 - En mode radio, enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.
 - En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste.
 - En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.

I. **Touche de fonction 4** : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

J. **Touche de fonction 3** : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

K. **RECHERCHE AUTOMATIQUE** :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur la touche de recherche automatique. Le système s'arrête à la prochaine station qu'il détecte en avançant sur la bande.
- En mode lecteur de disques compacts, appuyez pour sélectionner la piste suivante ou appuyez et maintenez la touche enfoncée pour avancer sur la piste en cours.

L. **MARCHE/ARRÊT** :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour allumer ou éteindre la chaîne stéréo.
- Tournez-le pour régler le volume.

M. **RECHERCHE AUTOMATIQUE** :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur la touche de recherche automatique. Le système s'arrête à la prochaine station qu'il détecte en revenant sur la bande.
- En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez la piste précédente ou appuyez et maintenez la touche enfoncée pour revenir sur la piste en cours.

N. **Touche de fonction 2** : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

O. **Touche de fonction 1** : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

P. **MENU** : accédez aux différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

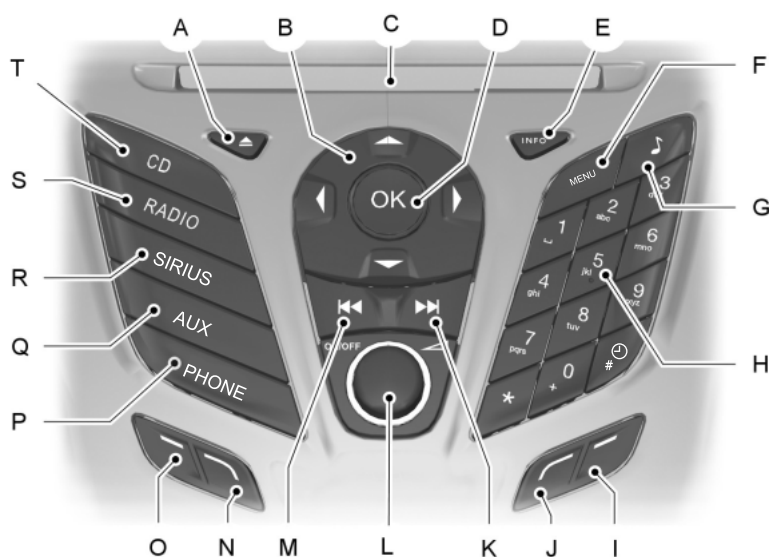
Q. **TÉLÉPHONE** : accédez aux fonctions téléphoniques du système SYNC^{MD}. Consultez le chapitre réservé au système SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

R. **AUXILIAIRE** : accédez aux fonctions média du système SYNC^{MD}. Consultez le chapitre réservé au système SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

S. **RADIO** : accédez aux différentes fonctions de la radio. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

T. **CD** : accédez aux différentes fonctions du lecteur de disque compact. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

Radio satellite SIRIUS/AM/FM/CD avec système SYNC^{MD}



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : votre chaîne stéréo peut fonctionner jusqu'à une heure après que le contact a été coupé. Appuyez sur la touche de marche-arrêt pour

permettre au système d'être en fonction après que le contact a été coupé. La chaîne stéréo audio se mettra automatiquement hors fonction après une heure.

Nota : certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

A. **Éjection :** éjectez le CD.

B. **Flèches de curseur :** faites défiler les choix à l'écran.

C. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact.

D. **OK :** confirmez les sélections à l'écran après avoir appuyé sur MENU.

E. **INFORMATION :** accédez à l'information au sujet de la radio ou du disque compact.

F. **MENU :** accédez aux différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez l'information de la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

G. **Son :** procédez au réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière.

H. **Clavier numérique :**

- En mode radio, enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.
- En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste.
- En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.
- La fonction d'horloge n'est pas accessible au moyen de cette touche. Appuyez sur la touche MENU et défilez jusqu'au menu des réglages de l'horloge.

I. **Touche de fonction 4 :** sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

J. **Touche de fonction 3 :** sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

K. **RECHERCHE AUTOMATIQUE :**

- Appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la prochaine piste ou station radio présélectionnée.

- Appuyez sur la touche d'avance rapide et maintenez-la enfoncée tout au long de la piste en cours ou jusqu'à la prochaine station de radio audible (avance manuellement d'une piste du disque compact à une autre ou d'une station de radio présélectionnée à une autre).

L. MARCHÉ/ARRÊT :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour allumer ou éteindre la chaîne stéréo.
- Tournez-le pour régler le volume.

M. RECHERCHE AUTOMATIQUE :

- Appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la prochaine piste ou station de radio présélectionnée.
- Appuyez sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour revenir de la piste en cours à la précédente ou à la station de radio audible précédente (revient manuellement de la piste précédente du disque compact à la suivante ou de la station de radio présélectionnée précédente à la suivante).

N. Touche de fonction 2 : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

O. Touche de fonction 1 : sélectionnez les différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en cours (p. ex. radio ou lecteur de disque).

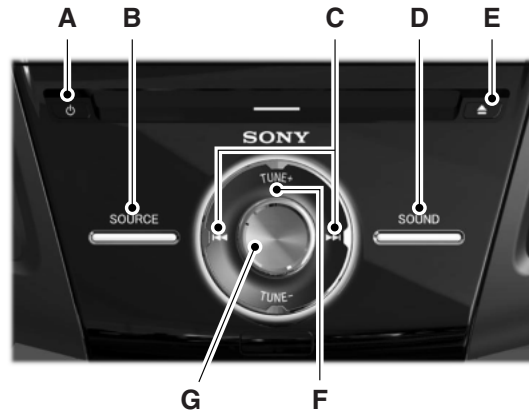
P. TÉLÉPHONE : accédez aux fonctions téléphoniques du système SYNC^{MD}. Consultez le chapitre réservé au système SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

Q. AUXILIAIRE : accédez aux fonctions média du système SYNC^{MD}. Consultez le chapitre réservé au système SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

R. SIRIUS : accédez aux différentes fonctions de la radio satellite SIRIUS en appuyant sur SIRIUS, puis sur MENU. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

S. RADIO : accédez aux différentes fonctions de la radio en appuyant sur RADIO, puis sur MENU. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

T. CD : accédez aux différentes fonctions du lecteur de disques compacts en appuyant sur CD, puis sur MENU. Consultez la rubrique *Structure de menu* plus loin dans cette section.

CHAÎNE STÉRÉO SONY^{MD} AM-FM AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS À UN SEUL DISQUE


AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : la plupart des fonctions audio sont commandées par le système MyFord Touch^{MD}. Consultez le chapitre *MyFord Touch^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

A. **Alimentation :** appuyez sur la touche Power pour allumer ou éteindre la chaîne stéréo.

B. **SOURCE :** accédez à divers modes audio tels que AM, FM et entrée A/V.

C. Recherche automatique/Recul/Avance rapide :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches de recherche automatique. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode SIRIUS, sélectionnez la chaîne précédente ou la suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches de recherche automatique pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez la piste précédente ou la suivante.

D. **SON** : procédez au réglage du son (aiguës, graves, moyennes, équilibre avant-arrière, équilibre gauche-droit).

E. **Éjection** : appuyez sur la commande d'éjection pour éjecter le disque compact.

F. SYNTONISATION +/SYNTONISATION -

- En mode radio, vous pouvez rechercher la bande de fréquences par échelons.
- En mode SIRIUS, vous pouvez trouver la station de radio satellite SIRIUS suivante ou précédente disponible.

G. **Volume** : tournez le bouton pour régler le volume.

STRUCTURE DE MENU

Nota : selon votre système, certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou être absentes, ou elles peuvent s'afficher à l'écran et être sélectionnées à l'aide des touches de fonction.

Appuyez sur la touche MENU.

Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options (si la fonction est activée).

Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un menu.

Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.

RADIO	
Syntonisation manuelle	Utilisez les touches fléchées gauche et droite pour parcourir la bande de fréquences en aval ou en amont.
Balayage automatique	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de toutes les chaînes disponibles.
Mise en mémoire automatique	Sélectionnez cette option pour mettre automatiquement en mémoire les six stations locales les plus puissantes des bandes de fréquences AM et FM.
Définir le type de programmation et la catégorie	Sélectionnez cette option pour effectuer une recherche des différentes catégories de musique (rock, pop, country, etc.).
Signal numérique de diffusion radio ou radiocommunication de données	Sélectionnez cette option pour afficher des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. La radio RBDS activée pour que vous puissiez définir une catégorie.
SIRIUS	
Balayage automatique	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de toutes les chaînes disponibles.
Afficher le numéro de série électronique	Sélectionnez cette option pour consulter le numéro de série électronique de votre radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec SIRIUS ^{MD} pour activer, modifier ou faire un suivi de votre compte d'utilisateur de radio satellite.
Guide des chaînes	Sélectionnez cette option pour afficher les chaînes radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour choisir Syntoniser la chaîne, Sauter la chaîne ou Verrouiller la chaîne. Une fois que vous avez sauté ou verrouillé une chaîne, vous ne pourrez y accéder qu'en appuyant sur Direct et en entrant le numéro de la chaîne. Vous devez fournir votre NIP pour verrouiller ou déverrouiller une chaîne.

SIRIUS	
Définir la catégorie	Sélectionnez cette option pour afficher les différentes catégories de chaîne (pop, rock, nouvelles, etc.). Si vous choisissez une catégorie, les fonctions de recherche automatique et de balayage ne s'arrêteront que sur les chaînes appartenant à cette catégorie.
Alertes	Sélectionnez cette option pour activer ou désactiver une alerte concernant une chanson, un artiste ou une équipe. Le système vous alerte lors de la relecture de la chanson sur une autre chaîne. Le système peut mémoriser jusqu'à 20 alertes.
Déverrouiller toutes les stations	Utilisez votre NIP pour déverrouiller les stations qui ont été verrouillées.
Ne pas sauter de station	Utilisez cette option annuler les sauts de chaînes programmés antérieurement.
Verrouillage parental (NIP)	Sélectionnez cette option pour créer un NIP vous permettant de verrouiller et déverrouiller les chaînes. Votre NIP initial est 1234.
AUDIO	
Niveau de volume asservi à la vitesse	Cette fonction règle automatiquement le volume pour compenser la vitesse et le bruit du vent. Vous pouvez régler le système entre les réglages d'arrêt et +7.
Son	Cette option permet d'effectuer les réglages du son tels que les aiguës, les graves, les moyennes, l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière.
Mode de distribution du son	Cette fonction optimise la qualité du son pour la position assise choisie.

AUDIO	
Signal numérique de diffusion radio ou radiocommunication de données	Sélectionnez cette option pour afficher des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. La radio RBDS activée pour que vous puissiez définir une catégorie.
Traitement numérique du signal	Cette option vous permet de choisir le mode SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO ou le mode STÉRÉO.
CD (lecteur de disques compacts)	
Balayer tout	Sélectionnez cette option pour analyser toutes les sélections de disque.
Balayer le dossier	Sélectionnez cette option pour analyser la musique dans le dossier MP3 en cours.
Compression de disque compact	Sélectionnez cette option pour diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts et harmoniser ainsi l'écoute.
AFFICHAGE	
Atténuation	Sélectionnez cette option pour changer la luminosité de l'écran.
Langue	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en anglais, en français ou en espagnol.
Réglage de la température	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou en degrés Celsius.
HORLOGE	
Régler l'heure	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
Régler la date	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
12 ou 24 heures	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure en mode 12 heures ou en mode 24 heures.

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

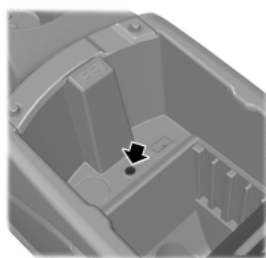
AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



AVERTISSEMENT : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT : Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, tel que la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



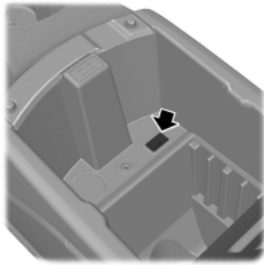
La prise d'entrée auxiliaire (AIJ) peut être située dans la console centrale (comme indiqué) ou dans la boîte à gants. Elle vous permet de brancher un lecteur de musique portatif et d'en effectuer la lecture par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute. La rallonge audio doit être munie de connecteurs mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité.

1. Assurez-vous de couper le moteur du véhicule, d'éteindre la radio ainsi que le lecteur de musique portatif et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche AUX jusqu'à ce que l'option LIGNE ou ENTRÉE DE LIGNE s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de volume de la station FM ou du disque compact. Effectuez ceci en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)



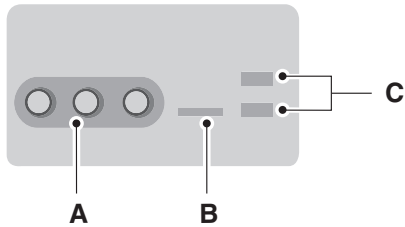
AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez le chapitre réservé au système *SYNC^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

PASSERELLE MULTIMÉDIA (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La passerelle multimédia est située dans la console centrale et comprend les fonctions suivantes :



- A. Entrées AV (audio-vidéo)
- B. Fente de carte mémoire flash
- C. Ports USB

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyFord Touch^{MD}*.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA RADIO SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Chaînes de la radio satellite

La radio satellite SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriuscanada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1 888 539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD}

Nota : SIRIUS^{MD} se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS^{MD} installé en usine

comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS^{MD} ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

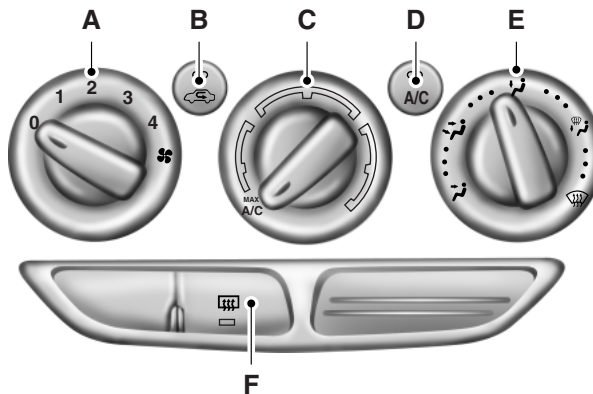
Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche SIRIUS et sur la touche de présélection 1.

Dépannage

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS ^{MD}		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS ^{MD}	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS^{MD}		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS ^{MD} au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ^{MD} ou la tour SIRIUS ^{MD} et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Communiquez avec SIRIUS ^{MD} au 1 888 539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS ^{MD} .	Communiquez avec SIRIUS ^{MD} au 1 888 539-7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	À l'aide du guide de chaînes, déverrouillez les chaînes ou annulez l'option de chaînes sautées.
Abonnement mis à jour	SIRIUS ^{MD} a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

COMMANDE MANUELLE DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION



A. **Commande de vitesse du ventilateur** : permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

B. **Recirculation de l'air** : appuyez sur cette touche pour alterner entre l'admission d'air extérieur et la recirculation de l'air de l'habitacle. Lorsque vous sélectionnez la recirculation de l'air, le bouton est illuminé et l'air dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

C. **Commande de température** : permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Si vous choisissez la position de climatisation maximale, le système redistribue l'air recyclé par les prises d'air du tableau de bord. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

Nota : lorsque la commande de température est en position de climatisation maximale, la climatisation et la recirculation d'air ne peuvent pas être désactivées.

D. **Climatisation** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.

E. **Commande de répartition de l'air** : tournez la commande pour sélectionner la distribution d'air volume.



Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches du tableau de bord.



Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.



Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air au plancher.



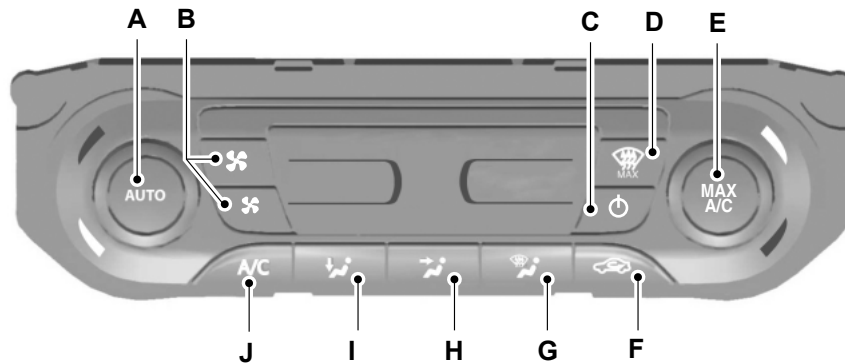
Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise et celles du plancher.



Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. Vous pouvez aussi augmenter la température et la vitesse du ventilateur pour réduire la formation de buée.

F. **Dégivrage arrière** : cette touche permet d'activer ou de désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

COMMANDE DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE



- A. **AUTO** : appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode automatique. Le système contrôle automatiquement la température, la quantité et la répartition de l'air pour atteindre et maintenir la température que vous avez sélectionnée.
- B. **Vitesse du ventilateur** : permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Appuyez sur les touches pour sélectionner la vitesse du ventilateur désirée. Le réglage est indiqué à l'écran.
- C. **Bouton de mise en/hors fonction** : appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction.
- D. **Dégivrage MAX** : appuyez sur cette touche pour répartir l'air extérieur entre les bouches d'air de pare-brise. La climatisation est automatiquement sélectionnée. Le ventilateur est réglé à la vitesse maximale et à la température la plus élevée. Lorsque la répartition de l'air est réglée à cette position, vous ne pouvez pas sélectionner la recirculation d'air ni régler manuellement la vitesse du ventilateur et la commande automatique de température. Appuyez sur la touche AUTO pour revenir au mode automatique.
- E. **Climatisation maximale** : appuyez sur cette touche pour répartir la climatisation maximale entre les bouches d'air du tableau de bord. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.
- F. **Recirculation de l'air** : appuyez sur cette touche pour alterner entre l'admission d'air extérieur et la recirculation de l'air de l'habitacle. L'air

présent dans l'habitacle recircule. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

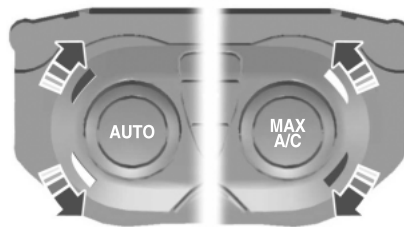
G. Dégivrage : appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air de pare-brise. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

H. Tableau de bord : appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air du tableau de bord.

I. Espace pour les jambes : appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air au plancher.

J. Climatisation : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.

Commande automatique de température



Vous pouvez régler la température entre 15,5 °C (60 °F) et 29,5 °C (85 °F) par pas de 0,5 °C (1 °F). En position BAS, 15 °C (59 °F), le système passe au mode de refroidissement continu. En position HAUT, 30 °C (86 °F), le système passe au mode de chauffage continu.

Nota : si vous sélectionnez l'une ou l'autre de ces positions, le système ne fournira pas une température uniforme.

Mode Mono

Dans ce mode, les réglages de la température du côté conducteur et du côté passager sont reliés. Si vous réglez la température au moyen de la molette du côté conducteur, le système réglera également la température du côté passager.

Mise hors fonction du mode Mono

Au moyen de la molette du côté passager, sélectionnez une température pour le côté passager. Le mode Mono se désactive automatiquement. La température du côté conducteur demeure inchangée. Vous pouvez maintenant régler les températures du côté conducteur et du côté passager indépendamment l'une de l'autre. Les réglages de la température de chaque côté sont indiqués à l'écran.

Remise en fonction du mode Mono

Appuyez sur la touche AUTO et maintenez-la enfoncée. La température du côté passager est réglée à la température sélectionnée du côté passager.

CONSEILS POUR CONTRÔLER LA CLIMATISATION DE L'HABITACLE**Conseils généraux**

Nota : l'utilisation prolongée de la fonction de recirculation de l'air peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

Nota : vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches d'air du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Nota : pour réduire l'accumulation d'humidité dans l'habitacle pendant la conduite, ne mettez pas le système hors fonction ou n'activez pas le mode de recirculation de l'air.

Nota : ne placez pas des objets sous les sièges avant, car cela pourrait nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

Commande de chauffage-climatisation manuelle

Nota : pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. Augmentez la température et la vitesse du ventilateur pour améliorer le désembuage.

Commande de chauffage-climatisation automatique

Nota : n'ajustez pas les réglages si la température dans l'habitacle est extrêmement chaude ou froide. Le système s'ajuste automatiquement aux réglages précédemment stockés en mémoire. Pour le bon fonctionnement du système, les bouches d'air du tableau de bord et latérales doivent être entièrement ouvertes.

Nota : si le mode AUTO est sélectionné à de basses températures ambiantes, le jet d'air sera dirigé vers le pare-brise et les glaces latérales tant que le moteur sera froid.

Nota : en mettant le système hors fonction, l'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle.

Nota : si le système est en mode AUTO alors que les températures intérieure et extérieure sont élevées, la recirculation d'air est automatiquement sélectionnée pour maximiser le refroidissement dans l'habitacle. Une fois que la température sélectionnée est atteinte, le système passe automatiquement à l'air extérieur.

Nota : si vous sélectionnez le dégivrage et le désembuage de pare-brise, les fonctions au niveau du tableau de bord et de l'espace pour les jambes sont automatiquement mises hors fonction et la climatisation s'active. L'air extérieur circule dans votre véhicule.

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Réglez le ventilateur à la vitesse maximale.	Appuyez sur le bouton de commande de la vitesse maximale du ventilateur.
2	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du plancher.	Appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air au plancher.

Réglages de chauffage recommandés

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Réglez le ventilateur à la deuxième vitesse.	Appuyez sur le bouton de commande de basse vitesse du ventilateur.
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du plancher et du pare-brise.	Appuyez sur les touches de répartition de l'air au plancher et au pare-brise.
4		Fermez les bouches d'air de tableau de bord. Ouvrez les bouches d'air latérales et orientez-les vers les glaces latérales.

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Réglez le ventilateur à la vitesse maximale.	Appuyez sur la touche AUTO.
2	Réglez la commande de température à la position de climatisation maximale.	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du tableau de bord.	

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Réglez le ventilateur à la deuxième vitesse.	Appuyez sur le bouton de commande de basse vitesse du ventilateur.
2	Réglez la commande de température à la position de refroidissement intermédiaire.	Réglez la commande de température à la position de refroidissement intermédiaire.
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du tableau de bord.	Appuyez sur la touche des bouches d'air au tableau de bord pour répartir l'air entre les bouches d'air du tableau de bord.

Véhicule immobile pendant des périodes prolongées lorsque la température ambiante est extrêmement élevée

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Serrez le frein de stationnement.	Serrez le frein de stationnement.
2	Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).	Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).
3	Réglez la commande de température à la position de climatisation maximale.	Appuyez sur la touche de climatisation maximale.
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus basse.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation manuelle	Véhicules avec commande de chauffage-climatisation automatique
1	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du tableau de bord et du plancher.	Appuyez sur la touche de dégivrage et de désembuage du pare-brise.
2	Appuyez sur la touche de climatisation.	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.
3	Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.	
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	
5	Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.	
6	Fermez les bouches d'aération du tableau de bord.	

Rendement de refroidissement maximal à la position des bouches d'air du tableau de bord ou à la position des bouches d'air du tableau de bord et du plancher.

	Commandes de chauffage-climatisation manuelle et automatique
1	Placez la commande automatique de température au réglage le plus froid.
2	Appuyez sur les boutons de climatisation et de recirculation d'air.
3	Placez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le en fonction du niveau de confort souhaité.

**GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS
(SELON L'ÉQUIPEMENT)****Dégivreur de lunette arrière**

Nota : cette fonction ne peut être utilisée que si le moteur est en marche.

Appuyez sur la touche pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la touche dans un délai de 10 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 10 minutes ou lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)

Nota : ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Nota : ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé.

FILTRE À AIR DE L'HABITACLE

Nota : le filtre à air de l'habitacle doit toujours être en place pour éviter l'infiltration de poussière et de corps étrangers dans le système. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle qui est logé dans l'espace pour les jambes du côté passager.

Le système de filtre à particules est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le système de filtre à particules offre les avantages suivants au conducteur et aux passagers :

- Il améliore le confort des occupants du véhicule en diminuant la concentration de particules présentes dans l'air.

- Il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation des dépôts de poussière.

Le filtre doit être remplacé à intervalles réguliers. Consultez le chapitre *Entretien périodique*.

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre à air de l'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Établissez le contact pour remettre le système aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système. Vous devrez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, telles que :

- Sièges chauffants
- Rétroviseurs chauffants
- Dégivreur de lunette arrière

Vous pouvez effectuer les réglages au moyen des commandes de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Systèmes de chauffage-climatisation à commande automatique

Réglages automatiques

Vous pouvez régler la commande de chauffage et de climatisation au mode AUTOMATIQUE au moyen du réglage suivant à l'écran d'information : Démarrage à distance > Commande de chauffage et de climatisation > Chauffage – Climatisation > Automatique. Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température intérieure à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). Le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants ne sont pas automatiquement activés.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs extérieurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler la commande de chauffage et de climatisation aux des derniers réglages utilisés au moyen de l'écran d'information :
Démarrage à distance> Commande de chauffage et de climatisation>
Chauffage – Climatisation> Derniers réglages. Le système de chauffage-climatisation utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés lors de la dernière coupure du moteur.

Appareils chauffés et refroidis

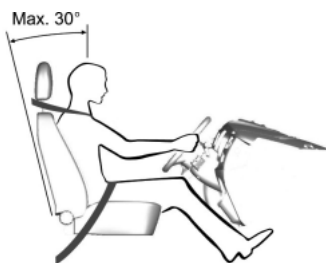
Le système de chauffage-climatisation contrôle d'autres appareils chauffés et refroidis dans le véhicule. Ces appareils (si disponibles et sélectionnés au mode AUTOMATIQUE à l'écran d'information) peuvent également être mis en fonction au moment du démarrage à distance. Les appareils chauffés sont normalement mis sous tension par temps froid et les appareils refroidis le sont par temps chaud.

POSITION ASSISE APPROPRIÉE

! **AVERTISSEMENT** : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

! **AVERTISSEMENT** : N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves en cas de collision.

! **AVERTISSEMENT** : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision. Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- N'inclinez pas le dossier de siège à plus de 30 degrés de la verticale.
- Assoyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre épine en position la plus arrière possible.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable.
- Maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 250 mm (10 po) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.
- Maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés.

- Pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la ceinture diagonale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

APPUIE-TÊTE



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

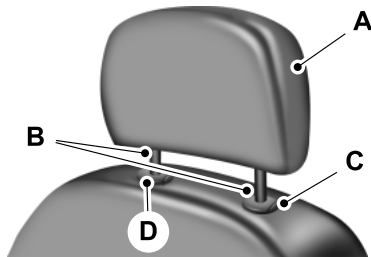
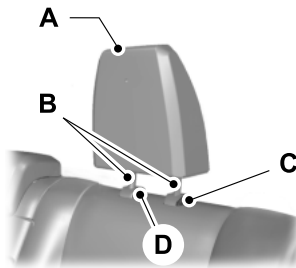
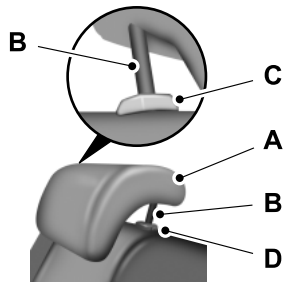


AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.



AVERTISSEMENT : Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : avant de régler un appuie-tête, mettez le dossier de siège à une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant**Appuie-tête de place arrière latérale****Appuie-tête de place arrière centrale**

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A. Un appuie-tête à absorption d'énergie
- B. Deux tiges en acier
- C. Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage
- D. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage

Pour régler l'appuie-tête**Relever**

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaisser

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Déposer

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille. Assurez-vous que le devant de l'appuie-tête fait face au devant du véhicule.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Les appuie-tête avant peuvent être inclinables pour un confort accru. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Inclinez l'appuie-tête vers l'avant en tirant doucement sur le haut de l'appuie-tête.

Une fois dans la position maximale d'inclinaison, inclinez davantage l'appuie-tête vers l'avant, puis relâchez-le pour qu'il se redresse.

Nota : ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à sa position verticale.

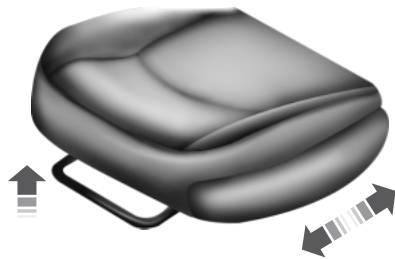
SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL



AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

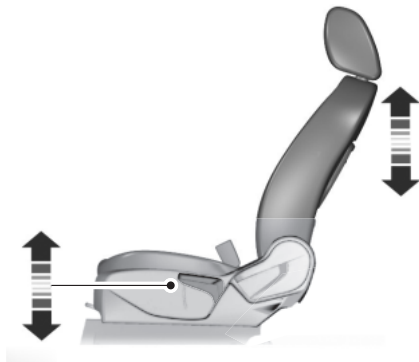


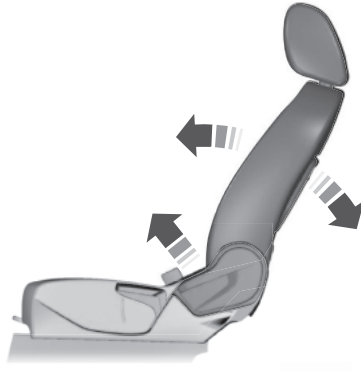
AVERTISSEMENT : Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



Déplacer le siège vers l'arrière et vers l'avant

Ajustez la hauteur du siège du conducteur



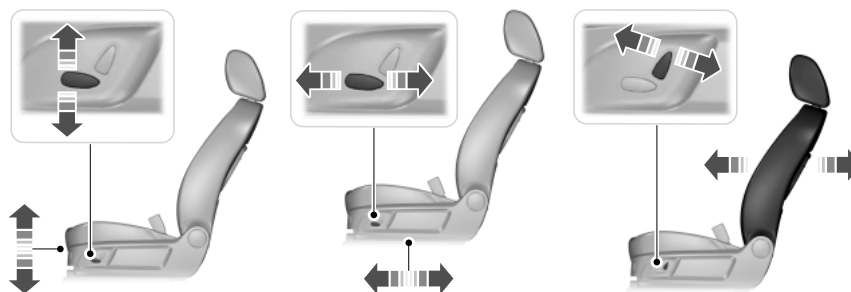
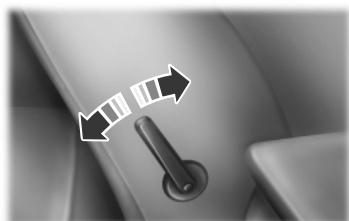
Réglage de l'inclinaison

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège advenant une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

**Réglage du support lombaire (selon l'équipement)**

Utilisez le levier situé sur le côté du dossier de siège pour ajuster le lombaire.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, car la batterie du véhicule risque de se décharger.

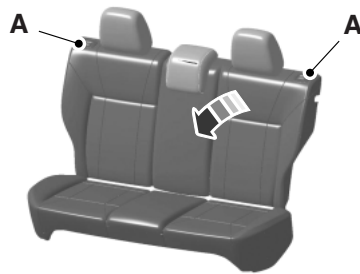
Réglez la commande à la température désirée.



Rabattez les sièges arrière

Nota : avant d'abaisser les dossiers de siège, retirez les appuie-tête des places latérales.

Pour abaisser les dossiers depuis l'intérieur du véhicule, effectuez les étapes suivantes :

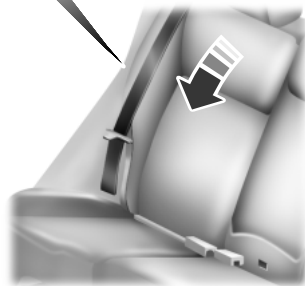


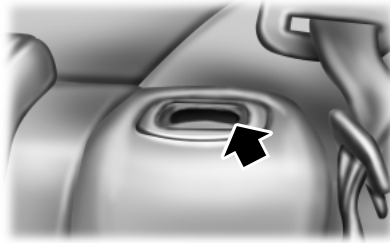
1. Appuyez sur les boutons de déverrouillage (A) vers le bas.
2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.

Nota : votre véhicule peut avoir des dossiers de siège scindés rabattables individuellement.



3. Rangez la ceinture de sécurité dans l'agrafe de rangement de ceinture pour éviter que la ceinture de sécurité ne se coince dans le loquet de siège.



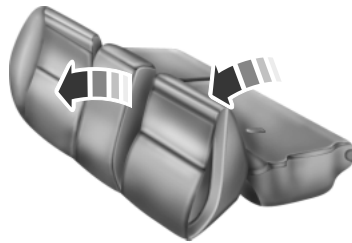


Lorsque vous relevez les dossiers de siège, assurez-vous, par un déclic audible, que le siège est bien enclenché et qu'aucune partie rouge n'est visible sur le bouton de déblocage des deux côtés.

Relèvement des coussins de siège (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Assurez-vous que la ceinture de sécurité ne repose pas sur le loquet de siège. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



Pour augmenter l'espace de chargement, vous pouvez relever les coussins de siège avant de rabattre le dossier. Cette caractéristique est seulement disponible sur les véhicules avec un dossier de siège pliant scindé.

PRISES DE COURANT AUXILIAIRES

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : n'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

Nota : n'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire.

Nota : pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.

Nota : n'utilisez pas la prise de courant pour actionner l'élément de l'allume-cigare.

Nota : l'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Nota : gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Vous trouverez des prises de courant auxiliaires :

- sur la console centrale;
- à l'arrière de la console centrale.

CONSOLE CENTRALE

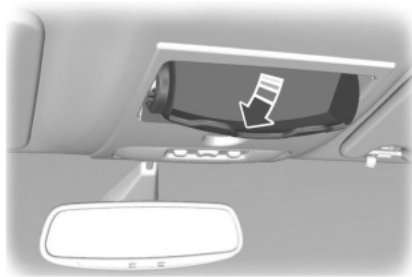
AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

La console de votre véhicule est dotée de différents accessoires. Ceux-ci peuvent inclure :

- Des porte-gobelets
- Compartiment de rangement
- Les connexions audiovisuelles auxiliaires, le port USB, la fente SD

CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'apparence de la console au pavillon varie selon les options choisies à l'achat.



Appuyez sur le bord arrière de la porte pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.



AVERTISSEMENT : Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors du démarrage du moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et durant l'opération. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur est difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Nota : pour couper le moteur lorsque votre véhicule est en mouvement, déplacez le levier sélecteur de la transmission à la position **N**. Utilisez la pédale de frein pour immobiliser votre véhicule en toute sécurité. Une fois que votre véhicule est immobilisé, coupez le moteur et déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesse à la position **P**. Tournez la clef à la position 0 ou 1.



0 (arrêt) : le contact n'est pas établi.

I (accessoire) : permet aux accessoires électriques comme la radio de fonctionner.

II (marche) : tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins et les indicateurs s'allument. Il s'agit de la position de la clé lorsque vous conduisez.

III (démarrage) : démarre le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

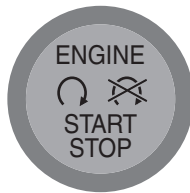
SYSTÈME DE DÉMARRAGE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques tels que les téléphones mobiles.

Nota : une clé valide doit se trouver à l'intérieur du véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Le bouton de démarrage est situé sur le tableau de bord, près du volant.

Mode Contact à l'allumage



Pour établir le contact, appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage. L'actionnement du bouton-poussoir de démarrage permet la mise en fonction de tous les circuits et les accessoires électriques ainsi que l'activation des témoins et des indicateurs.

Démarrage du véhicule

Exécutez les étapes suivantes pour démarrer votre véhicule.

1. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).
2. Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

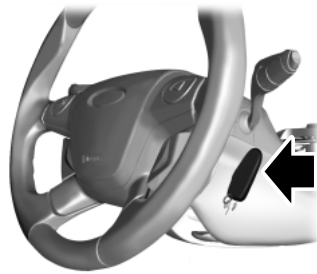
- les fréquences de clé sont bloquées;
- la pile de la clé est déchargée.

Si vous ne pouvez faire démarrer le moteur, procédez comme suit :

Télécommande à trois touches



1. Tenez la clé à l'emplacement de secours sur la colonne de direction.
2. Lorsque la clé se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le moteur.

Télécommande à cinq touches

1. Tenez la clé près du symbole sur la colonne de direction.
2. Lorsque la clé se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le moteur.

Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule est immobilisé, procédez comme suit :

1. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : le contact est coupé, tous les circuits électriques sont mis hors tension et tous les témoins et les indicateurs sont éteints.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT : Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne sera pas verrouillée, mais un plus grand effort devra être exercé. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent également être hors tension et certains témoins et indicateurs peuvent être éteints.

1. Appuyez sur le bouton de démarrage pendant une seconde ou appuyez dessus à trois reprises en moins de deux secondes.
2. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position N (point mort) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.

3. Une fois que le véhicule est immobilisé, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).

Redémarrage rapide

Si aucune clé valide n'est présente, la fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans un délai de 10 secondes suivant la coupure du contact. Appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage en moins de 10 secondes. Une fois le délai de 10 secondes écoulé, vous ne pourrez plus démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Une fois le véhicule en marche, il ne s'arrêtera que lorsque vous enfoncez le bouton-poussoir de démarrage, même si la clé n'est pas dans le véhicule. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé à l'intérieur du véhicule. Vous ne pouvez pas démarrer le véhicule si aucune clé valide n'est détectée en moins de 10 secondes.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Lorsque vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti augmente pour réchauffer le moteur. Si régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement).
- Établissez le contact.

Nota : ne touchez pas à la pédale d'accélérateur.

1. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement) ou N (point mort).
2. Enfoncez complètement la pédale de frein.
3. faites démarrer le moteur; Le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à la première tentative, attendez un court moment et essayez de nouveau.

Si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le moteur lorsque la température est en-dessous de -25 °C (-13 °F), appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur et essayez de nouveau.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur après trois tentatives, attendez 10 secondes et effectuez les étapes suivantes :

1. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position P (stationnement) ou N (point mort).
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Enfoncez complètement la pédale de frein.
4. faites démarrer le moteur;

Précautions contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez le moteur tourner au régime ralenti pendant des périodes prolongées, nous recommandons que vous preniez une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.



AVERTISSEMENT : Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches. afin de réduire les risques de décharges électriques.

Nota : un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système à une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit pouvoir être utilisée à l'extérieur, par temps froid, et doit porter de façon visible la mention *Approuvée pour usage extérieur*. N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire.
- Assurez-vous que le véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles.
- Assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide.
- Lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement.
- Avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.
- Assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ deux heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.



AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.



AVERTISSEMENT : Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures propres aux véhicules à carburant mixte, des dommages peuvent s'ensuivre et votre garantie pourrait être annulée.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés et lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de

lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

- Les réservoirs de carburant des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 à 85 pour cent d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme « du carburant à l'éthanol ». Une étiquette jaune est apposée au-dessus de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant des véhicules à carburant mixte.

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs et la canne à sucre. L'éthanol produit pour servir de carburant aux moteurs contient une petite proportion d'essence dans le but de le rendre impropre à la consommation. Le mélange obtenu est appelé « éthanol-carburant dénaturé », ce qui signifie qu'il contient de 2 % à 5 % d'essence et qu'il peut être utilisé dans les automobiles.

En été, l'éthanol-carburant peut contenir jusqu'à 85 % d'éthanol dénaturé (Ed85) et 15 % d'essence sans plomb. L'éthanol-carburant possède un indice d'octane supérieur à celui de l'essence ordinaire et du supercarburant sans plomb. Ceci permet de concevoir des véhicules plus efficaces et plus puissants.

Les mélanges hivernaux peuvent contenir jusqu'à 75 % d'éthanol dénaturé (Ed75) et 25 % d'essence sans plomb pour faciliter le démarrage à froid. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.

QUALITÉ DU CARBURANT

Nota : l'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Choix du carburant approprié

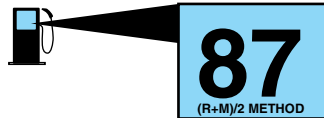
N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant, car vous risquez d'endommager le système antipollution ou de nuire au bon fonctionnement de ce dernier. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

Choisir le bon carburant pour un véhicule à carburant mixte (selon l'équipement)

Nota : si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir à carburant.

Les véhicules à carburant mixte sont conçus pour utiliser uniquement des mélanges de CARBURANT À L'ÉTHANOL (Ed75-Ed85) qui contiennent de 51 à 83 pour cent d'éthanol et de l'essence ordinaire sans plomb ou tout mélange de ces deux carburants.

Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gal US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Indice d'octane recommandé

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec

un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes. Avec l'allumage sans clé, démarrez le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'environ 3,8 L (1 gal US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Nota : n'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.



1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc dans le compartiment de la roue de secours.
2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT



AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – La loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE remplissez PAS le contenant à carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.

- N'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD}

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.
3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage.
4. Une fois terminé, attendez environ cinq secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message Vérifier admission d'essence peut s'afficher au tableau de bord. Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.
2. Arrêtez le moteur.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être

requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de niveau de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de niveau de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré comme suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de niveau de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

Unités standard : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

Unités métriques : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez-les par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft^{MD} ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Consultez votre livret de renseignements sur la garantie pour vous renseigner davantage sur la garantie des dispositifs antipollution.

Autodiagnostic embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD}* dans ce chapitre.
4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule.

Consultez la section *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.


Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.


Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

 **AVERTISSEMENT** : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

 **AVERTISSEMENT** : N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Boîte de vitesses PowerShift à grande économie de carburant

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de puissance se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

**P (stationnement)**

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesses et placez-le à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

R (marche arrière)

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

N (point mort)

Lorsque le levier de vitesses est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

D (marche avant)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Marche avant (D) avec annulation de la surmultipliée et assistance en côte

Appuyez sur le commutateur de commande de la boîte de vitesses sur le côté du levier sélecteur pour activer les fonctions d'annulation de la surmultipliée et d'assistance en côte.

Fonctions d'annulation de la surmultipliée et d'assistance en côte



- La surmultipliée est désactivée.
- La boîte de vitesses fonctionne du premier au cinquième rapport.
- Le témoin de fonction d'assistance en côte du groupe d'instruments s'allume.
- Offre davantage de frein moteur afin d'améliorer la qualité de conduite dans les régions montagneuses et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs dans les montées.
- Offre davantage de frein moteur dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule, par exemple, à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule.

- Permet de sélectionner les rapports qui offrent le degré de frein moteur souhaité en fonction des signaux d'entrée mentionnés précédemment. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.

Les fonctions d'annulation de la surmultipliée et d'assistance en côte assurent une sélection optimale des rapports en conduite dans les régions montagneuses. Lorsque vous quittez la région montagneuse, il est recommandé de reprendre le mode de marche avant (D) pour optimiser la consommation de carburant et le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Pour retourner au mode de marche avant (D), appuyez de nouveau sur le commutateur de commande de la boîte de vitesses.

- Le témoin de fonction d'assistance en côte du groupe d'instruments ne s'allumera pas.
- La boîte de vitesses fonctionnera du premier au sixième rapport.

L (basse vitesse)

Cette position :

- Assure un frein moteur maximal.
- Rétrograde au rapport le plus bas pour la vitesse du véhicule actuelle et autorise l'engagement du premier rapport lorsque le véhicule ralentit.
- N'est pas conçu pour une utilisation prolongée ou des conditions normales de conduite et augmente la consommation de carburant.

S (mode sport) (selon l'équipement)

Déplacement du levier sélecteur à la position S (mode sport) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Offre une utilisation supplémentaire de la gamme basse dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule (à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule).
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à des régimes plus élevés.

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift Automatic^{MD} (selon l'équipement)

Nota : la boîte de vitesses doit être à la position S (sport) pour que la boîte de vitesses SelectShift puisse fonctionner correctement.

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer manuellement les rapports. Pour utiliser SelectShift, déplacez le levier sélecteur à la position S (Sport). Vous pouvez maintenant utiliser le bouton situé sur le côté du levier pour sélectionner les rapports.



Utilisation du bouton pour la sélection manuelle des rapports :

- Appuyez sur (+) le bouton pour passer aux vitesses supérieures.
- Appuyez sur (-) sur le bouton pour passer aux vitesses inférieures.

Passez aux vitesses supérieures recommandées selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	24 km/h (15 mi/h)
2 à 3	40 km/h (25 mi/h)
3 à 4	64 km/h (40 mi/h)
4 à 5	72 km/h (45 mi/h)
5 à 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord indique le rapport sélectionné.

Si vous n'avez pas rétrogradé assez tôt, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

Nota : si vous ne voulez plus être en mode manuel, vous devez déplacer le levier sélecteur de rapport de la position S (Sport) à la position D (marche avant).

Nota : le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



AVERTISSEMENT : En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

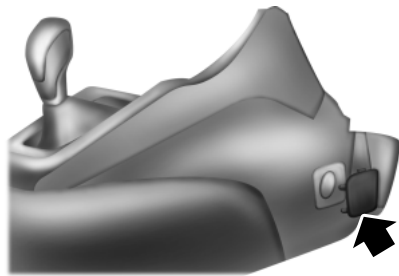


AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

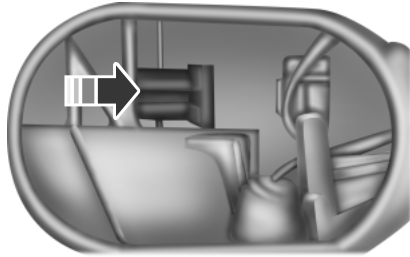
Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) :



1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé de contact à la position Arrêt, puis retirez-la.
2. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), dégagez soigneusement le couvercle d'accès du côté passager en le retirant. Retirez la fixation, puis enlevez le panneau latéral de la console pour exposer l'intérieur de l'ensemble du levier sélecteur.



3. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le côté passager ce dernier.

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur blanc enfoncé vers l'avant tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) à la position N (point mort).

5. Réinstallez le panneau latéral de console et fixez l'agrafe.

6. Réinstallez le couvercle d'accès.

7. Appuyez sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et desserrez le frein de stationnement.

Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : n'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés ou le moteur pourrait surchauffer.

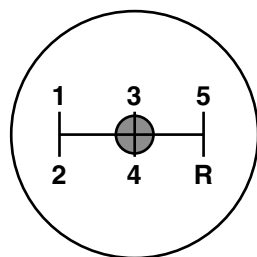
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)**Utilisation de l'embrayage**

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré;



2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position N (point mort);

3. faites démarrer le moteur;

4. appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : 1 (première) ou R (marche arrière);

5. desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin de ne pas limiter la course de la pédale de débrayage.

Nota : une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

Nota : ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Le moteur est conçu pour fonctionner à au moins 1 250 tr/min pour une puissance, une consommation de carburant et une durée de vie utile optimales. Dans le cas d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, ne faites pas tourner le moteur sous 1 250 tr/min lors de la conduite dans n'importe quel rapport (désigné aussi comme « calage »). Ceci ne s'applique pas lors de démarrage ou de ralenti du moteur alors que la boîte de vitesses se trouve en position N (point mort) ou que la pédale de débrayage est enfoncée. Le calage du moteur sous 1 250 tr/min peut endommager le groupe motopulseur, augmenter la

consommation de carburant, causer une accélération médiocre, des bruits, des vibrations et une dureté de conduite indésirables. Choisissez le prochain rapport le plus bas jusqu'à ce qu'un régime moteur approprié soit atteint.

Nota : ne rétrogradez pas en première (1) si votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h), pour éviter d'endommager l'embrayage.

Montez les vitesses aux seuils indiqués dans le tableau suivant.

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Boîte de vitesses manuelle à cinq rapports	
Changement de rapport de :	
1 à 2	23 km/h (14 mi/h)
2 à 3	39 km/h (24 mi/h)
3 à 4	51 km/h (32 mi/h)
4 à 5	71 km/h (44 mi/h)

Marche arrière (R)

Nota : immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Nota : le levier sélecteur ne peut être mis en position de marche arrière (R) qu'en le déplaçant à la gauche de la position de troisième (3) et de quatrième (4) vitesse avant d'engager la marche arrière (R). Il s'agit d'un dispositif de blocage destiné à empêcher le passage accidentel en marche arrière (R) à partir de la cinquième (5) vitesse.

Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et placez le levier sélecteur en position N (point mort). Placez le levier sélecteur en marche arrière (R).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier sélecteur au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau pour repasser la marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule



AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort (N). Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position N (point mort).
2. Serrez le frein de stationnement à fond, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez le premier rapport (1).
3. Coupez le contact.

SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : La fonction d'aide au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le bras de vitesse en position P (stationnement) ou à la première vitesse pour les boîtes de vitesses manuelles.



AVERTISSEMENT : Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé la fonction d'aide au démarrage en côte.



AVERTISSEMENT : En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'aide au démarrage en côte et d'intervenir au besoin.



AVERTISSEMENT : La fonction est désactivée si le régime du moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte est activée.

La fonction d'aide au démarrage en côte permet de faciliter le départ du véhicule lorsque le véhicule est sur une pente sans utiliser le frein de stationnement. Lorsque cette fonction est activée, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à deux secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Cette fonction est activée automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un déplacement arrière important du véhicule. Cette fonction n'est pas fonctionnelle si le frein de stationnement est activé.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

Nota : si le moteur tourne en surrégime, le système d'assistance au démarrage en côte est désactivé.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

GÉNÉRALITÉS

Nota : les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.



Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Une diminution de l'efficacité des freins est causée par des freins mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le contact, placez la boîte de vitesses à la position **P** (stationnement) et appliquez le frein de stationnement. Vérifiez ensuite la présence de toute interférence de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant le taux auquel vous appuyez sur la pédale de frein. Il assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Le témoin des freins antiblocage s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.



Si le système de freins antiblocage est désactivé, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin des freins s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer le circuit de freinage.

CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Ceci est normal.

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les dangers inhérents lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous effectuez des virages à une vitesse trop rapide;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est bien enclenché à la position **P** (stationnement [boîte de vitesses automatique]) ou à la position **1** (première vitesse [boîte de vitesses manuelle]).

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le plus possible sur le levier.

Pour relâcher le frein de stationnement, maintenez le bouton situé à la fin de la poignée de frein de stationnement enfoncé. Tirez légèrement sur la poignée puis appuyez vers le bas.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

UTILISATION DE LA FONCTION ANTIPATINAGE

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur. Désactivez la fonction antipatinage à l'aide de la commande de l'écran d'information. Cette option peut ne pas être offerte sur tous les modèles. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Témoins et messages des systèmes



AVERTISSEMENT : Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. À l'écran d'information, vérifiez que le système antipatinage n'a pas été désactivé manuellement. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le dispositif antilacet.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Lorsque le système antipatinage est mis hors fonction ou en fonction, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif AdvanceTrac^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif AdvanceTrac^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

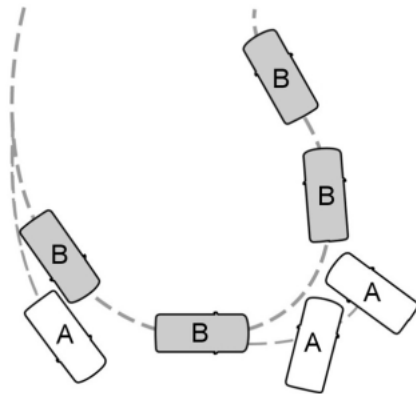


AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac^{MD} est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

Le système AdvanceTrac^{MD} vous aide à maintenir la maîtrise du véhicule lorsqu'il se trouve sur une surface glissante. La commande de stabilité électronique du système aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule, et le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. (Pour obtenir des renseignements détaillés sur le fonctionnement du système antipatinage, consultez le chapitre *Système antipatinage*.)

A Véhicule sans AdvanceTrac^{MD} sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec AdvanceTrac^{MD} conservant le contrôle sur une surface glissante.



UTILISATION D'ADVANCETRAC^{MD}

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ne peut être mis complètement hors fonction, mais la partie système électronique d'antidérapage (ESC) du dispositif est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière). La portion antipatinage du dispositif peut être désactivée indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

SONAR DE REcul (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.



AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.



AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

Nota : veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar de recul peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : si votre véhicule subit des dommages qui déforment ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être

altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : si votre véhicule est muni du dispositif MyKey^{MD}, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar de recul. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey^{MD}*.

Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le système s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

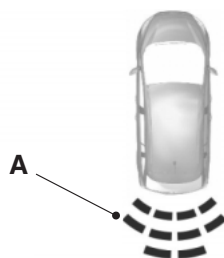
Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Utilisation du système de capteurs avant et arrière

Système de capteurs arrière

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle.

L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 30 cm (12 po). Si le sonar détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 30 cm (12 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



A. Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs).

Le système détecte la présence de certains objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée et que le véhicule :

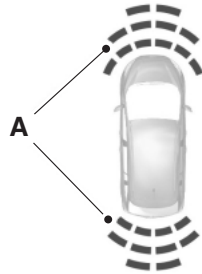
- se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- est immobile et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);

- se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).

Le sonar peut être désactivé à l'aide de la commande de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*. Si une anomalie est présente dans le système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et ne permet pas au conducteur d'activer le sonar défectueux.

Système de capteurs avant

Les capteurs avant sont activés lorsque le levier sélecteur se trouve dans une position autre que la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 12 km/h (7 mi/h).

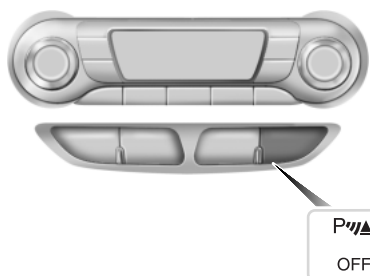


A. Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (27 po) du devant du véhicule et environ 15 à 35 cm (6 à 14 po) au côté de l'avant du véhicule. Consultez la section réservée au sonar de recul pour obtenir des détails sur la zone de couverture.

Le système fait retentir un avertisseur sonore lorsque les obstacles sont près de l'un des pare-chocs de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant des haut-parleurs de radio avant.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant des haut-parleurs de radio arrière.
- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 60 cm (24 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 40 cm (16 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 25 cm (10 po).

Pour obtenir des renseignements précis sur le sonar de recul du système, consultez cette section.



Appuyez sur le bouton pour mettre le système hors fonction. Il restera hors fonction tout au long du cycle d'allumage.

AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Ce système est conçu pour être une aide au stationnement supplémentaire. Il pourrait ne pas fonctionner dans certaines conditions et n'est pas destiné à remplacer l'attention et le jugement du conducteur. Le conducteur est responsable d'éviter les risques et de conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le sonar de recul est en fonction.

Nota : en tout temps, le conducteur est responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'assistance et d'intervenir au besoin.

L'aide au stationnement actif détectera une place de stationnement parallèle disponible et dirigera automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) pendant que vous contrôlez l'accélérateur, la transmission et les freins. Le système transmettra des instructions visuelles et/ou orales au conducteur pour stationner le véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace surveillé (p. ex. un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée, par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau

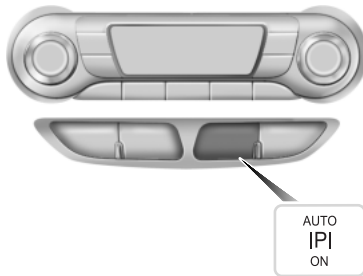
Nota : les capteurs peuvent ne pas détecter des objets sous une pluie abondante ou dans d'autres conditions pouvant causer des reflets perturbateurs.

Nota : les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores.

Le système ne devrait pas être utilisé si :

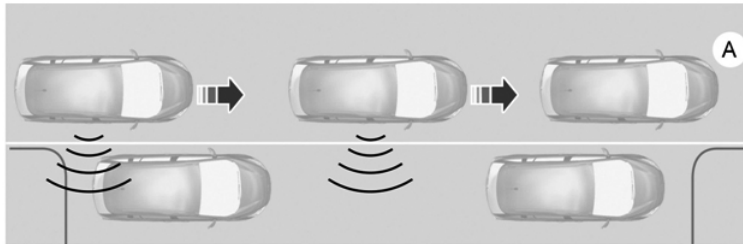
- un objet (c.-à-d. un support à vélo, une remorque, etc.) est attaché au devant ou à l'arrière du véhicule ou à un autre emplacement à proximité des capteurs;
- un objet comme une planche de surf est attaché au toit et dépasse de celui-ci;
- le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux sont endommagés (c.-à-d. dans une collision) ou encombrés par un objet étranger (c.-à-d. le revêtement du pare-chocs avant);
- une mini-roue de secours est utilisée.

L'aide au stationnement actif est utilisé



Appuyez sur le bouton; l'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système cherche une place de stationnement. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté de la rue vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Nota : si le clignotant n'est pas allumé, le système cherchera automatiquement du côté du passager.



Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Ralentissez et arrêtez à peu près à la position (A), puis suivez les instructions affichées à l'écran tactile.

Nota : vous devez vous assurer que rien ne vienne obstruer l'espace sélectionné pendant toute la durée de la manœuvre de stationnement.

Nota : les véhicules (p. ex. un bus ou un camion) avec des chargements qui dépassent, du mobilier urbain ou d'autres articles pourraient ne pas être détectés par le système d'aide au stationnement actif. Vous devez vous assurer que l'espace choisi convient au stationnement de votre véhicule.

Nota : vous devez conduire le véhicule le plus en parallèle possible lorsque vous passez devant une place de stationnement.

Nota : le système affiche toujours offre la dernière place de stationnement détectée (c.-à-d. si le véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il offre le dernier).

Nota : si le véhicule roule à plus de 35 km/h (20 mi/h) l'écran tactile affiche un message signalant au conducteur de ralentir.

Pilotage automatique dans la place de stationnement

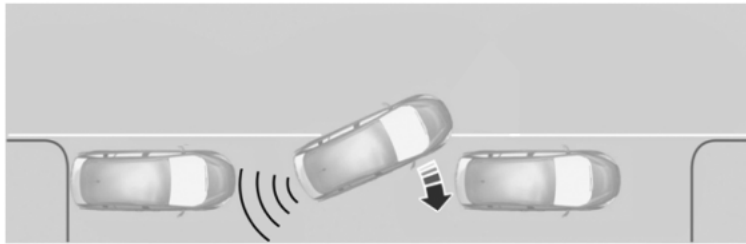
Nota : lorsque le véhicule roule à plus de 12 km/h (7 mi/h), le système se met hors fonction et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.

Nota : si une manœuvre est interrompue, le système se met hors fonction. Dans ce cas, la position du volant n'indiquera pas l'orientation réelle des roues et vous devrez reprendre la pleine maîtrise de la direction.

Si vous mettez le levier sélecteur en position R (marche arrière) et que vous vous assurez de ne pas toucher le volant (aussi, que rien d'autre ne puisse entraver son mouvement), le véhicule va effectuer de lui-même, en toute sécurité, tous les mouvements avant et arrière nécessaires à son stationnement conformément aux instructions affichées à l'écran tactile. Pendant la marche arrière, l'écran tactile affiche un message, accompagné d'un graphique correspondant, invitant le conducteur à vérifier partout autour (par souci de sécurité) et à reculer lentement.



Lorsque vous déterminez qu'il y a suffisamment d'espace devant et derrière le véhicule ou que vous entendez une forte tonalité du sonar de recul, immobilisez le véhicule.



Lorsque le pilotage automatique est terminé, l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et de corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Vous pouvez désactiver cette fonction en :

- appuyant sur le bouton de servofrein d'assistance d'arrêt actif;
- saisissant le volant;
- roulant à plus de 35 km/h (20 mi/h) environ pendant la recherche de stationnement actif;
- roulant à plus de 12 km/h (7 mi/h) pendant le pilotage automatique;
- désactivant le dispositif antipatinage.

Certaines conditions de fonctionnement du véhicule peuvent aussi désactiver le système :

- Le dispositif antipatinage s'est activé sur une surface glissante ou non pavée.
- Activation ou défaillance du système de freins antiblocage.
- En cas d'ouverture d'une des portes (sauf la porte du conducteur).
- En cas de contact du volant avec un objet.


En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche, suivi d'une alerte sonore. Les messages occasionnels de l'aide au stationnement actif peuvent survenir lors du fonctionnement normal. Dans le cas d'anomalies fréquentes et récurrentes de l'aide au stationnement actif, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule.


Dépannage du système


Le système ne cherche pas une place de stationnement
Le dispositif antipatinage peut être hors fonction
Une des portes (sauf la porte du conducteur) pourrait être mal fermée
Le système n'offre pas une place de stationnement particulière
Quelque chose touche peut-être au pare-chocs avant ou aux capteurs latéraux
Il n'y a pas suffisamment d'espace des deux côtés du véhicule pour stationner
Il n'y a pas suffisamment d'espace pour effectuer la manœuvre de stationnement du côté opposé de la place de stationnement
Le véhicule est éloigné de plus de 1,5 m (5 pieds) de la place de stationnement


Le système n'offre pas une place de stationnement particulière
Le véhicule est éloigné de plus de 40 cm (16 po) des véhicules stationnés avoisinants
La marche arrière (R) est engagée; le véhicule doit se déplacer vers l'avant pour détecter une place de stationnement
Le système ne positionne pas le véhicule à l'endroit où je veux dans la place de stationnement
Le véhicule roule dans la direction opposée au rapport de vitesse sélectionné (p. ex. rouler vers l'avant lorsque la position R [marche arrière] est sélectionnée)
La marche arrière (R) est engagée; le véhicule doit se déplacer vers l'avant pour détecter une place de stationnement
La place de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner le véhicule correctement
Les véhicules ou les objets bordant l'espace pourraient ne pas être positionnés correctement
Le véhicule s'est arrêté trop loin dépassé la place de stationnement Le système offre de meilleures performances lorsque vous abordez et dépassez l'espace de stationnement d'une longueur entière de véhicule
Les pneus pourraient ne pas être posés ou entretenus correctement (c.-à-d. mal gonflés, de tailles différentes ou inappropriés pour ce véhicule)
Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection
Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (p. ex. une saleuse, un chasse-neige, la caisse surélevée d'un camion de déménagement)
La longueur de la place de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que le véhicule a passé devant la place de stationnement
La température autour de votre véhicule change rapidement, comme lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou lorsque votre véhicule quitte un lave-auto automatique


**SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

 **AVERTISSEMENT** : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 **AVERTISSEMENT** : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

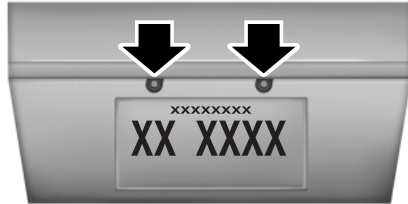
 **AVERTISSEMENT** : Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 **AVERTISSEMENT** : Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est ouvert. Si le hayon est ouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) ont été retirées lorsque le hayon est ouvert.

 **AVERTISSEMENT** : Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone derrière le véhicule. L'image sera affichée au rétroviseur ou à l'écran au centre du tableau de bord.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin emprunté par le véhicule et sa proximité aux objets qui le suivent.



L'appareil photo est situé à l'arrière du véhicule près de la plaque d'immatriculation. Selon le modèle de véhicule, il peut se trouver à l'un ou l'autre de ces emplacements.

Utilisation du système de caméra de marche arrière.

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière). Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule.

1. Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
2. Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent le parcours réel du véhicule lorsque celui-ci recule en ligne droite; ce guidage est utile lorsque vous reculez dans une place de stationnement ou alignez le véhicule sur un autre objet derrière le véhicule.
3. Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner le centre du véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Nota : si le levier sélecteur est placé en position R (marche arrière) et que le coffre/hayon est entrouvert, aucune caractéristique de la caméra de marche arrière ne s'affichera.

Nota : si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

Nota : lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est branché.

Nota : la caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux. Si l'éclairage est faible, attendez que les deux phares de recul soient fonctionnels avant d'utiliser l'écran de la caméra de marche arrière.

- Lorsque le champ visuel de la camera n'est pas aussi bon, en raison de la présence de boue, d'eau ou de débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- L'arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement appropriés du système de caméra de marche arrière.

Réglages des paramètres de la caméra de marche arrière

Pour accéder à l'un des paramètres du système de caméra de marche arrière, sélectionnez les options de menu ci-dessous sur l'écran tactile lorsque la transmission n'est pas à la position R (marche arrière) :

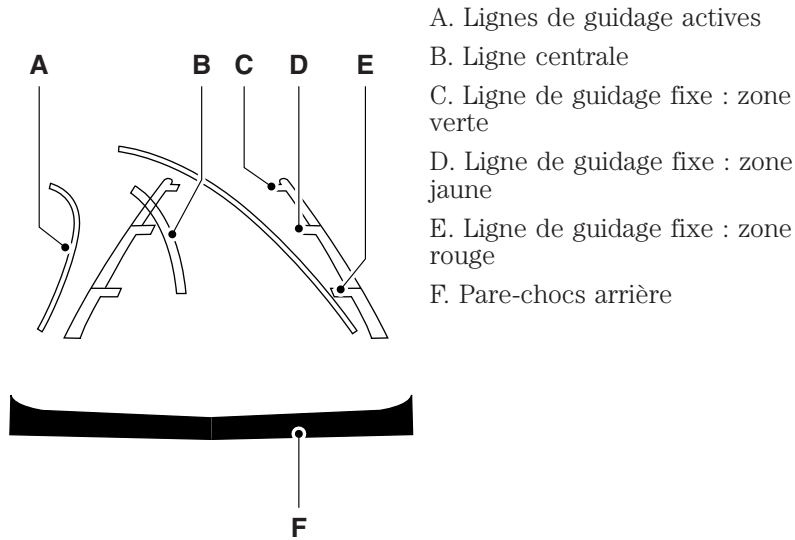
1. Menu
2. Véhicule
3. Caméra de marche arrière

Après que vous avez modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la (des) fonction(s) sélectionnée(s).

Lignes de guidage et ligne centrale

Nota : les lignes de guidage actives et les lignes de guidage fixes ne sont disponibles que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : la ligne centrale n'est disponible que lorsque les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.



Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers un parcours prévu. Si la position du volant est modifiée pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier du parcours prévu d'origine.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est droit, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉES + FIXES, FIXES et DÉSACTIVÉES.

Alerte visuelle du sonar de recul

Nota : l'alerte visuelle du sonar de recul n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : le système de sonar de recul n'est pas efficace lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

L'alerte visuelle du sonar de recul permet au conducteur de visionner la zone qui est détectée par le sonar de recul. Lorsqu'il détecte un objet, le système de sonar de recul affiche des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo. L'alerte attire l'attention sur l'objet détecté le plus proche. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Référez-vous à la section *Réglages des paramètres de la caméra de marche arrière* ci-dessus pour savoir comment activer ou désactiver la fonction d'alerte visuelle du sonar de recul.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT : Lorsque le zoom manuel est en fonction, le système n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : le zoom manuel n'est disponible que lorsque la transmission est en position de marche arrière (R).

Nota : lorsque le zoom manuel est activé, seule ligne centrale et affichée.

Le conducteur obtient ainsi un gros plan d'un objet derrière le véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est en fonction seulement lorsque la transmission est en position de marche arrière (R). Si la transmission passe à une autre position que celle de marche arrière (R), le zoom se met automatiquement hors fonction; il devra être réinitialisé lorsqu'on voudra l'utiliser à nouveau.

Les réglages possibles pour cette fonction sont HORS FONCTION, Niveau 1, Niveau 2 ou Niveau 3. Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour modifier la vue. Le niveau de sélection apparaît entre les boutons (c.-à-d. Niveau 1). Le réglage par défaut du zoom manuel est HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de marche arrière


Lorsque vous déplacez le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) ou à toute position autre que P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mi/h). Cette situation se produit quand la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit pressé.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Nota : la vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous conduisez sur une pente abrupte ascendante ou descendante. Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, serrez les freins si la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse programmée.

Nota : lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse du véhicule est inférieure à plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse



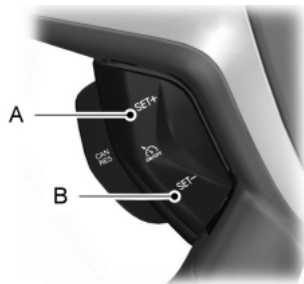
Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.

Programmation d'une vitesse

Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.



Le témoin apparaîtra au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

A. Accélérer

B. Décélérer

- Maintenez la touche RÉGLAGE+ ou RÉGLAGE-. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez sur RÉGLAGE + ou RÉGLAGE - puis relâchez la touche. La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Annulation de la vitesse programmée

Tirez la commande ANNULATION vers vous et relâchez-la, appuyez brièvement sur la pédale de frein ou appuyez sur la pédale de débrayage. Vous n'effacerez pas la vitesse programmée.

Nota : lorsque vous utilisez la pédale d'embrayage pour annuler la vitesse programmée, le régime du moteur peut augmenter brièvement.

Reprise de la vitesse programmée

Tirez la commande REPRISE vers vous et relâchez-la.

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : vous effacerez la vitesse programmée si vous désactivez le système.

Appuyez brièvement sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

MODE ÉCONOMIQUE

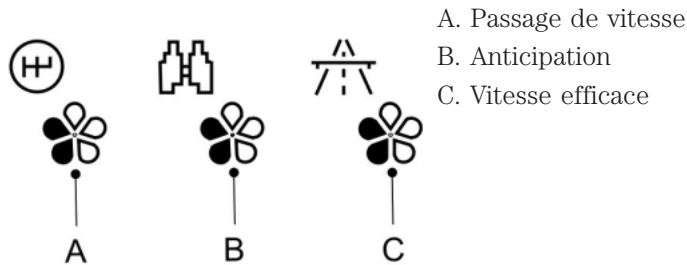
Ce système aide le conducteur à conduire de manière plus efficace en surveillant les caractéristiques de changement de rapport et en anticipant les conditions de la circulation et la vitesse.

La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales affichées à l'écran, cinq pétales étant la valeur la plus efficace. Plus vous conduisez de manière efficace, plus la valeur est élevée et meilleure est la consommation moyenne globale de carburant.

Nota : ces valeurs de rendement n'ont pas pour résultat une cote de consommation de carburant définie. Cette cote peut varier étant donné qu'elle n'est pas reliée aux habitudes de conduite. De nombreux autres facteurs tels que la distance des trajets et les démarrages à froid peuvent l'influencer.

Nota : des trajets courts et fréquents où le moteur n'a pas le temps de réchauffer augmentent également la consommation de carburant.

On accède au système au moyen de la commande de l'écran d'information. Consultez le tableau Ordinateur de bord dans le chapitre *Écrans d'information*.

Type 1**Passage de vitesse**

Pour améliorer la consommation de carburant, utilisez le plus haut rapport pour les conditions routières.

Anticipation

Régler la vitesse de votre véhicule et la distance par rapport aux autres véhicules et ainsi éviter de freiner et d'accélérer constamment améliore la consommation de carburant.

Vitesse efficace

Réduire la vitesse de conduite sur les routes non achalandées améliore la consommation de carburant. Conduire à haute vitesse augmente la consommation de carburant.

Type 2 et 3

L'information pertinente est affichée à l'écran d'information.

Réinitialisation du mode Économique

Réinitialisez la consommation moyenne de carburant au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : le calcul des nouvelles valeurs peut prendre un moment.

DIRECTION**Système de direction assistée à commande électrique**

AVERTISSEMENT : Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur a été détectée, un message de direction assistée s'affiche à l'écran d'information.



AVERTISSEMENT : Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message s'affiche à l'écran d'information. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur, puis vérifiez si le message de direction assistée apparaît de nouveau à l'écran d'information. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour une vérification immédiate.



AVERTISSEMENT : Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Il se peut que vous ne remarquiez pas de différence significative dans la direction, mais un problème sérieux peut être présent. À défaut de quoi vous pourriez perdre la maîtrise du volant de direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. L'utilisation extrême de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Lorsqu'une erreur du système de direction assistée a été détectée, des messages peuvent apparaître à l'écran d'information.

Conseils relatifs à la direction assistée

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des éléments de la direction desserrés ou usés;
- un alignement incorrect du véhicule.

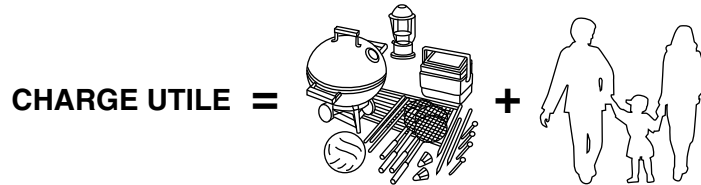
Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

LIMITE DE CHARGE**Chargement du véhicule**

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants afin de déterminer d'après l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation du véhicule la capacité de charge de ce dernier :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.



Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.



AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : **XXX kg or XXX lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

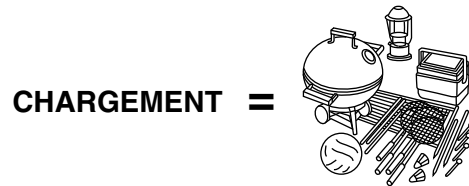
TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3
NOMBRE DE PLACES TOTAL 5 AVANT 2 ARRIERE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 492 kg ou 1085 lb.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

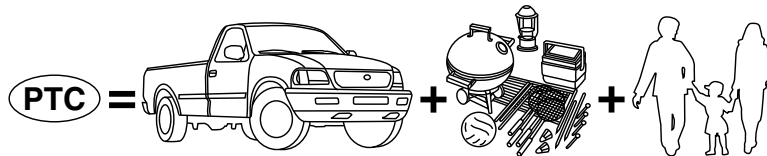
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

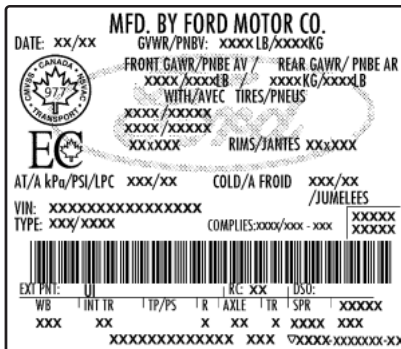
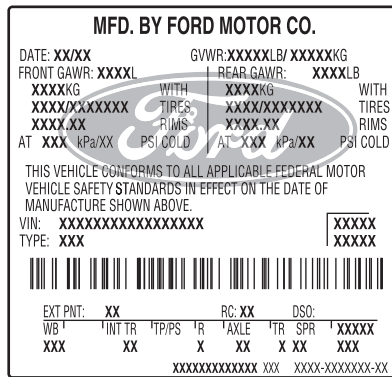
PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**





PTC (poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.


PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s’agit du poids maximal permis d’un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l’équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l’étiquette d’homologation de sécurité. L’étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**


- Exemple seulement :



 **AVERTISSEMENT** : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

 **AVERTISSEMENT** : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

 **AVERTISSEMENT** : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb), soit : $635 - 340 [5 \times 68] = 295$ kg. En unités impériales (1 400 - 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.


Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

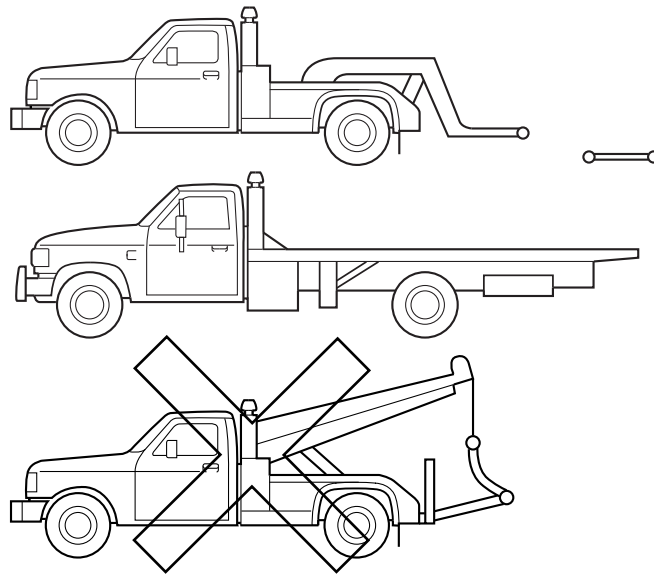
- Voici un autre exemple pour votre véhicule avec une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150$ lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule avec une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103$ kg; non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240$ lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

$635 - (2 \times 99) - (9 \times 45) = 635 - 198 - 405 = 32$ kg; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60$ lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

 **AVERTISSEMENT** : Ne tirez jamais de remorque avec ce véhicule. Votre véhicule ne possède pas l'équipement requis pour effectuer des remorquages. Les concessionnaires autorisés n'offrent pas d'ensemble de remorquage pour votre véhicule.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au

conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière à l'aide d'un lève-roues, les roues avant doivent être placées sur un porte-roues pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'avant au moyen d'un lève-roues, il est recommandé de soulever les roues arrière et de les poser sur un chariot porte-roues pour éviter d'endommager le bouclier arrière.

REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué (les quatre roues au sol, peu importe la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- La boîte de vitesses est placée à la position N (point mort). Consultez la section *Boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas déplacer la boîte de vitesses à la position N (point mort).
- Le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage-climatisation* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Nota : le véhicule doit être remorqué vers l'avant pour ne pas endommager les composants internes de la boîte de vitesses. De plus, il est recommandé de suivre les directives du fabricant de l'attelage de deuxième monte, le cas échéant.

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre

véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Avant le remorquage de votre véhicule, suivez ces directives pour la configuration particulière de votre véhicule **après** l'attelage au véhicule de loisir ou aux roues porteuses :

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesse au point mort (N).
 - La vitesse maximale de remorquage recommandée est de 113 km/h (70 mi/h).
 - La distance de remorquage est illimitée.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique sans système de démarrage à bouton-poussoir

Nota : la batterie **doit** être alimentée pour déplacer de façon adéquate les composants internes de la boîte de vitesses à la position N (point mort) dans l'étape 3. De plus, le déplacement du levier sélecteur à la position N (point mort) sans mettre d'abord le commutateur d'allumage à la position Contact (II) limite la capacité de remorquage à 56 km/h (35 mi/h) et 80 km (50 mi).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position Contact (II).
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).
4. Attendez que le message BOÎTE DE VITESSES PRÊTE s'affiche à l'écran multifonction, puis tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt (0) et relâchez la pédale de frein.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. (L'alarme antivol est désactivée jusqu'à ce que le câble de la batterie soit rebranché.) Consultez la section *Batterie* dans le chapitre *Entretien* lors du débranchement et du branchement du câble de batterie.
 - La vitesse maximale de remorquage recommandée est de 113 km/h (70 mi/h).
 - La distance de remorquage est illimitée.

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes du rebranchement du câble de batterie. En rebranchant ce câble, serrez-le jusqu'à ce qu'il soit bien fixé contre la borne; veillez à ne pas trop le serrer.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et d'un système de démarrage à bouton-poussoir

Nota : la batterie **doit** être alimentée pour déplacer de façon adéquate les composants internes de la boîte de vitesses à la position N (point mort) dans l'étape 3. De plus, le déplacement du levier sélecteur à la position N (point mort) sans mettre d'abord le commutateur d'allumage à la position Contact (II) limite la capacité de remorquage à 56 km/h (35 mi/h) et 80 km (50 mi).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Activez l'allumage en appuyant sur le bouton DÉMARRAGE-ARRÊT, mais **sans** appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort). Relâchez la pédale de frein.
4. Attendez que le message BOÎTE DE VITESSES PRÊTE s'affiche à l'écran multifonction, puis désactivez l'allumage en appuyant sur le bouton DÉMARRAGE-ARRÊT.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. (La clé de porte [à l'intérieur de la clé intelligente] est nécessaire pour verrouiller ou déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. De plus, l'alarme antivol est désactivée jusqu'à ce que le câble de batterie soit rebranché.) Consultez la section *Batterie* dans le chapitre *Entretien et Caractéristiques* lors du débranchement et du branchement du câble de batterie.
 - La vitesse maximale de remorquage recommandée est de 113 km/h (70 mi/h).
 - La distance de remorquage est illimitée.

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes du rebranchement du câble de batterie. En rebranchant ce câble, serrez-le jusqu'à ce qu'il soit bien fixé contre la borne; veillez à ne pas trop le serrer.

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus pendant environ 480 kilomètres (300 milles). Durant cette période, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite. Évitez la conduite à haute vitesse pendant les premiers 1 600 kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur. Ne tractez pas une remorque pendant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple la manière dont vous conduisez, les conditions dans lesquelles vous conduisez et les soins que vous apportez à votre véhicule.

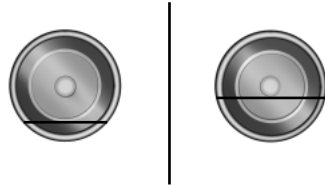
En adoptant les comportements suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez doucement et modérément.
- Conduisez à une vitesse constante sans arrêter.
- Prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.
- Fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Utilisez l'huile moteur recommandée.
- Effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières.

Évitez les comportements suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

- Les accélérations soudaines ou brusques.
- L'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ.
- L'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant.

- L'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite.
- Le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- L'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis).
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé.

CONDUITE DANS L'EAU

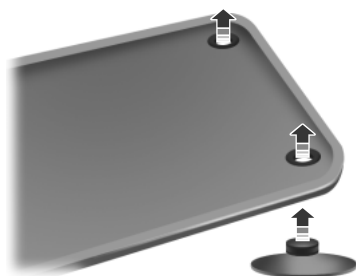
Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur.

Nota : la conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.

Nota : une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

TAPIS



AVERTISSEMENT : Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour la pose dans l'espace pour les jambes de votre véhicule.

Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

- Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.
- Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule qui ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de plancher du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

**AVERTISSEMENT** *(Suite)*

- Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.
- Assurez-vous toujours que les objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur durant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Si vous ne respectez pas les directives d'installation ou de fixation du tapis, ce dernier risque d'entraver le fonctionnement des pédales, ce pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à insérer la tige de fixation dans l'œillet et appuyez pour le verrouiller en place.
- Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

SERVICE DE DÉPANNAGE**Véhicules vendus aux É.-U. – Comment faire appel au service de dépannage**

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- vingt-quatre heures sur 24, 7 jours sur 7;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gal US) d'essence ou 18,9 L (5 gal US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – Disponible jusqu'à 30,5 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – Véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 \$ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Véhicules vendus aux É.-U. – Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford ou Lincoln) doivent composer le 1 800 241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service de dépannage

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Véhicules vendus au Canada – Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Au Canada, la carte se trouve dans le Livret de garantie situé dans la boîte à gants.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U. Reportez-vous aux renseignements sur la garantie ou visitez notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur les services et les avantages offerts au Canada.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Nota : les feux de détresse peuvent décharger votre batterie 12 V s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, effectuez les étapes suivantes pour le faire redémarrer :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe à carburant.

Nota : si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir, appuyez deux fois sur ce bouton pour réactiver le circuit d'alimentation.

DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Résultat, la boîte de vitesse peut avoir des changements de vitesse en douceur, mais fermes, ou les deux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Nota : n'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

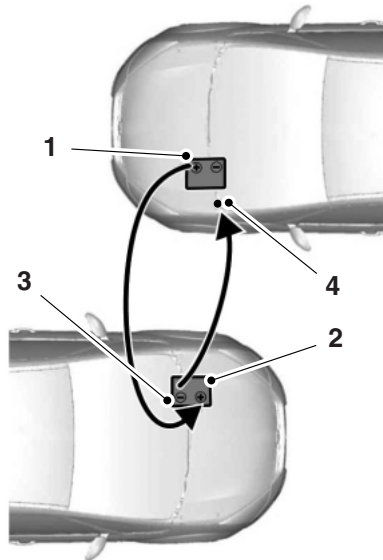
1. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
2. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
3. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

! **AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.

Nota : le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.



1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

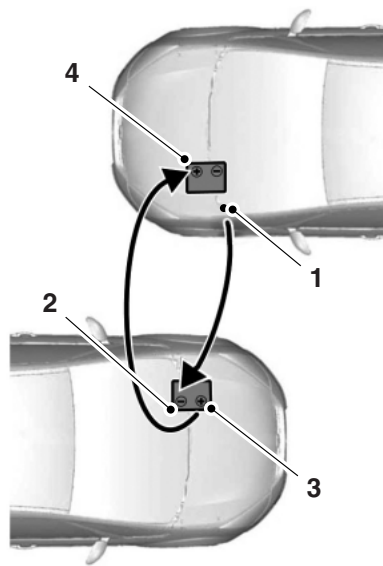
Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Nota : le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

Téléphone

1 800 392-3673 (FORD)

Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :

1 800 232-5952

En ligne

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.fordowner.ca.

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

1 800 565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en

justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

En Californie (É.-U. seulement)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. Deux tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU
2. Quatre tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs)

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre

nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1 800 955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

**BBB AUTO LINE
4200, boulevard Wilson, bureau 800
Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203-1833**

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le www.camvap.ca.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
É.-U.

Téléphone : 313 594-4857

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 1 800 841-FORD (3673).

Télécopieur : 313 390-0804

Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Centre de relations avec la clientèle
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Porto Rico 00922-1957
Téléphone : 1 800 841-FORD (3673)
Télécopieur : 313 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Centre de relations avec la clientèle
P.O. Box 21470
Dubai, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour Koweït : 24810575
Télécopieur : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170
Attention : Customer Service

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE.

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National

Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 É.-U.

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

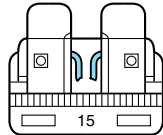
**DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ
(CANADA SEULEMENT)**

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transports Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1 800 333-0510, ou en ligne à :

[http://www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/
VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm](http://www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm).

REEMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles

appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Nota : remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Inten- sité	Fusibles ordinai- res	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartou- che à haute in- tensité	Cartou- che de fil fusible
2 A	Gris	Gris	–	–	–
3 A	Violet	Violet	–	–	–
4 A	Rose	Rose	–	–	–
5 A	Havane	Havane	–	–	–
7,5 A	Brun	Brun	–	–	–
10 A	Rouge	Rouge	–	–	–
15 A	Bleu	Bleu	–	–	–
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	–	Beige	Beige
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	–	–	Orange	Vert	Vert
50 A	–	–	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	–	–	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	–	–	Havane	–	Brun
80 A	–	–	Beige	Noir	Noir

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique



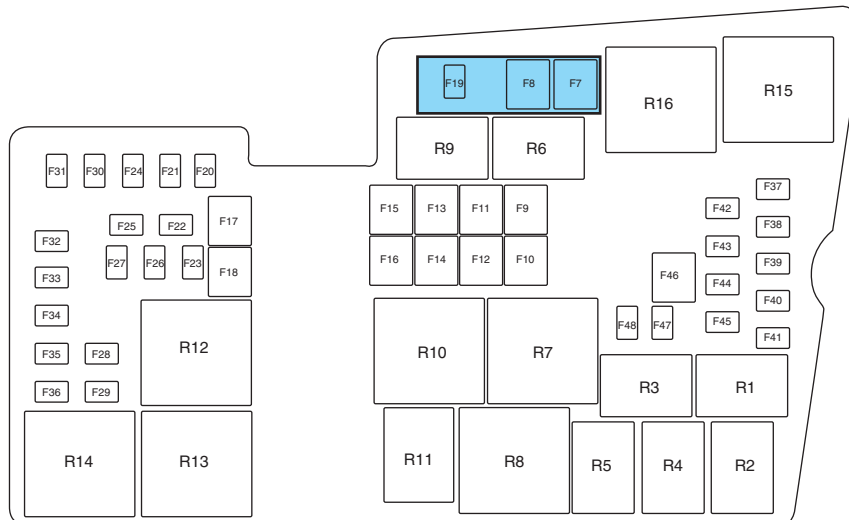
AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F1	–	Inutilisé
F2	–	Inutilisé
F3	–	Inutilisé
F4	–	Inutilisé
F5	–	Inutilisé
F6	–	Inutilisé
F7	40 A**	Pompe du système de freinage antiblocage/programme de stabilité électronique
F8	30 A**	Soupape du programme de stabilité électronique
F9	30 A**	Dégivreur de lunette arrière
F10	40 A**	Ventilateur du chauffage
F11	–	Inutilisé
F12	30 A**	Fusible du relais de commande du moteur
F13	30 A**	Relais du démarreur
F14	25 A**	Glace à commande électrique arrière (sans module de commande de porte)
F15	25 A**	Boîte de vitesses automatique
F16	–	Inutilisé
F17	–	Inutilisé
F18	20 A**	Moteur des essuie-glaces avant
F19	5 A*	Alimentation 15 du système de freinage antiblocage/programme de stabilité électronique
F20	15 A*	Avertisseur sonore
F21	5 A*	Commutateur de feu d'arrêt
F22	15 A*	Système de surveillance de batterie
F23	5 A*	Bobines de relais, module de commutateur d'éclairage

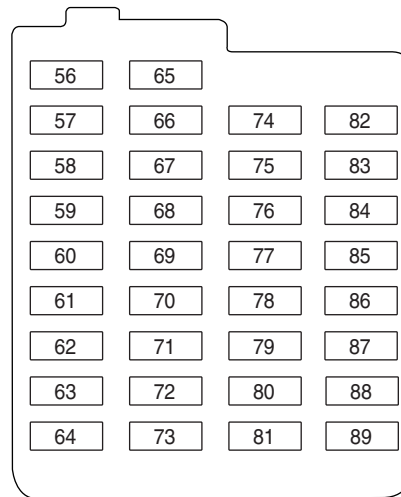
Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F24	–	Inutilisé
F25	10 A*	Rétroviseur extérieur à commande électrique (sans module de commande de porte)
F26	15 A*	Alimentation 30 du module de commande de la boîte de vitesses, boîte de vitesses automatique
F27	15 A*	Embrayage de climatisation
F28	5 A*	Alimentation du relais du circuit d'alimentation en carburant du débitmètre d'air d'admission
F29	20 A*	Inutilisé (rechange)
F30	–	Inutilisé
F31	–	Inutilisé
F32	10 A*	Soupape de récupération de gaz d'échappement, soupapes de commande rotationnelle, sondes à oxygène chauffantes
F33	15 A*	Bobines d'allumage
F34	10 A*	Injecteurs
F35	5 A*	Volet de calandre actif
F36	10 A*	Module de commande du moteur
F37	–	Inutilisé
F38	15 A*	Alimentation 15 du module de commande du moteur/module de commande de la boîte de vitesses
F39	5 A*	Module de commande des phares (Focus ST)
F40	5 A*	Alimentation 15 de la direction assistée à commande électronique
F41	20 A*	Alimentation 15 du module de commande de la carrosserie
F42	15 A*	Essuie-glace de lunette arrière

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F43	15 A*	Mise à niveau des phares à décharge à haute intensité (Focus ST)
F44	–	Inutilisé
F45	–	Inutilisé
F46	25 A*	Glaces à commande électrique avant (sans module de commande de porte)
F47	7,5 A*	Rétroviseur chauffant (sans module de commande de porte)
F48	5 A*	Rétroviseur extérieur à commande électrique (sans module de commande de porte)
R1	–	Inutilisé
R2	Micro-relais	Avertisseur sonore
R3	–	Inutilisé
R4	–	Inutilisé
R5	Micro-relais	Essuie-glace de lunette arrière
R6	–	Inutilisé
R7	–	Inutilisé
R8	–	Inutilisé
R9	–	Inutilisé
R10	Mini-relais	Relais du démarreur
R11	Micro-relais	Embrayage de climatisation
R12	Relais d'alimentation	Motoventilateur
R13	Mini-relais	Ventilateur du dispositif de chauffage
R14	Mini-relais	Relais de commande du moteur
R15	Relais d'alimentation	Dégivreur de lunette arrière
R16	Relais d'alimentation	Allumage 15

*Fusibles ordinaires **Fusibles à cartouche

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé du côté droit sous la boîte à gants.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

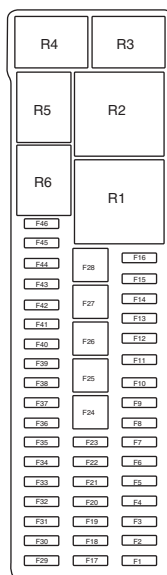
Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
56	20 A	Alimentation de pompe à carburant, débitmètre d'air massique
57	–	Inutilisé
58	–	Inutilisé
59	5 A	Émetteur de l'antidémarrage
60	10 A	Éclairage intérieur, bloc de commutateurs de porte du conducteur, éclairage de boîte à gants, bloc de commutateurs de console au pavillon
61	20 A	Allume-cigare, prise de courant

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
62	5 A	Module de capteur de pluie, capteur d'humidité, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique
63	–	Inutilisé
64	–	Inutilisé
65	10 A	Ouverture du coffre à bagages
66	20 A	Alimentation de déverrouillage de porte du conducteur, serrure double
67	7,5 A	Système SYNC ^{MD} , affichage multifonction, module du système de repérage par satellites, boussole
68	–	Inutilisé
69	5 A	Tableau de bord
70	20 A	Verrouillage central et alimentation de déverrouillage
71	10 A	Module de commande de chauffage (système de chauffage-climatisation manuel), régulation électronique automatique de la température à deux zones
72	7,5 A	Module du volant
73	5 A	Prise de diagnostic
74	15 A	Alimentation des feux de croisement
75	15 A	Alimentation des phares antibrouillard
76	10 A	Alimentation des phares de recul
77	20 A	Alimentation du lave-glace de pare-brise
78	5 A	Commutateur d'allumage, bouton de démarrage

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
79	15 A	Radio, lecteur DVD avec système de navigation, écran tactile, commutateur des feux de détresse, commutateur de verrouillage de porte
80	20 A	Alimentation de toit ouvrant transparent
81	5 A	Récepteur de radiofréquence
82	20 A	Relais de lave-glace de pare-brise
83	20 A	Verrouillage central
84	20 A	Alimentation de déverrouillage de porte du conducteur, serrure double
85	7,5 A	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager, commutateur du dispositif de chauffage de siège avant, module de chauffage (système de chauffage-climatisation manuel), capteur de qualité d'air, radio, capteur de température et d'humidité dans l'habitacle
86	10 A	Module de sac gonflable, capteur de poids de l'occupant, témoin de neutralisation du sac gonflable du passager
87	–	Inutilisé
88	–	Inutilisé
89	–	Inutilisé

Porte-fusibles du coffre à bagages

Le porte-fusibles est situé dans le coffre à bagages derrière le passage de roue du côté gauche. Retirez le couvercle du porte-fusibles pour accéder aux fusibles.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F1	–	Inutilisé
F2	10 A	Module de véhicule sans clé
F3	5 A	Poignées de porte de véhicule équipé du système d'entrée sans clé
F4	25 A	Module de commande de porte avant gauche
F5	25 A	Module de commande de porte avant droite

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F6	25 A	Module de commande de porte arrière gauche
F7	25 A	Module de commande de porte arrière droite
F8	–	Inutilisé
F9	25 A	Moteur de siège du conducteur
F10	–	Inutilisé
F11	–	Inutilisé
F12	–	Inutilisé
F13	–	Inutilisé
F14	–	Inutilisé
F15	–	Inutilisé
F16	–	Inutilisé
F17	–	Inutilisé
F18	–	Inutilisé
F19	–	Inutilisé
F20	–	Inutilisé
F21	–	Inutilisé
F22	–	Inutilisé
F23	25 A	Amplificateur audio
F24	–	Inutilisé
F25	–	Inutilisé
F26	–	Inutilisé
F27	–	Inutilisé
F28	–	Inutilisé
F29	5 A	Caméra d'aide au stationnement
F30	5 A	Module d'aide au stationnement
F31	–	Inutilisé
F32	–	Inutilisé
F33	–	Inutilisé

Numéro de fusible/relais	Intensité	Composants protégés
F34	15 A	Dispositif de chauffage du siège du conducteur
F35	15 A	Dispositif de chauffage du siège du passager
F36	–	Inutilisé
F37	5 A	Toit ouvrant
F38	–	Inutilisé
F39	–	Inutilisé
F40	–	Inutilisé
F41	–	Inutilisé
F42	–	Inutilisé
F43	–	Inutilisé
F44	–	Inutilisé
F45	–	Inutilisé
F46	–	Inutilisé
R1	Relais d'alimentation	Relais 15 arrière (2/88)
R2	–	Inutilisé
R3	–	Inutilisé
R4	–	Inutilisé
R5	–	Inutilisé
R6	–	Inutilisé

GÉNÉRALITÉS

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft^{MD} sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, passez au premier rapport (1), puis relâchez la pédale de débrayage.
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues.

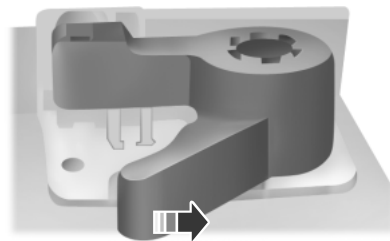
Si vous travaillez alors que le moteur tourne

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, passez à la position N (point mort), puis relâchez la pédale de débrayage.
2. Bloquez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

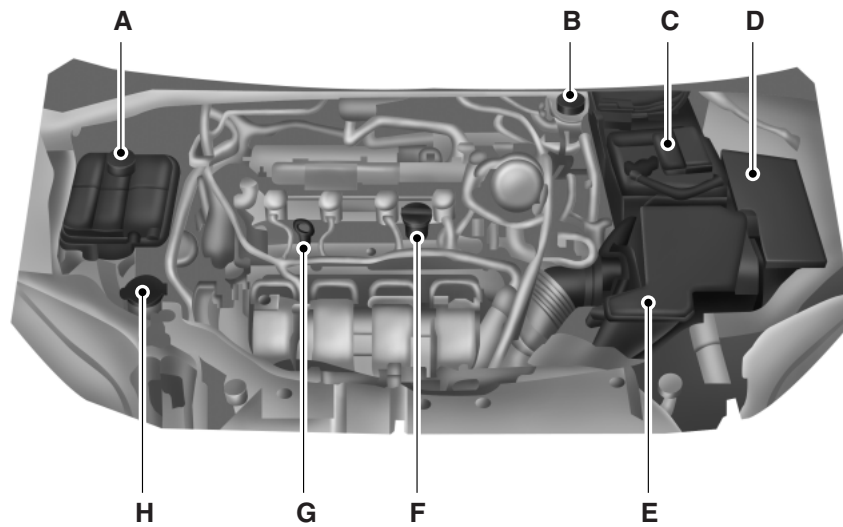
1. Tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord dans l'habitacle.



2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous l'avant du capot (à la gauche du centre), en poussant le loquet vers la droite.
3. Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

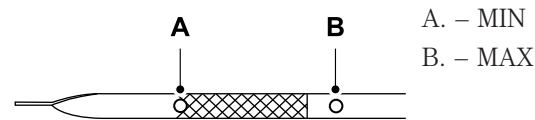
Pour fermer le capot, abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids pour les 20 à 30 derniers centimètres (8 à 11 derniers pouces).

Nota : assurez-vous que le capot est correctement fermé.

APERÇU SOUS LE CAPOT**Moteur 2.0L**

(Illustré sans capot moteur, selon l'équipement)

- A. Réservoir du liquide de refroidissement
- B. Réservoir de liquide de frein et d'embrayage
- C. Batterie
- D. Boîtier de distribution électrique
- E. Filtre à air
- F. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- G. Jauge d'huile moteur
- H. Réservoir de liquide lave-glace

JAUGE D'HUILE MOTEUR**VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR**

Nota : vérifiez le niveau avant de démarrer le moteur.

Nota : assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remplacez la jauge et retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile. Si le niveau se situe au repère MIN, ajoutez immédiatement de l'huile.

Ajout d'huile moteur

Nota : ne retirez pas le bouchon de réservoir lorsque le moteur est en marche.

Nota : n'ajoutez pas l'huile moteur au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font

partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de réservoir.
2. Ajoutez de l'huile moteur qui répond aux normes Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.
3. Remplacez le bouchon de réservoir. Tournez-le jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

Réinitialisation du système de contrôle de durée de vie utile de l'huile

Nota : le système de contrôle de durée utile de l'huile doit être réinitialisé seulement après une vidange d'huile.

1. Tournez la clé de contact en position Contact. Ne démarrez pas le moteur.

Dans le cas des véhicules équipés du système de démarrage à bouton-poussoir, maintenez le bouton de démarrage enfoncé pendant deux secondes sans appuyer sur la pédale de frein. Ne tentez pas de démarrer le moteur.

2. Appuyez sur les pédales d'accélérateur et de frein en même temps.

3. Appuyez fermement sur les deux pédales.

4. Après trois secondes, le message **Entretien : réinitialisation de l'huile en cours** s'affiche.

5. Après 25 secondes, le message **Entretien : réinitialisation de l'huile terminée** s'affiche.

6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.

7. Le message **Entretien : réinitialisation de l'huile terminée** n'est plus affiché.

8. Tournez la clé à la position Arrêt.

Dans le cas des véhicules équipés du système de démarrage à bouton-poussoir, appuyez sur le bouton de démarrage pour couper complètement le contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR**Vérification du liquide de refroidissement du moteur**

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Nota : assurez-vous que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : pour obtenir de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement devrait être vérifiée à l'aide d'un réfractomètre tel que l'outil Rotunda 300-ROB75240E disponible auprès de votre concessionnaire. Ford ne recommande pas l'utilisation d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Nota : le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Si le niveau se situe au repère MIN, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement.

Nota : les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement du moteur



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.



AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Nota : n'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Nota : pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Pourvu que le liquide de refroidissement du moteur soit clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que

le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec le produit de rinçage du circuit de refroidissement Motorcraft^{MD} Premium et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement du moteur prédilué aussitôt que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.



Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Limitation et protection du groupe motopropulseur

Nota : si vous conduisez le véhicule sans rectifier le problème relatif au moteur, les risques de dommages au moteur sont accrus. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

Le module de commande du moteur est muni d'une fonction appelée limitation et protection du groupe motopropulseur. La fonction de limitation et protection du groupe motopropulseur aide à protéger le moteur contre les dommages en cas de surchauffe du moteur (température du liquide de refroidissement ou de l'huile trop chaude). Cette fonction s'active automatiquement durant le fonctionnement normal du moteur lorsqu'elle détermine que la température du liquide de

refroidissement ou de l'huile est trop chaude. Elle intervient en réduisant graduellement le régime du moteur maximal prescrit jusqu'à ce que le moteur est suffisamment refroidi. La fonction rétablit automatiquement le fonctionnement normal du moteur lorsqu'elle détermine le refroidissement suffisant de la température du moteur.

Pendant la surchauffe du moteur, le groupe d'instruments affiche un message et un carillon retentit. Le moteur peut également manifester temporairement une puissance réduite et une limite diminuée du régime du moteur pendant la surchauffe.

Le fonctionnement du moteur lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée (l'indicateur de température du liquide de refroidissement est rouge) peut endommager le groupe motopropulseur. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, et laissez refroidir le moteur au ralenti.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Nota : le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié et, au besoin, la mise à niveau doit être effectuée par un concessionnaire autorisé.

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur.

L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.
3. Le niveau doit être au bas de l'orifice de remplissage.
4. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.

5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez la section *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE



AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Nota : les systèmes de lave-glace avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

La batterie sans entretien Motorcraft^{MD} de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Nota : si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de batterie peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

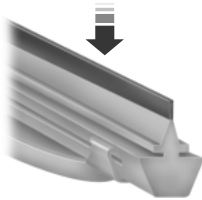
Nota : les accessoires et les composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire autorisé ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et peuvent également compromettre le rendement des autres circuits électriques dans le véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses automatique doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début de la conduite. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa souplesse de fonctionnement une fois qu'elle aura été réactualisée.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le branchement de la batterie.

Nota : la mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

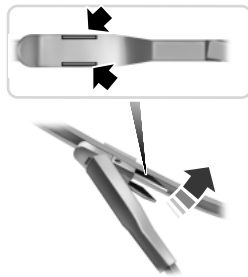
VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les bras d'essuie-glace peuvent être manuellement déplacés lorsque l'allumage est hors fonction. Ceci facilite le remplacement et le nettoyage des balais.



1. Coupez le contact avant d'enlever le balai d'essuie-glace.

2. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

3. Appuyez sur les onglets de blocage pour libérer le balai du bras d'essuie-glace, puis tirez sur le balai pour le retirer du bras.

4. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic. Abaissez le bras d'essuie-glace et le balai sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace retournent automatiquement à leur position normale lorsque l'allumage est en fonction.

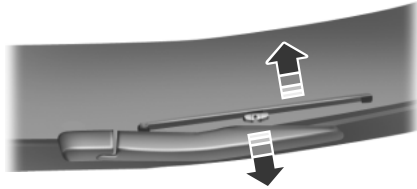
Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez le chapitre *Soins du véhicule*.

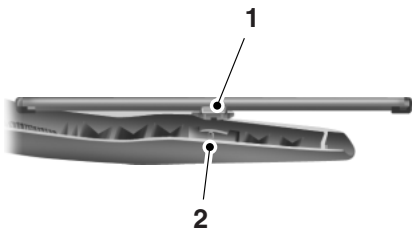
Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière (selon l'équipement)

Pour remplacer le balai d'essuie-glace de lunette :



1. Appuyez sur le balai d'essuie-glace contre le pare-brise avec la main et maintenez-le ainsi.
2. Éloignez le bras du balai pour les séparer.



3. Pour fixer le nouvel essuie-glace au bras d'essuie-glace, alignez l'encoche (1) et la contre-goupille (2), puis poussez fermement le bras d'essuie-glace dans le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR

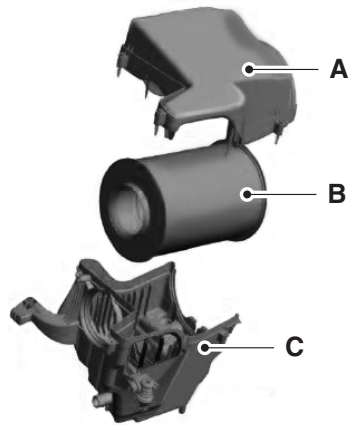
AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft^{MD}* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

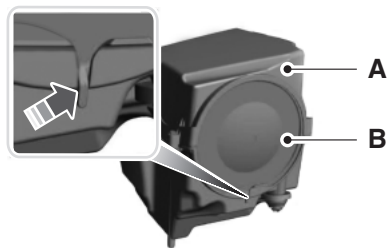
Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Consultez le chapitre *Entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

Nota : l'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacement de l'élément du filtre à air

1. Desserrez les vis qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air (A).
2. Relevez doucement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez le filtre à air (B) du boîtier de filtre à air (C).
4. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.
5. Posez un filtre à air neuf. Faites coulisser d'abord l'extrémité ouverte du filtre à air, sous l'onglet.



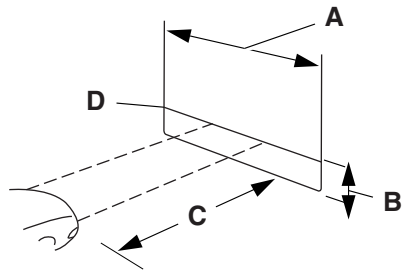
6. Alignez la languette à l'extrémité fermée du filtre à air (B) avec l'entaille dans le boîtier de filtre à air.
7. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air (A).
8. Resserrez les vis qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air au boîtier de filtre à air.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

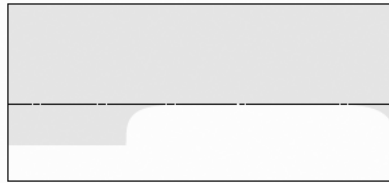


- (A) 2,4 m (8 pi)
- (B) Hauteur du centre du phare au sol
- (C) 7,6 m (25 pi)
- (D) Ligne de repère horizontale

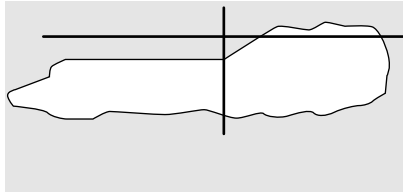
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez une ligne horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou sur la surface verticale à cette hauteur.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

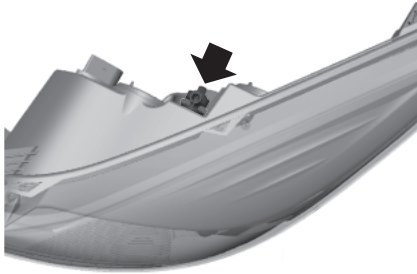
Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

Véhicules avec phares à halogène :

Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

Véhicules avec phares à lampe à décharge :

Le phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 cm (2 po) sous la ligne de repère horizontale.



4. Repérez le réglageur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le réglageur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour orienter le phare. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.

5. Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

DÉPOSE D'UN PHARE

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Retirez les deux vis du bloc optique.
3. Tirez soigneusement le bloc optique le plus loin possible vers l'avant du véhicule pour le dégager du point de fixation inférieur.

4. Soulevez prudemment le côté extérieur du phare et retirez-le.

5. Débranchez le connecteur électrique.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE**Condensation dans les blocs optiques**

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la brume peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

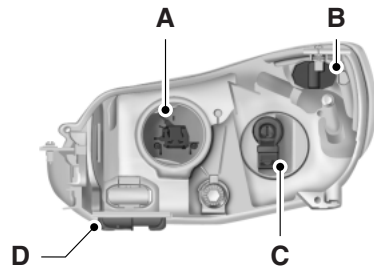
- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces dans la lentille.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

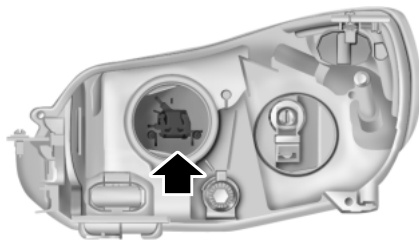
Remplacement des ampoules de phare

AVERTISSEMENT : Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

Nota : si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un linge imbibé d'alcool à friction avant de l'utiliser.

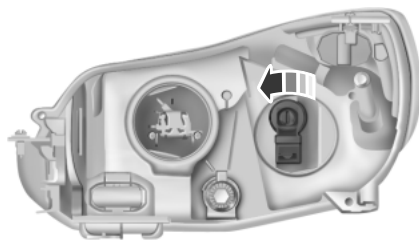
**Bloc optique :**

- A. Ampoule de phare de feu de route
- B. Ampoule de feu de position latéral
- C. Ampoule de feu de croisement
- D. Ampoule de feu de position avant et ampoule de clignotant

**Ampoule de phare de feu de route :**

1. Retirez le bloc optique.
2. Retirez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur électrique.
4. Retirez l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

**Ampoule de feu de croisement :**

1. Retirez le bloc optique.
2. Retirez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur électrique.
4. Retirez l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

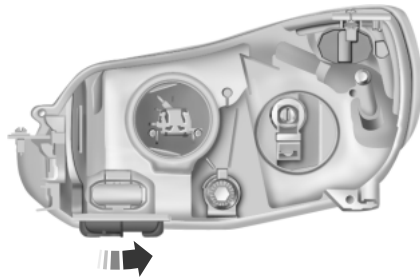
Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Nota : assurez-vous que l'agrafe à ressort n'est pas endommagée ou délogée du bloc optique lors du remplacement.

Remplacement des ampoules de phares avec lampes à décharge (selon l'équipement)

Les ampoules des feux de croisement des phares sur votre véhicule utilisent une alimentation de type « décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

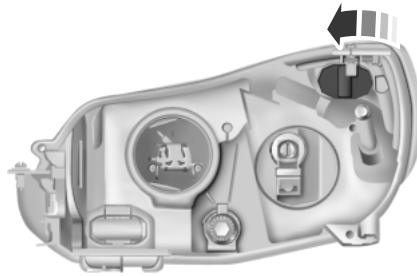
Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant



1. Retirez le capuchon en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Retirez la douille d'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

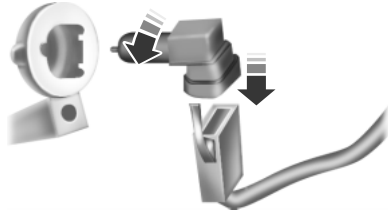
Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux



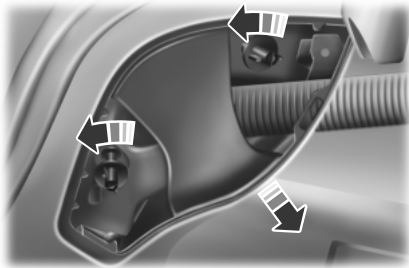
1. Retirez le capuchon.
2. Retirez la douille d'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

**Remplacement des ampoules des phares antibrouillard
(selon l'équipement)**

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage n'est pas activé.
2. Passez la main sous l'aile avant et retirez le déflecteur.
3. Retirez l'ensemble de faisceau et ampoule du phare antibrouillard en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
4. Débranchez le faisceau de l'ampoule en le tirant tout droit.

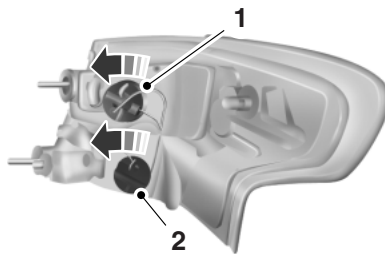
Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des feux arrière – 4 portes

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le coffre.
2. Retirez le panneau de garnissage de l'intérieur du coffre à bagages.
3. Retirez les deux écrous du bloc optique.

4. Tirez doucement le bloc optique du véhicule.

5. Retirez l'ampoule en tournant la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.

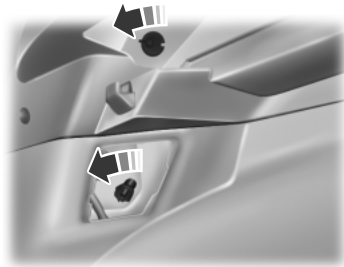


- Ampoule de clignotant (1)
- Ampoule de feux de freinage et feux arrière (2)

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

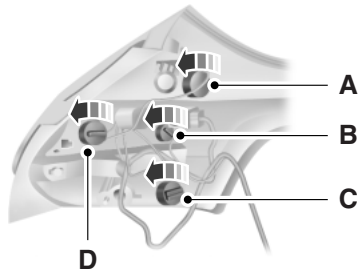
Nota : l'ampoule de phare de recul se trouve dans le couvercle du coffre à bagages. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

Remplacement des feux arrière – 5 portes



1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le coffre.
2. Retirez le panneau de garnissage de l'intérieur du coffre à bagages.
3. Retirez les deux écrous du bloc optique.

4. Tirez doucement le bloc optique du véhicule.
5. Retirez l'ampoule en tournant la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.



- A. Ampoule de feu de freinage
- B. Ampoule de phare de recul
- C. Ampoule de feu arrière et de feu de position latéral
- D. Ampoule de clignotant

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement du bloc optique de plaque d'immatriculation

Votre véhicule est équipé d'un bloc optique de plaque d'immatriculation à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

Remplacement du troisième feu de freinage

Votre véhicule est équipé d'un troisième feu de freinage à diode électroluminescente. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Numéro commercial
Feu de route	H1LL
Feu de croisement (halogène)	H11LL
Feu de croisement (lampe à décharge à haute intensité)	D8S
Clignotant (avant)	W21W
Feu de position et feu de position latéral (avant)	168NA
Phares antibrouillard (selon l'équipement)	H11LL
Feu d'arrêt et feu arrière	3157K
Clignotant	3757AK
Feux de recul	921
Plafonnier	H5W
*Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
*Troisième feu de freinage	DEL
*Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé.	
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.	

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15).

Shampooing Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).

Chiffon à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24).

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20).

Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A).

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101).

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100).

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A).

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14).

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23).

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93).

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A).

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft^{MD}.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.

- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD}.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Nota** : les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.

Éléments extérieurs chromés

Nota : n'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.

Nota : n'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft^{MD}.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD}. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- **Nota** : l'utilisation de produits de nettoyage autres que ceux recommandés peuvent entraîner des dommages esthétiques importants et permanents.

Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampoing superfin Motorcraft^{MD}.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD}.

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;

- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft^{MD} sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le shampoing pour moteurs Motorcraft^{MD};
- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Si le balayage des essuie-glaces ne s'effectue pas adéquatement, la présence de substances sur le pare-brise ou sur les balais d'essuie-glace peut provoquer un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD}.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de première qualité au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

Nota : n'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants, car vous risqueriez d'endommager la grille chauffante du dégivreur de lunette arrière.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD}.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft^{MD}. Au Canada, utilisez le nettoyeur multiusage Motorcraft^{MD}.
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la saturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et la lentille du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis utilisez un chiffon sec de coton blanc pour sécher les surfaces nettoyées.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.
3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbitez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon

doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD}. Séchez avec un chiffon doux.

- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : n'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre, faites ce qui suit :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD}. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD}.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez les niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant); assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tous problèmes.

ENTRETIEN DES PNEUS

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ROUES ET LES PNEUS À TAILLE BASSE 235/40R18

Si votre véhicule est équipé de pneus 235/40R18, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et roues confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Nota : votre Garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les roues.

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

• **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par l'United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des

pneus : le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1½) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

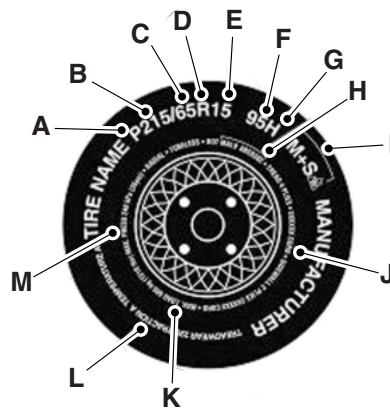
- **Étiquette des pneus** : étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu** : numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage** : mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard** : pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po² (37 lb/po² [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle** : pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa** : kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po²** : livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid** : la pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée** : la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu** : élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon** : partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc** : partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement** : partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

- **Jante** : support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »



Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

G. **H** : indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

Nota : pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des Transports** : ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique

que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S** : boue et neige ou

AT : tout-terrain ou

AS : toutes saisons.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé** : indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge** : indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

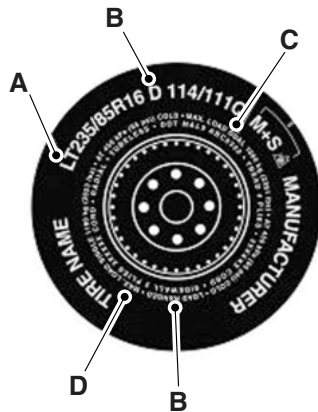
- **Indice d'usure** : l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1½) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence** : les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température** : les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression maximale autorisée** : indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge

maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT »



Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

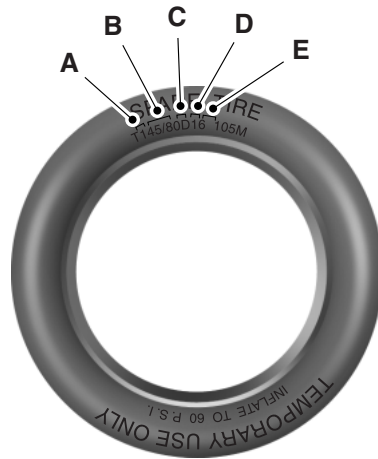
Nota : les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage :** indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : la taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : indique un pneu à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge dans le chapitre *Chargement du véhicule*.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.



AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de crevaison d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou

sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : la pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la

profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

**AVERTISSEMENT : Durée de vie utile**

Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Important : assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur l'autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

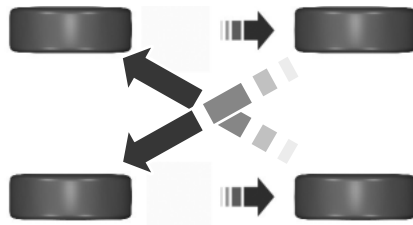
Permutation des pneus

Nota : si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : votre véhicule pourrait être équipé d'un pneu et d'une roue de secours de taille différente. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le *Calendrier d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.



- Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

UTILISATION DES CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES



AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Nota : les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Utilisez les chaînes antidérapantes de classification SAE S avec les pneus 195/65R15 ou 215/55R16 seulement; n'utilisez pas de chaînes antidérapantes avec des pneus de taille différente.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

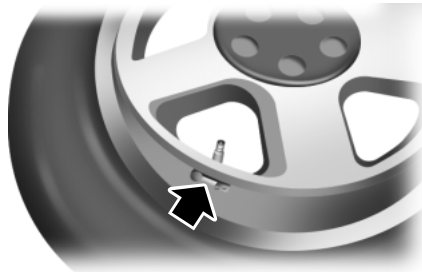
Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Changement d'un pneu muni du système de surveillance de la pression des pneus



Nota : chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	<p>1. Assurez que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section <i>Gonflage des pneus</i> dans ce chapitre.</p> <p>2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.</p>
	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagée et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du

véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REMPACEMENT D'UNE ROUE



AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.



AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* ci-dessus dans le chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T** : ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette** : ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux

- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)
- Le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT : Si l'une des roues avant est soulevée, la boîte-pont seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position **P** (stationnement) ou **N** (point mort).



AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position **P** (stationnement) ou **N** (point mort), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



AVERTISSEMENT : Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



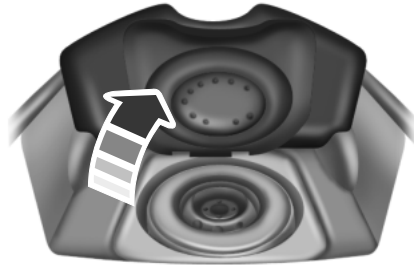
AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.



AVERTISSEMENT : Utilisez toujours le cric fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

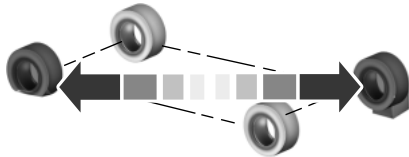
Nota : les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier sélecteur à la position **P** (stationnement) ou **N** (point mort) et coupez le contact.



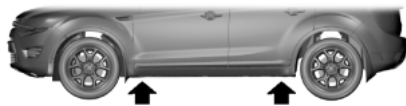
3. Retirez l'enjoliveur moquetté.
4. Retirez l'ensemble d'écrou à oreilles et de boulon qui fixe la roue de secours et le cric en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

5. Retirez la clé à goujon et le cric du support en mousse.



6. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

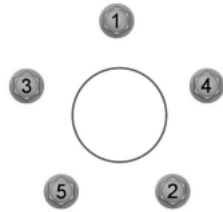
7. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



8. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement jaune du cric.

Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

9. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
10. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
11. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



12. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.

13. Rangez la roue enlevée, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue



AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 mi) de conduite après toute intervention sur une roue (permutation, crevaison, retrait, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M12 x 1,5	100	135

*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.



Nota : vérifiez l'alésage de guidage de roue et la surface de montage avant la pose. Retirez toute trace de corrosion visible ou de particules détachées.

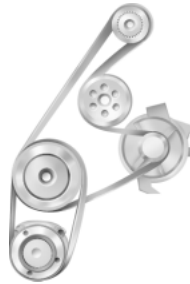
344 **Contenances et caractéristiques**

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur 2.0L GDI
Cylindrée (po ³)	121
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87 ou E85
Ordre d'allumage	1 - 3 - 4 - 2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	12,0:1
Écartement des électrodes	0,9 +/- 0,05 mm (0,035 +/- 0,001 po)

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

2.0L GDI



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce et norme Ford
Liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement) ¹	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 4 Motorcraft ^{MD}	PM-1-C / WSS-M6C65-A2
Serrure de porte, serrure et loquet auxiliaire de capot, serrure de coffre, glissières de siège	-	Graisse universelle (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ESB-M1C93-B
Barillet de serrure	-	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft ^{MD} pour serrures	XL-1 / Aucun
Huile pour boîte de vitesses automatique ^{2,3}	1,8 L (1,9 pte US)	Huile pour boîte de vitesses à embrayage à deux disques Motorcraft ^{MD}	XT-11-QDC
Huile pour boîte de vitesses manuelle ²	1,8 L (1,9 pte US)	Huile pour boîte de vitesses manuelle entièrement synthétique Motorcraft ^{MD}	BOT350-M3/ WSS-M2C200-D2

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce et norme Ford
Huile moteur ^{4,5}	Moteur 2.0L 4,3 L (4,5 pintes US)	<ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (É.-U.) • Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (É.-U.) • Huile moteur Super Premium Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (Canada) • Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> • XO-5W20-QSP (États-Unis) • XO-5W20-QFS (États-Unis) • CXO-5W20-LSP12 (Canada) • CXO-5W20-LFS12 (Canada)/WSS-M2C945-A avec étiquette de certification de l'API
Liquide de refroidissement du moteur ⁶	Moteur 2.0L 5,0 L (5,3 pintes US)	Antigel ou liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft ^{MD}	VC-3DIL-B (États-Unis) CVC-3DIL-B (Canada)/ WSS-M97B44-D2

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce et norme Ford
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Liquide lave-glace concentré Motorcraft ^{MD} Premium (É.-U.) Liquide lave-glace de première qualité (Canada)	ZC-32-A (É.-U.) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- -
Réservoir de carburant	46,9 L (12,4 gal US)	-	-
<p>¹ Utilisez uniquement le liquide de frein à haut rendement DOT 4 LV Motorcraft® ou un liquide équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2 et ISO 4925 Classe 6. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut endommager le système de freinage.</p>			
<p>² Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.</p>			
<p>³ Les boîtes de vitesses automatiques qui exigent de l'huile pour boîte de vitesses à embrayage à deux disques Motorcraft^{MD} ne doivent utiliser que cette huile particulière. Consultez le <i>Calendrier d'entretien périodique</i> pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.</p>			
<p>⁴ L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C945-A, SAE 5W-20 de Ford et l'étiquette doit afficher l'homologation de l'API.</p>			
<p>⁵ Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des gains en économie de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur. L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur, un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.</p>			
<p>⁶ Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.</p>			

348 Contenances et caractéristiques

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur 2.0L GDI	Moteur EcoBoost GTDI 2.0L
Filtre à air	FA-1908 ¹	
Filtre à huile	FL-910- S ²	
Batterie	BXT-96R-500/BXT-96R-590	
Bougies	³	
Filtre à air de l'habitacle	FP70	
Balai d'essuie-glaces de pare-brise	WW-2802 (côté conducteur) WW-2803 (côté passager)	

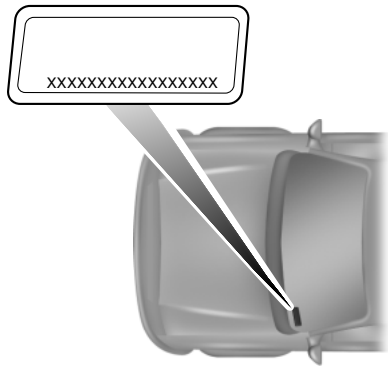
¹ L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

² Utilisez uniquement le filtre à huile de rechange recommandé. L'utilisation d'un autre filtre à huile peut causer des dommages au moteur.

³ Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Consultez *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Nota : remplacez les bougies d'allumage avec des bougies conformes à la norme Ford concernant les matériaux et les spécifications pour votre véhicule, telles que des bougies de marque Motorcraft^{MD} ou des pièces de remplacement équivalentes. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

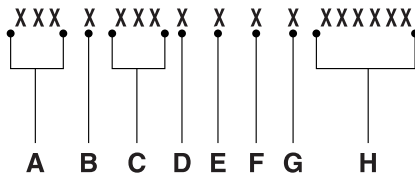
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :



A. Étiquette d'identification de constructeur mondial.

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement.

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.

D. Type de moteur.


E. Chiffre de contrôle.

F. Année-modèle.

G. Usine de montage.


H. Numéro d'ordre de production.

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG	FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB
XXXXKG	WITH XXXXKG	WITH XXXXKG	WITH XXXXKG
XXXX/XXXXXXXX	TIRES XXXX/XXXXXXXX	XXXX/XXXXXXXX	TIRES XXXX/XXXXXXXX
XXXX.XX	RIMS XXXX.XX	XXXX.XX	RIMS XXXX.XX
AT XXX kPa/XX	PSI COLD	AT XXX kPa/XX	PSI COLD
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX
TYPE: XXX			
			
EXT PNT: XX	RC: XX	DSO:	
WB ¹	INT TR	TP/PS	R AXLE
XXX	XX	X	XX
			TR SPR
			XXXXX
			XXX
XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX			

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité sera apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG	FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB
XXXXKG	WITH XXXXKG	WITH XXXXKG	WITH XXXXKG
XXXX/XXXXXXXX	TIRES XXXX/XXXXXXXX	XXXX/XXXXXXXX	TIRES XXXX/XXXXXXXX
XXXX.XX	RIMS XXXX.XX	XXXX.XX	RIMS XXXX.XX
AT XXX kPa/XX	PSI COLD	AT XXX kPa/XX	PSI COLD
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX
TYPE: XXX			
			
EXT PNT: XX	RC: XX	DSO:	
WB ¹	INT TR	TP/PS	R AXLE
XXX	XX	X	XX
			TR SPR
			XXXXX
			XXX
XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX			

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports (DPS6)	W
Boîte manuelle à cinq rapports (MTX75)	Z

ACCESSOIRES

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, communiquez avec votre concessionnaire ou visitez notre boutique en ligne à l'adresse suivante : **Accessories.Ford.com** (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Ford sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford local ou Ford Canada. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus :

- douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance); ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de capot
- Ensemble de carrosserie stylisé
- Déflecteurs de glaces latérales
- Trousse de graphiques
- Protecteur de pare-chocs arrière
- Becquets
- Roues
- Pare-boue
- Graphiques personnalisés*

Apparence intérieure

- Tapis
- Plaques de seuil de porte en acier inoxydable
- Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique avec boussole et température
- Pommeau du levier de vitesse illuminé

Style de vie

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Filet d'arrimage*
- Protecteur d'aire de chargement
- Protecteur d'aire de chargement
- Housses de voiture*
- Porte-bagages et supports*
- Organiseurs de chargement souples
- Tapis de coffre en moquette de qualité supérieure
- Tapis de coffre en moquette de qualité supérieure

Tranquillité d'esprit

- Clavier d'entrée sans clé
- Dispositif de démarrage à distance
- Dispositifs antivol
- Antivolos de jantes
- Système d'aide au stationnement monté sur le pare-chocs*
- Housse de voiture

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent défavorablement affecter également l'exécution d'autres circuits électriques dans le véhicule.

354 Programme d'entretien prolongé Ford

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (É.-U. SEULEMENT)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu'on ne discute généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford et Lincoln du Canada et des É.-U. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **Des techniciens formés en usine.**
- **Pièces homologuées par Ford utilisées lors de chaque réparation couverte.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert**, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d'œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d'entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d'entretien Premium qui couvre les éléments **dont l'usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d'une **usure normale** :

- | | |
|--|---|
| • Balais d'essuie-glace | • Plaquettes et garnitures de freins |
| • Bougies d'allumage (sauf en Californie) | • Amortisseurs |
| • Disque d'embrayage | • Courroies et boyaux |

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

356 Programme d'entretien prolongé Ford

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Protégez-vous en souscrivant au programme d'entretien prolongé (PEP) Ford pour ne pas subir de hausse des frais de réparation de votre véhicule.

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Ford au 1 800 367-3377, et n'oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêt, qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme PEP Ford tout en échelonnant vos paiements. La préautorisation ne nécessite aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir votre nom, votre adresse, votre ville, votre province et votre code postal à l'adresse :

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d'assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants. L'entretien en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln peut être effectué chez tout concessionnaire autorisé Lincoln.

Nota : les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN**Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?**

Si vous suivez attentivement le calendrier d'entretien, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien inadéquat. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus des services d'entretien exécutés sur votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule ont été établis en fonction d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts de propriété du véhicule.

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées sont conformes aux normes décrites dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*. Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?***Techniciens formés en usine***

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens. Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d'origine

Les concessionnaires gardent en stock des pièces de rechange de marque Ford et Motorcraft^{MD} ainsi que des pièces remises à neuf homologuées par Ford. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Si vous n'utilisez pas des pièces homologuées par Ford, elles pourraient ne

pas être conformes aux normes de Ford et, selon la pièce, elle pourrait ne pas être conforme aux normes d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : les horaires prolongés ou les ateliers de réparation de carrosserie et de peinture ne sont pas offerts par tous les concessionnaires. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est muni d'un système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} qui affiche un message à l'écran d'information à l'intervalle de vidange d'huile; cet intervalle peut atteindre deux ans ou 16 000 km (10 000 mi). Lorsque le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE apparaît à l'écran d'information, il est temps pour une vidange d'huile; la vidange d'huile doit être faite dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) suivant l'apparition du message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE. Le système de contrôle Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} doit être réinitialisé après chaque vidange d'huile. Consultez la section *Vérification de l'huile moteur* dans le chapitre *Entretien*.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 kilomètres (10 000 milles) entre les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford et Motorcraft^{MD} d'origine ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car ces pièces sont conçues pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans ce guide et dans le *Manuel de réparation*. Les produits chimiques ou les additifs supplémentaires non approuvés par Ford Motor Company ne sont pas recommandés pour l'entretien régulier. Veuillez vous reporter aux renseignements sur la garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées chaque mois ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.
Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.
Orifices de drainage des portes et de la carrosserie obstrués. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Pare-poussière de demi-arbre
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Fonctionnement de l'embrayage (selon l'équipement)	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension à la recherche de fuites ou de dommages
Échappement	Direction et tringlerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression des pneus (y compris le pneu de secours)
Niveaux de liquide; remplissez au besoin	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

*Frein, vase d'expansion du liquide de refroidissement du moteur, boîte de vitesses manuelle, boîte de vitesses automatique et liquide de lave-glace

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

GENUINE
PARTS & SERVICE

Personal Member of:
 Personal Service Business

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name: _____

City/State/Zip: _____

Phone: _____

Days: _____

Time: _____

State Inspection #: _____

MI #: _____

SCHEDULED MAINTENANCE / INSPECTION CHECKS FOR SERVICE ON THIS MODEL

<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Oil Filter
<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Spark Plugs
<input type="checkbox"/> Engine Coolant	<input type="checkbox"/> Tire Rotation
<input type="checkbox"/> Fuel Filter	<input type="checkbox"/> Transmission Fluid
<input type="checkbox"/> Oil Change	

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owner's Manual or visit www.ford.com/owners for vehicle specific maintenance requirements.

SYNC VEHICLE HEALTH REPORT

VIN: _____

Checked and OK: (Yes) (No)

Contributes to vehicle with a recall: (Yes) (No)

CHECK FLUID LEVELS AND FILL

Oil and/or fluid leaks: (Yes) (No)

Engine Oil: (Low) (OK) (High)

Power Steering: (Low) (OK) (High)

Washer: (Low) (OK) (High)

Brake: (Low) (OK) (High)

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts): (Yes) (No)

BATTERY

State of Health: _____

Condition of: (Good) (Poor)

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts): (Yes) (No)

EXTERIOR BODY

Body: (Good) (Poor)

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts): (Yes) (No)

TIRES/BRAKE WEAR

Left Front: (Good) (Poor)

Right Front: (Good) (Poor)

Left Rear: (Good) (Poor)

Right Rear: (Good) (Poor)

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts): (Yes) (No)

TIRES/BRAKE WEAR

Left Front: (Good) (Poor)

Right Front: (Good) (Poor)

Left Rear: (Good) (Poor)

Right Rear: (Good) (Poor)

EXHAUST SYSTEM

Exhaust (leaks, damage, loose parts): (Yes) (No)

Comments: _____

Service Advisor: _____ Customer Signature: _____

Technician: _____

12-XXXXXXXX

© 2013 Ford Motor Company. All rights reserved. Customer Copy

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN**Système de contrôle de l'huile Intelligent Oil-Life Monitor^{MD}**

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile (Intelligent Oil-Life Monitor^{MD}) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets écologiques en même temps. Ainsi vous n'avez pas à vous rappeler de vidanger l'huile en fonction d'un programme d'entretien prescrit selon le kilométrage. Le système vous avisera lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE à l'écran d'information. Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation de véhicule et de leur impact sur les intervalles de vidange d'huile moteur; il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement avec la fréquence d'usage.

Quand prévoir le message VIDANGE HUILE REQUISE	
Km (mi)	Utilisation de véhicule et exemples
12 000 à 16 000 (7 500 à 10 000)	Normale
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite normale sur autoroute - Charge ou remorquage modéré ou nul - Routes plates à modérément vallonnées - Fonctionnement ralenti non prolongé
8 000 à 11 999 (5 000 à 7 499)	Sévère
	<ul style="list-style-type: none"> - Charge ou remorquage modéré à lourd - Conditions montagneuses ou hors route - Ralenti prolongé - Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
4 000 à 7 999 (3 000 à 4 999)	Extrême
	<ul style="list-style-type: none"> - Charge ou remorquage maximal - Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien périodique normal*	
À chaque intervalle de vidange d'huile selon l'indication à l'écran d'information.	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.**
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
	Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaaleur.
	Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un an ou 16 000 kilomètres (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

** Réinitialisez le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez la section *Vérification de l'huile moteur* dans le chapitre *Entretien*.

Interventions d'entretien supplémentaires¹	
Tous les 32 000 kilomètres (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 kilomètres (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 kilomètres (100 000 mi)	Remplacez les bougies. Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 kilomètres (100 000 mi).

¹Des contrôles d'entretien supplémentaires peuvent être exécutés dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

²Remplacement initial aux 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les 3 ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³Effectuez une inspection de contrôle à 192 000 kilomètres (120 000 mi).

Journal du calendrier d'entretien

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique

369

<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Procédez aux interventions indiquées dans les tableaux suivants, à la période spécifiée, ou à chaque période de 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE HUILE REQUISE apparaissant à l'écran d'information.

Exemple 1 : le message VIDANGE HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : le message VIDANGE HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (c.-à-d., le système de contrôle Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi].)

Utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (par ex. : véhicules de livraison, de taxi, de patrouille ou de grande remise)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*Réinitialisez votre système de contrôle de l'huile Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :

Entretien périodique

373

<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Procédez aux interventions indiquées dans les tableaux suivants, à la période spécifiée, ou à chaque période de 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE HUILE REQUISE apparaissant à l'écran d'information.

Exemple 1 : le message VIDANGE HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : le message VIDANGE HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (c.-à-d., le système de contrôle Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi].)

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (par ex. : , véhicules de livraison, de taxi, de patrouille ou de grande remise)	
--	--

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses telles que sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. *
	Effectuez l'inspection multipoint.

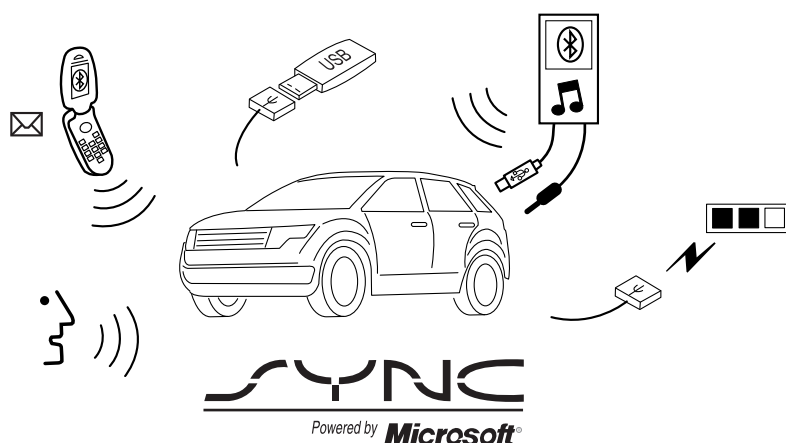
* **C-MAX Energi seulement** : réinitialisez votre système de contrôle de l'huile Intelligent Oil-Life Monitor^{MD} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez la section *Vérification de l'huile moteur* dans le chapitre *Entretien*.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Première vidange	Six ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi)

**Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement
du moteur**

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :



Le système SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Ce système vous permet :

- d'effectuer et de recevoir des appels;
- d'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portable;
- d'utiliser la fonction Assistance 911^{MD}, d'exécuter le bilan du véhicule et d'utiliser les services du système SYNC (services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) (selon l'équipement);
- d'utiliser les applications tels que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink^{MC} (le cas échéant);
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen des commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger un appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

GÉNÉRALITÉS

Assurez-vous de consulter le guide de l'utilisateur de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Soutien

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 888 270-1055

Au Canada, composez le 1 800 565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte client SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte client SYNC?

- Ce compte est nécessaire pour activer le bilan du véhicule et consulter les rapports en ligne.
- Il est également nécessaire pour activer les services SYNC à abonnement et pour personnaliser vos points et les favoris enregistrés.
- Il est essentiel pour télécharger les plus récentes mise à jour du logiciel pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle si vous avez des questions.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque vous utilisez le système SYNC, respectez les consignes suivantes :

- N'utilisez aucun lecteur dont les cordons d'alimentation ou les câbles sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles de manière à ce que personne ne risque de poser les pieds dessus. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, car vous risqueriez de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en

avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service Assistance 911^{MD} (selon l'équipement), du Bilan du véhicule (selon l'équipement) et des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation.

Démarrage d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; une tonalité retentit et le message « Écoute » s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

Dites :	Si vous souhaitez :
« Téléphone »	Faire des appels.
« USB »	Accéder à l'appareil relié au port USB.
« Système audio Bluetooth »	Utiliser la musique en continu de votre téléphone.
« Entrée de ligne »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Annuler »	Annuler l'action sollicitée.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« Paramètres de la voix »	Régler le niveau de l'interaction et de la rétroaction vocales.
« Vehicle Health Report »	Exécutez un bilan du véhicule.*
« Services »	Accédez au portail des services du système SYNC.*
« Mobile apps »	Accédez aux applications mobiles.*
« Aide »	Obtenez une liste audible des commandes vocales disponibles dans le mode actuel.

*Selon l'équipement, É.-U. seulement

Interaction et rétroaction du système

Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; à l'invite, dites « Paramètres de la voix », puis énoncez une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Mode interactif standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Mode interactif avancé »	Fournit moins d'interaction audible et plus d'invites par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. (Par exemple, le système peut demander, « Téléphone, est-ce exact? ».) S'il n'est pas en fonction, le système devinera au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

« Invites de confirmation activées »
« Invites de confirmation désactivées »

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée des listes de candidats en fonction de votre commande vocale. Lorsqu'il est activé, le système vous offrira jusqu'à quatre possibilités et vous demandera de préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour effectuer la lecture de Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour effectuer la lecture de Jeanne Tremblay ».

« Listes des candidats du téléphone activées »
« Listes des candidats du téléphone désactivées »
« Listes des candidats du support activées »
« Listes des candidats du support désactivées »

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

UTILISATION DE SYNC AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial du téléphone

Nota : le système SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 2 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

Nota : pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Le jumelage de votre téléphone avec le système SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de faire et de recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche de téléphone; lorsque l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun téléphone n'est jumelé, appuyez sur la touche OK.
2. Lorsque le message Ajouter un appareil BT s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
3. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
4. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
5. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio.
6. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Nota : assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

1. Appuyez sur la touche de téléphone et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système soit sélectionnée.

2. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Ajouter un appareil BT soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.
4. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
5. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
6. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites « Téléphone ». Énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> » ¹
« Appeler <nom> sur le cellulaire / mobile » ¹
« Appeler <nom> À un autre [numéro] » ¹
« Répertoire <nom> [numéro] du domicile » ²
« Répertoire <nom> sur le cellulaire / mobile » ²
« Historique des appels sortants » ²
« Répertoire <nom> Autre [numéro] » ²
« Historique des appels manqués » ²
« Menu ^{2,3} »
« Joindre »
« Appeler <nom> à son domicile » ¹
« Appeler <nom> au travail » OU « Appeler <nom> au bureau » ¹
« Composer » ^{1,4}
« Répertoire <nom> » ²

« TÉLÉPHONE »
« Répertoire <nom> [du numéro] du travail » OU « Répertoire <nom> [du numéro] du bureau » ²
« Historique des appels entrants » ²
« Connexions » ²
« Aller à la section confidentialité »
« En attente »

¹Il n'est pas nécessaire de dire d'abord « Téléphone » avec ces commandes.

²Ces commandes ne sont disponibles que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen du système Bluetooth est terminé.

³Consultez le tableau « MENU » ci-dessous.

⁴Consultez le tableau « COMPOSER » ci-dessous.

« MENU »
« Connexions (du téléphone) » [*]
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) désactivée » [*]
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) activée » [*]
« (Définir les) paramètres de sonnerie (du téléphone) » [*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 1 (du téléphone) » [*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 2 (du téléphone) » [*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 3 (du téléphone) » [*]
« Paramètres de la sonnerie (du téléphone) désactivés » [*]
« Pile »
« Nom du téléphone »
« Signal »
« Boîte de réception des messages texte »

^{*}Les mots entre les parenthèses () sont optionnels et ne sont pas nécessaires pour que le système interprète la commande.

Commandes de répertoire : lorsque vous demandez au système SYNC^{MD} d'accéder à un nom dans le répertoire, un numéro, etc., l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur la touche de téléphone et dites « Appeler » pour passer l'appel au contact.

« COMPOSER »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un), etc.
« 700 (sept cent) » (sept cent)
« 800 (huit cent) » (huit cent)
« 900 (neuf cent) » (neuf cent)
« # » « / » Touche dièse
« <number> 0-9 »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les chiffres entrés)
« Supprimer » (supprime un chiffre)
« Plus »
« Étoile »

Nota : pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.

Faire un appel

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer », puis le numéro souhaité.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer » ou appuyez sur la touche fléchée gauche. Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer » ou maintenez la touche fléchée gauche enfoncée.

Pour mettre fin à l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez faire ce qui suit :

- Répondre à l'appel en appuyant sur la touche de téléphone.
- Rejeter l'appel en maintenant la touche de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel en cours

Pendant un appel en cours, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles telles que la mise en attente d'un appel, la liaison d'appels en cours, etc. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Pour y accéder :

1. Appuyez sur la touche MENU pendant un appel en cours.
2. Lorsque l'option Menu appel actif est sélectionnée, appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche discrétion activée?	Mettre l'appel en sourdine.
Mode confidentialité	Faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Appuyez sur la touche OK lorsque « Confidentialité act./désact. » s'affiche. (L'écran affiche Mode confidentialité et le système transfère votre appel.)
Appel attente	Mettre un appel en cours en attente. Appuyez sur la touche OK lorsque « En attente act./désact. » s'affiche. Pour répondre à un autre appel en même temps, appuyez sur la touche de téléphone.
Entrée sons	Entrer des « sons », telles que des numéros pour les mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro souhaité s'affiche à l'écran, puis appuyez sur la touche OK; une tonalité retentit pour confirmer la sélection. Répétez l'étape au besoin.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Combiner appels	<p>Joindre deux appels distincts.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche de téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option « Combiner appels » s'affiche, puis appuyez sur la touche OK. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Combiner appels? s'affiche. <p>Nota : le système SYNC prend en charge un maximum de deux interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique.</p>
Répertoire	<p>Accéder aux contacts de votre répertoire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone.
Historique des appels	<p>Accéder à votre journal d'historique des appels.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.
Retour	Quitter le menu courant.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu du téléphone du système SYNC vous permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages textes ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées telles que le service Assistance 911^{MD}, le bilan du véhicule et les services du système SYNC.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Recomposition téléphonique	Recomposer le dernier numéro appelé (s'il est disponible). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette fonction, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection.
Historique des appels¹	Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou tout appel manqué avec votre téléphone relié au système. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette fonction. 2. Faites défiler les sélections pour choisir parmi les options Historique des appels entrants, Historique des appels sortants ou Historique des appels manqués. Appuyez sur la touche OK pour faire votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone pour appeler la sélection souhaitée. Nota : le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire ou votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Répertoire ^{1,2}	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et accéder à l'option. Si votre répertoire contient moins de 255 entrées, elles apparaissent par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il contient plus de 255 entrées, elles seront organisées par catégories alphabétiques. 2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le contact voulu s'affiche, puis appuyez sur la touche OK. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone.
Msg texte ¹	Envoyer, télécharger et supprimer les messages textes.
Paramètres du téléphone ¹	Afficher l'état de votre téléphone, configurer une sonnerie, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement votre téléphone cellulaire entre autres.
SYNC Services ³	Accéder au portail des services du système SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.
Assistance 911 ⁴	Permettre au système de placer un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident (si la fonction est utilisée correctement).
Bilan du véhicule ³	Exécuter et recevoir un bilan du véhicule.
Mobile Apps ³	Interagir avec les applications mobiles compatibles avec le système SYNC ^{MD} sur votre téléphone intelligent.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter menu du téléphone	Quitter le menu de téléphone en appuyant sur la touche OK.

¹Cette fonction est asservie à la téléphonie.

²Cette fonction est asservie à la téléphonie et à la vitesse.

³Selon l'équipement, É.-U. seulement.

⁴Selon l'équipement, É.-U. et Canada seulement.

Messagerie texte

Nota : cette fonction est asservie à la téléphonie.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : cette fonction est asservie à la téléphonie. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : l'envoi d'un message texte est une fonction asservie à la vitesse et ne peut être effectué que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : un seul destinataire est permis par message textuel.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message. Vous avez le choix entre ces options :

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, attendez l'invite, puis dites « Lecture des messages » pour permettre la lecture du message par le système SYNC.
2. Appuyez sur la touche OK pour recevoir et ouvrir le message texte ou ne prenez aucune action et le message est transféré à votre boîte

de réception de messages textes. Appuyez sur la touche OK de nouveau et le système SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de faire suivre le message.

3. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections pour choisir entre les options suivantes :
 - Répondre au message texte : appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
 - Transférer le message texte : appuyez sur la touche OK pour transférer le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi sélectionner l'option Entrer le numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

La messagerie texte est une fonction asservie à la téléphonie. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Msg texte s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Envoyer message texte? Cette option vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Télécharger les messages non lus – Cette option vous permet de télécharger les messages non lus (seulement) dans le système SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que le téléchargement des messages est en cours. Lorsque le téléchargement est terminé, le système SYNC vous fera passer à votre boîte de réception.

Supprimer tous les messages? Cette option vous permet de supprimer les messages textes actuels du système SYNC (et non pas de votre téléphone). Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que tous les messages textes ont été supprimés et le système SYNC retourne au menu de messages textes.

Nota : le système SYNC ne télécharge pas automatiquement tous vos messages textes non lus lors de chaque cycle d'allumage (comme il le fait pour l'historique des appels et le répertoire si la fonction de téléchargement automatique est activée).

Retour Cette option vous permet de quitter le menu actuel lorsque vous appuyez sur la touche OK.

Si vous choisissez **Envoyer message texte?** :

1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas en charge cette fonction, le message « Non pris en charge » s'affiche à l'écran et le système SYNC retourne au menu principal.
2. Faites défiler les options de messages dans le tableau suivant.
3. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Il est maintenant nécessaire que le système connaisse le destinataire du message.
4. Faites défiler les entrées du Répertoire ou de l'Historique des appels. Vous pouvez également sélectionner l'option Entrer le numéro pour entrer verbalement un numéro voulu.
5. Appuyez sur la touche OK pour entrer le menu voulu, puis faites défiler les options pour sélectionner le contact spécifique.
6. Appuyez sur la touche OK lorsque le contact s'affiche à l'écran, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection lorsque le système vous demande si vous souhaitez envoyer le message. Chaque message texte est envoyé accompagné de la signature suivante : « Ce message a été transmis depuis mon véhicule <Ford ou Lincoln> ».

Options de messages textes prédéfinis
On se retrouve dans 10 minutes
On se retrouve dans 20 minutes
Appelle-moi
Je te rappelle
Je ne peux pas parler
J'ai hâte de te voir
Je t'aime
J'ai besoin de plus d'indications
Je suis dans un embouteillage
Non
Merci
Trop drôle
Où es-tu?
Pourquoi?
Oui

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies à la téléphonie. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
État du téléphone	Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour afficher l'information. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
Sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner. Nota : si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.
Message de notification	Avoir l'option d'entendre une tonalité audible lorsque vous recevez un message texte. 1. Appuyez sur la touche OK pour choisir l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options Message de notification activé ou Message de notifi. désactivé. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Modifier répertoire	<p>Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options :</p> <p>Ajouter des contacts : appuyez sur la touche OK pour ajouter des entrées additionnelles à partir de votre répertoire. Appuyez sur les entrées voulues sur votre téléphone. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout des entrées.</p> <p>Supprimer le répertoire : appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC retourne au menu Paramètres du téléphone.</p> <p>Télécharger le répertoire : appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement? s'affiche.</p>
Téléchargement automatique	<p>Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Lorsque le message « Activer le charg. automatique? » s'affiche, appuyez sur la touche OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois.</p> <p>Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone particulier est relié au système SYNC.</p> <p>Nota : les durées du téléchargement varient en fonction du téléphone et de la quantité d'entrées à télécharger.</p> <p>Nota : lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.</p>
Retour	Quitter le menu courant.

Paramètres du système

La fonction Paramètres système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone en tant que téléphone « principal », ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone comme téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.

4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<p>Ajouter un appareil BT*</p>	<p>Jumeler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives dans le guide d'utilisateur de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche à l'écran. 3. Lorsque l'écran de votre téléphone vous y invite, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC. 4. Lorsque le message « Régler comme téléphone principal? » s'affiche, appuyez sur la touche OK. Faites défiler les options pour basculer entre Oui et Non, puis appuyez sur la touche OK. 5. Selon la fonctionnalité de votre téléphone, le système pourrait vous poser des questions supplémentaires (c.-à-d. si vous souhaitez télécharger votre répertoire). Faites défiler les options et appuyez sur la touche OK pour sélectionner les réponses voulues.
<p>Connecter l'appareil BT</p>	<p>Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement jumelés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur la touche OK pour relier le téléphone. <p>Nota : un seul appareil peut être relié à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.</p>

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Régler comme téléphone principal?	Définir un téléphone jumelé précédemment comme votre téléphone principal. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Nota : le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste accompagné d'un astérisque (*).
Désactiver Bluetooth?	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. Nota : la désactivation de l'appareil Bluetooth entraîne le débranchement de tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
Supprimer l'appareil	Supprimer un téléphone jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les téléphones préalablement jumelés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu courant.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres tels que les invites, les langues, les valeurs par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.

2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Obtenir de l'aide du système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées ou de demandes spécifiques. Pour activer ou désactiver ces invites : 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.
Langues	Choisir entre les options English, Français et Español. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites du système SYNC à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.
Paramètres par défaut	Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés). 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message « Restaurer paramètres? » s'affiche à l'écran. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Réinit. générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés), et revenir aux paramètres par défaut établis en usine. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que la réinitialisation est terminée et le système SYNC retourne au menu Avancé.
Installer?	Installer les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour faire votre sélection. Appuyez sur OK pour confirmer.
Information système	Accéder au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
Profil d'accès MAP	Il s'agit d'un élément Bluetooth qui peut contribuer davantage à l'échange de messages textes pour votre téléphone.
Retour	Quitter le menu courant.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : ces fonctions ne sont activées que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez les sites www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC (selon l'équipement, É.-U. seulement) : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le prix des actions et encore plus.
- Assistance 911^{MD} : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, d'appeler au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule : cette fonction permet d'obtenir un bilan de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

- SYNC AppLink^{MC} : vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

Assistance 911^{MD}



AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants.

Nota : si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre est en vigueur pour tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

Nota : chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus d'informations sur les services d'assistance 911, visitez les sites www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMARoute.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911

Faites ce qui suit :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Assistance 911 soit sélectionnée.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection, puis accédez au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre les sélections Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur OK lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message Assistance activée ou Assistance désactivée s'affiche à l'écran pour confirmer la sélection.

Les sélections de désactivation comprennent : désactivation avec rappel et Désactivation sans rappel. La sélection Désactivation avec rappel fournit un rappel d'affichage et vocal à la connexion du téléphone, au démarrage de véhicule. La sélection Désactivation sans rappel fournit un rappel d'affichage seulement, sans un rappel vocal, à la connexion du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;

- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant. ».

Si l'appel n'est pas annulé et que l'appel est passé, le préposé du service d'urgence entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule

AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : la fonction de bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : cette caractéristique peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'ID de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, réexaminez l'*avis de confidentialité du bilan du véhicule*.

Nota : pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Pour vous abonner au bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- l'information diagnostique sur le véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels ouverts et les actions de l'assistance technique;
- les articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire autorisé.

Vous pouvez exécuter un rapport (après que le véhicule a roulé au moins 60 secondes) en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale, puis en disant « Bilan du véhicule » ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Bilan du véhicule, puis appuyez sur OK.

3. Faites défiler les options suivantes :

Options du bilan du véhicule	
Préférences : appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option et accéder au menu. Faites défiler les options suivantes :	<p>Rapports automatiques : appuyez sur la touche OK, puis sélectionnez les options Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour recevoir une invite automatique du système SYNC d'exécuter un bilan à certains intervalles de kilométrage. Nota : vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage auxquels vous souhaitez recevoir une invite.</p> <p>Intervalles de kilométrage : appuyez sur la touche OK. Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi).</p> <p>Retour : appuyez sur la touche OK pour quitter le menu.</p>
Exécuter le bilan	Appuyez sur la touche OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les évaluera conjointement avec les données relatives aux intervalles d'entretien, les rappels ouverts et les autres actions de l'assistance technique, ainsi que les pièces qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par votre concessionnaire autorisé.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser

l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca, Modalités du bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour obtenir de plus amples renseignements.

Services SYNC : services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (TDI)

Nota : les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la section *Fonctions téléphoniques* pour les instructions sur le jumelage.

Nota : cette caractéristique peut ne pas fonctionner correctement si vous avez activé la fonction de blocage d'identificateur de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : le conducteur demeure ultimement responsable de la sécurité de la conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements,

consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent de l'information sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, n'activez pas ce volet, et n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté, suivez les messages-guides vocaux pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Indications ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option *Services* s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu des services. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur OK. Le système SYNC établit l'appel au portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré tel que la « Circulation » ou les « Indications ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
6. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise la plus proche de votre emplacement ou le type d'entreprise, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pourriez également être invité à parler à un préposé si le système automatique a de la difficulté à reconnaître votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides vocaux pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement actuel du véhicule est téléchargé et un itinéraire programmé selon les conditions actuelles de la circulation est calculé et retransmis à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.
3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca .
Appuyer pour interrompre	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC TDI) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports), attendez la tonalité et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC AppLink^{MC}

Nota : pour accéder à AppLink, votre téléphone intelligent doit être jumelé et relié au système SYNC.

Nota : les utilisateurs du iPhone^{MD} doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé pour verrouiller votre iPhone^{MD} après avoir lancé une application.

Nota : la fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFord Touch^{MD} ou MyLincoln Touch^{MC}.

Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu source, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder au menu du téléphone, effectuez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC
2. Faites défiler la liste jusqu'à Applications mobiles, puis appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles.
3. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue.
4. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNC.
5. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
6. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Appuyez sur cette touche pour accéder au menu source.

1. Appuyez sur le bouton AUX sur la console centrale.
2. Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC.
3. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
4. Puis faites défiler la liste jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur la touche OK pour accéder à une liste d'applications disponibles.
5. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue.

6. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNCH.
7. Sélectionnez « Médias SYNC » en appuyant sur OK.
8. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandore), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale.
2. À l'invite, dites « Applications mobiles ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et énoncer des commandes propres à l'application, comme « Lire station Quickmix ». Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen du menu source du système ou des commandes vocales. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artistes, albums, etc.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les dispositifs iPod^{MD}, Zune^{MC}, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen du port USB

Nota : si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur, assurez-vous que l'appareil est sous tension.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB ».

3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Sélectionner la source s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les sélections pour choisir l'option USB, puis appuyez sur la touche OK.
5. En fonction du nombre de fichiers de média numérique contenus dans l'appareil connecté, le message Indexation peut s'afficher à l'écran de la radio. Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au Menu de lecture.
6. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections suivantes :
 - Lire tout
 - Albums
 - Genres
 - Sélections
 - Pistes
 - Expl. USB
 - Musique similaire
 - Retour

Lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK pour créer votre sélection de musique voulue.

Quel morceau est lu?



À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de commande vocale et demandez au système, « Quel morceau est lu? ». Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours de lecture.

Commandes vocales relatives aux médias

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB » et énoncez une des commandes suivantes :

« USB »
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire l'album <nom> » ^{1,3}
« Lire tout »
« Lire l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Lire le genre <nom> » ^{1,3}
« Lire le dossier suivant » ²
« Lire la piste suivante »
« Lire la sélection <nom> » ^{1,3}
« Lire le dossier précédent » ²
« Lire la piste précédente »
« Jouer chanson <nom> » ¹
« Lire la piste <nom> » ^{1,3}
« Préciser l'album <nom> » ^{1,3}
« Préciser l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Préciser la chanson <nom> » ¹
« Préciser la piste <nom> » ^{1,3}
« Relecture désactivée »
« Relecture [Activée] »
« Rechercher l'album <nom> » ^{1,3}
« Rechercher l'artiste <nom> » ^{1,3}
« Rechercher le genre <nom> » ^{1,3}
« Rechercher la chanson <nom> » ¹
« Rechercher la piste <nom> » ^{1,3}
« Lecture aléatoire désactivée »

« USB »
« Lecture aléatoire [Activée] »
« Musique similaire »
« Quel morceau est lu? »

¹« <nom> » est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes, etc.

²Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'en mode dossier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Explorer l'appareil USB* plus loin dans ce chapitre.

³Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'à la fin du processus d'indexation.

Guide de commandes vocales	
« Lecture automatique »	Activez cette fonction pour écouter la musique qui a déjà été indexée dans un ordre aléatoire durant le processus d'indexation. Désactivez cette fonction pour empêcher le système d'effectuer la lecture de votre musique tant que tous les médias n'ont pas été indexés. Les durées d'indexation varient d'un appareil à l'autre et aussi en regard du nombre de chansons à indexer.
« Rechercher ou lire le genre »	Le système cherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence la lecture du type de musique choisi. Vous pouvez uniquement effectuer la lecture de genres de musique présents dans les étiquettes de métadonnées GENRE de votre lecteur multimédia numérique.
« Musique similaire »	Le système compile une liste d'écoute et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB en utilisant l'information des métadonnées indexée.

Guide de commandes vocales	
« Rechercher ou lire l'artiste, la piste ou l'album »	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.
« Préciser »	Cette fonction vous permet de définir plus précisément votre commande précédente. Par exemple, si vous avez demandé de rechercher et d'effectuer la lecture de toute la musique d'un certain artiste, vous pouvez ensuite dire « Préciser l'album » et choisir un album particulier dans la liste affichée. Si vous sélectionnez l'option Lire, le système effectue seulement la lecture de musique de cet album particulier.

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « Bluetooth » et énoncez une des commandes vocales suivantes :

« AUDIO BLUETOOTH »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire la piste suivante »
« Lire la piste précédente »

Fonctions du menu source

Le menu source vous permet de sélectionner la source de média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.) et également d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Menu de lecture	Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, listes d'écoute, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui vous permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge par votre lecteur. Consultez la section Menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Sélectionner la source	<p>Sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir du port USB ou de la prise d'entrée auxiliaire (entrée de ligne), ou d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections suivantes :</p>
	<p>USB : appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez également brancher des appareils pour les recharger (si cette fonction est prise en charge par votre appareil). Lorsque la connexion est établie, le système effectue l'indexation de tous les fichiers multimédias lisibles. (La durée requise pour terminer le processus d'indexation varie en fonction de la taille du contenu multimédia qui doit être indexé.) Si la fonction Lecture automatique est activée, vous pouvez accéder dans un ordre aléatoire aux fichiers multimédias à mesure qu'ils sont indexés. Si la fonction est désactivée, les fichiers multimédias indexés ne seront pas disponibles avant la fin du processus d'indexation. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne et vous avise lorsque la taille maximale d'indexation de fichier est atteinte.</p>
	<p>Audio Bluetooth : cette fonction est asservie à la téléphonie et vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour accéder à la piste précédente ou suivante.</p>
	<p>Entrée de ligne : appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule. Nota : si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction d'entrée de ligne. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres de la source	<p>Sélectionner la fonction de lecture aléatoire ou de répétition de votre musique en plus de définir les paramètres de la lecture automatique. Une fois que ces fonctions sont activées, elles restent activées jusqu'à ce qu'elles soient désactivées.</p> <p>Nota : certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections suivantes :</p> <p>Lecture aléatoire activée : appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Nota : pour effectuer la lecture aléatoire de toutes les pistes multimédias, vous devez sélectionner l'option Lire tout dans le Menu de lecture, puis sélectionner l'option Aléatoire.</p> <p>Relecture : appuyez sur la touche OK pour répéter la pièce musicale.</p> <p>Lecture automatique : appuyez sur la touche OK pour écouter la musique qui a déjà été indexée en ordre aléatoire pendant le processus d'indexation.</p> <p>Appuyez sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE pour effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.</p>
Applications mobiles	<p>Interagir avec les applications mobiles compatibles du système SYNC^{MD} sur votre téléphone intelligent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section SYNC^{MD} <i>AppLink</i>^{MC} ci-dessus dans ce chapitre.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareil Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système). Nota : consultez la section Paramètres système pour obtenir de plus amples renseignements.
Quitter le Menu support	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu source.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché dans le port USB et qu'il est mis sous tension.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Menu de lecture, puis appuyez sur la touche OK.

Si aucun fichier multimédia n'est accessible, l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun fichier n'est présent. Si des fichiers multimédias sont accessibles, les options suivantes vous sont proposées :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Lire tout	Effectuer la lecture de tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de votre lecteur en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle contient plus de 255 artistes indexés, ils sont classés par catégorie alphabétique. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Vous pouvez sélectionner l'option Ts artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'artiste voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle contient plus de 255 albums indexés, ils sont organisés par catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur la touche OK pour accéder au menu de l'album et choisissez de lire tous les albums ou n'importe quel album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'album voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Genres	<p>Trier les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC établit une liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au genre voulu et appuyez sur la touche OK.</p>
Sélections	<p>Accéder à vos listes d'écoute (en format tel que ASX, .M3U, .WPL, .MTP). Le système établit une liste de vos listes d'écoute par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 listes d'écoute, elles sont organisées par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Faites défiler ensuite les options jusqu'à la liste d'écoute voulue, puis appuyez sur la touche OK.</p>
Pistes	<p>Effectuer la recherche et la lecture d'une piste particulière indexée. Le système SYNC établit une liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Puis faites défiler les options jusqu'à la piste voulue et appuyez sur la touche OK.</p>
Expl. USB	<p>Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Puis faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Musique similaire	Effectuer la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Les étiquettes de métadonnées doivent être remplies pour que cette fonction puisse inclure chaque piste. Nota : sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture ou musique similaire si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en « mode de mémoire de grande capacité » sur votre lecteur, les pistes sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture et musique similaire. Les pistes inconnues sont placées dans une étiquette de métadonnées vierge.
Retour	Quitter le menu courant.

Paramètres du système

La fonction Paramètres du système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les valeurs par défaut, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer les appareils, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.

3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche.
4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil BT*	Jumeler des appareils supplémentaires au système. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque l'option Détecter SYNC s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives dans le guide d'utilisateur de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche à l'écran. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connecter l'appareil BT	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une liste des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
Désactiver Bluetooth?	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. La désactivation de l'appareil Bluetooth entraîne le débranchement de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.
Supprimer l'appareil	Supprimer un appareil multimédia jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les appareils préalablement jumelés. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu courant.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres du système tels que les invites, les langues, l'exécution d'une réinitialisation générale ainsi que le retour aux paramètres par défaut établis en usine.

1. Appuyez sur AUX, puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche.
4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	<p>Être guidé par le système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.
Langues	<p>Choisir entre English, Français et Español. Les écrans et les invites s'affichent dans la langue sélectionnée.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.
Paramètres par défaut	<p>Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message « Restaurer paramètres? » s'affiche à l'écran. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Réinit. générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils jumelés) et revenir aux paramètres par défaut établis en usine.
Usage	Télécharger de nouvelles applications logicielles (si elles sont disponibles) et charger ensuite les applications voulues au moyen du port USB. Consultez le site Web pour obtenir de plus amples renseignements.
Retour	Quitter le menu courant.

DÉPANNAGE

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Pour obtenir plus d'information, visitez les sites www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Beaucoup de bruit ambiant pendant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Utilisez la fonction « Synchroniser mon téléphone » disponible sur le site Web.
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil. • Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau. • Vérifiez les paramètres de sécurité et de « toujours accepter automatiquement les invites » relatifs à la connexion <i>Bluetooth</i> du système SYNC sur votre téléphone. • Mettez à jour le micrologiciel du logiciel de votre appareil. • Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. • Assurez-vous que le câble USB est inséré correctement dans l'appareil et dans le port USB du véhicule. • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le système SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU l'appareil n'est pas connecté.	Assurez-vous que l'appareil est relié au système SYNC et que vous appuyez sur la touche de lecture sur votre appareil.
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, au titre de la pièce musicale, à l'album ou au genre, OU le fichier pourrait être corrompu, OU la pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient empêcher la lecture.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. • Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte que la fonction de bilan du véhicule n'est pas activée.	Votre compte peut ne pas être activé sur le site Web, OU le NIP (numéro d'identification du véhicule) enregistré peut être inexact.	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Assurez-vous que le NIP enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez indiquer un concessionnaire préféré. Si le compte comporte déjà un concessionnaire préféré, sélectionnez un autre concessionnaire et fermez la session. Ouvrez de nouveau une session et revenez à votre concessionnaire préféré d'origine en modifiant encore une fois les renseignements, puis récupérez le rapport.

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Il m'est impossible de soumettre un rapport.	La cause peut être l'incompatibilité de votre téléphone, OU la puissance faible du signal, OU la désactivation de votre téléphone sur le site Web.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez à jour le numéro de votre téléphone mobile dans votre compte sur le site Web. • Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil <i>Bluetooth</i> est réglé au niveau de volume élevé. • Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le jumelage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	Le téléphone utilisé n'est pas activé, OU la fonction de blocage d'identificateur de l'appelant est activée sur votre téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. • Assurez-vous que le téléphone actuellement relié est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SyncMaRoute.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. • N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans la garniture de pavillon juste au-dessus du pare-brise.
Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU le système peut ne pas « lire » le nom de la même façon que vous l'énoncez.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. • Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince et Revolution ou de Prince et New Power Generation. • Assurez-vous que vous énoncez le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». • Si les pièces musicales sont enregistrées en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». <p>N'utilisez pas des caractères spéciaux dans le titre, car le système ne les reconnaît pas.</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux, OU les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone au début de la section traitant du téléphone. • Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». • Le système fonctionne mieux si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». • N'utilisez pas des caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. • Si les entrées sont enregistrées en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ».

INTRODUCTION

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque le véhicule roule.

Nota : votre système est doté d'une caractéristique qui permet d'accéder aux fonctions audio et de les contrôler pendant 30 minutes après la coupure du contact (tant que toutes les portes restent fermées).

Ce système utilise une stratégie à quatre coins pour offrir un accès rapide aux fonctions et aux paramètres du véhicule. L'écran tactile compréhensif offre une interaction facile avec votre téléphone cellulaire, les systèmes multimédias, le système de chauffage-climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, tels que le mode d'activation de votre téléphone ou le mode de température du système de chauffage-climatisation.

**MENU**

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Paramètres
- Aide

**INFORMATION**

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Services SYNC^{MD}
- SIRIUS^{MD} Travel Link^{MC}
- Alertes
- Calendrier
- Applications de SYNC

Si le pictogramme est jaune, consultez le paragraphe *Alertes* dans la section *Information* de ce chapitre.

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Composition et réception des appels
- Composition rapide
- Répertoire
- Historique des appels
- Messagerie texte
- Paramètres

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Mon domicile
- Préférés
- Destinations précédentes
- Point d'intérêt
- Urgence
- Adresse municipale
- Intersection
- Centre-ville
- Carte
- Point de départ précédent
- Latitude et longitude
- Entrée-sortie d'autoroute

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- AM
- FM
- SIRIUS
- CD (lecteur de disques compacts)
- USB

- BT stéréo
- Carte SD
- Entrée A/V

RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recirculation de l'air
- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage



ACCUEIL

Appuyez sur la touche pour accéder à l'écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Utilisation des touches à effleurement du système

Le bloc de commande de votre véhicule est muni de touches à effleurement pour les systèmes d'information-divertissement et de chauffage-climatisation. Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement :

- N'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci.
- Utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez pas sur le centre du graphique, vous pourriez activer ou désactiver une touche à proximité.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne selon la touche d'un doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous utilisez les touches lorsque vous portez des gants.
- Le métal ainsi que d'autres matériaux conducteurs doivent être tenus éloignés de la surface de l'écran tactile pour éviter les interférences électroniques (par exemple, l'activation de commande).

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, votre panneau peut être également muni des commandes suivantes :

- Alimentation : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le média (ou les fonctions de chauffage-climatisation).
- VOLUME : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer le volume.
- Ventilateur : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.
- Touches de recherche et de syntonisation : utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
- Éjection : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- SOURCE : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour afficher tous les modes multimédias disponibles. L'écran ne change pas, mais les changements de multimédias s'affichent dans la barre d'état inférieure gauche.
- SON : appuyez sur cette touche pour accéder au menu des réglages du son où vous pouvez régler les paramètres tels que : les graves, les aiguës, les moyennes, l'équilibre gauche-droit, l'équilibre avant-arrière, le son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), le traitement numérique du signal (selon l'équipement), le mode de distribution du son (selon l'équipement) et le volume asservi à la vitesse.
- Feux de détresse : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les feux de détresse.

Nettoyage de l'écran tactile

Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre comme un chiffon qui sert à nettoyer les verres des lunettes. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

Soutien

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 888 270-1055

Au Canada, composez le 1 800 565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque vous utilisez le système SYNC, respectez les consignes suivantes :

- N'utilisez aucun lecteur dont les cordons d'alimentation ou les câbles sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles de manière à ce que personne ne risque de poser les pieds dessus. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, car vous risqueriez de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certaines fonctions du système peuvent être trop difficiles à utiliser lorsque le véhicule est en déplacement. Pour cette raison, elles ne peuvent pas être modifiées et sont limitées à moins que le véhicule soit arrêté. Certains exemples sont donnés ci-dessous :

- Les écrans qui contiennent trop d'information, tels que les commentaires et les normes de classement des points d'intérêt, le service SIRIUS^{MD} Travel Link^{MC}, les résultats sportifs, les horaires des cinémas, les conditions de ski, etc.
- Toute action qui demande l'utilisation d'un clavier, tel que l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'une information.

- Toutes les listes sont limitées afin que l'utilisateur puisse afficher moins d'entrées (par exemple, les contacts enregistrés dans le répertoire, les entrées des appels récents).

Les fonctions particulières supplémentaires indiquées ci-dessous peuvent être modifiées uniquement lorsque le véhicule est arrêté :

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth
	Ajout de contacts dans le répertoire ou téléchargement des contacts du répertoire (à partir d'un port USB)
	Entrées de listes limitées pour les contacts du répertoire et entrées des appels récents
Fonctionnement du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode valet
	Modification des réglages lors de l'activation de la caméra de marche arrière ou du sonar de recul
Wi-Fi/sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Vidéos, photos et graphiques	Lecture de vidéo
	Modification du fond d'écran ou ajout d'un nouveau fond d'écran
Messages textes	Composition de messages textes
	Affichage de messages textes reçus
	Modification de messages textes prédéfinis
Navigation	Utilisation du clavier pour saisir une destination
	Démonstration d'un itinéraire de navigation
	Ajout et modification des entrées du carnet d'adresses ou des zones à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service Assistance 911^{MD} (selon l'équipement), du Bilan du véhicule (selon l'équipement) et des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement).

**ACCÈS ET RÉGLAGE DES MODES AU MOYEN DE L'ÉCRAN
D'INFORMATION-DIVERTISSEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

L'écran d'information-divertissement est au centre du tableau de bord. Il vous permet d'afficher et d'effectuer des réglages mineurs aux modes actifs sans quitter des mains le volant. Par exemple :

- En mode de divertissement, vous pouvez afficher la sélection en cours de lecture, changer la source audio, sélectionner les stations programmées et effectuer certains réglages.
- En mode de téléphone, vous pouvez accepter ou refuser un appel entrant.
- En mode de navigation (selon l'équipement), vous pouvez afficher l'itinéraire actuel ou activer un itinéraire.
- En mode de chauffage-climatisation, vous pouvez régler la température du côté conducteur ainsi que la vitesse du ventilateur.

Utilisez le bouton OK et les touches fléchées du côté droit du volant pour faire défiler les modes disponibles suivants :



Divertissement



Téléphone



Navigation



Chauffage-climatisation

Vous pouvez effectuer des choix dans le menu à l'aide de la touche OK. Le menu de sélection se développe et vous avez le choix entre diverses options.

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les modes.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au mode.
- Appuyez sur les touches fléchées de gauche ou de droite pour effectuer des réglages dans le mode choisi.
- Appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre sélection.

Nota : si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche Boussole au lieu de Navigation. Si vous appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au menu Boussole, le graphique de la boussole s'affiche. La boussole affiche la direction de déplacement du véhicule et non la direction « réelle » (par exemple, si le véhicule se déplace en direction ouest, le centre du graphique de la boussole affiche l'ouest; le nord s'affiche à la gauche de l'ouest malgré que sa direction « réelle » est à la droite de l'ouest).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent également s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (par exemple, en cours d'écoute, réussie, échouée, interrompue temporairement ou essayer de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment.
« Annuler »
« Annuler »
« Retourner »
« Liste de commandes »
« Menu principal »
« Page suivante »
« Page précédente »
« Commandes disponibles »
« Aide »

Commandes disponibles?

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, effectuez une des méthodes suivantes :

- Pendant une session de reconnaissance vocale, appuyez sur l'icône d'aide (?) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran, OU
- Dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session de reconnaissance vocale en cours, OU
- Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, dites « Aide » pour obtenir une liste audible de commandes vocales disponibles.

Accéder à une liste des commandes disponibles

- Appuyez sur l'icône de Menu > Aide > Liste de commandes vocales OU
- Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Liste de commandes vocales
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher - liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation liste de commandes »*
« Téléphone liste de commandes »
« Radio liste de commandes »
« Carte SD liste de commandes »
« Sirius liste de commandes »*
« Travel link liste de commandes »*
« USB liste de commandes »*
« Reconnaissance vocale liste de commandes »
« Paramètres vocaux liste de commandes »
« Aide »

*Selon l'équipement.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

Paramètres vocaux

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de candidats et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

Mode interactif : le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.

Messages-guides de confirmation : les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

Listes de candidats téléphoniques et de médias : les listes de candidats sont des listes de résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée ces listes en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres à l'aide de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône Menu > Paramètres > Commande vocale.
2. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Mode interactif
 - Messages-guides de confirmation
 - Liste de candidats de média
 - Liste de candidats téléphoniques
 - Volume de commande vocale

Pour accéder à ces paramètres à l'aide des commandes vocales :



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après le retentissement de la tonalité, le système énonce « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour indiquer que le système est à l'écoute.

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de reconnaissance vocale comprend une fonction à double mode qui vous permet d'alterner entre les commandes vocales et les sélections à l'écran tactile. Ce mode est la plupart du temps disponible lorsque vous utilisez le système de navigation.

Les touches de l'écran sont soulignées en bleu pour indiquer les sélections qui font partie de la fonction à double mode. Par exemple, si une session de reconnaissance vocale est en cours, au lieu d'énoncer la commande « Entrer le nom de rue » pour modifier le champ, vous pouvez appuyer sur la touche « Rue » et la session de reconnaissance vocale se poursuit. Dans ce cas, le système de reconnaissance vocale modifie le champs Rue et vous demande d'énoncer le nom de la rue. Les touches qui ne sont pas soulignées en bleu ne peuvent être utilisées comme commandes vocales. Si vous appuyez sur celles-ci durant une session de reconnaissance vocale, cette dernière est annulée. Par exemple :

Dans l'écran d'accueil de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- Mon domicile
- Préférés
- Destinations précédentes
- Point d'intérêt
- Urgence
- Adresse municipale
- Intersection
- Annuler itinéraire

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« DESTINATION »
« Destination – Mon domicile »
« Adresse de destination »
« Destination - favorites »
« Destination – Destinations précédentes »
« Destination POI »
« Trouver une intersection »
« Destination d'urgence »

Si vous sélectionnez l'option Adresse à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- Numéro
- Ville
- Nom de la rue
- État ou province

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« ADRESSE »
« Entrer le numéro de rue »
« Changer le numéro de rue »
« Entrer le nom de rue »
« Changer le nom de rue »
« Entrer la ville »
« Changer la ville »
« Entrer l'État »
« Changer l'État »

Si vous sélectionnez l'option Points d'intérêt à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- Zone de recherche
- Recherche par nom
- Poste d'essence
- Guichet automatique
- Tous les restaurants
- Hébergement
- Stationnement

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« POINTS D'INTÉRÊT » ou « PI »
« Destination <Nom de catégorie PI> »
« Rechercher par nom »
« Rechercher par catégorie »
« Changer la zone de recherche »

Nota : ceux-ci ne sont que quelques exemples de commandes vocales qui sont disponibles dans la section Points d'intérêt; les catégories par elles-mêmes sont aussi techniquement des commandes vocales.

Si vous sélectionnez l'option Intersection à l'écran de navigation, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- 1^{re} rue
- 2^e rue
- Ville
- État ou province

Voici certaines des commandes vocales qui sont disponibles lors de l'affichage de cet écran :

« INTERSECTION »
« Entrer le nom de la première rue »
« Changer le nom de la première rue »
« Entrer le nom de la deuxième rue »
« Changer le nom de la deuxième rue »
« Entrer la ville »
« Changer la ville »
« Entrer l'État »
« Changer l'État »

La fonction à double mode est également disponible lorsque le système de reconnaissance vocale affiche une liste d'options à choisir durant une session de reconnaissance vocale dans laquelle vous pourrez appuyer sur l'option de la ligne ou dire « Ligne 2 ». Si le système ne comprend pas une commande ou si plusieurs options sont disponibles, il présente une liste pour que vous puissiez faire une sélection.

DIVERTISSEMENT

Votre système vous offre plusieurs options de média. Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Contenu du dispositif de navigation

Lorsque vous écoutez une source audio, vous pouvez rechercher parmi les autres dispositifs sans devoir changer la source audio. Par exemple, si vous écoutez actuellement la radio, vous pouvez rechercher parmi tous les artistes qui sont enregistrés sur votre appareil USB.



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez dire :

« RECHERCHER » parmi les dispositifs
«Rechercher »*
« Rechercher – matchs de <ligue> »**
« Recherchez les chaînes <catégorie Sirius> »**
« Rechercher - liste de pistes sur CD »
« Rechercher - guide de tout les canaux Sirius »**
« Rechercher - carte SD »
« Rechercher - USB »
« Aide »

*Si vous avez dit « Rechercher », vous pouvez ensuite énoncer une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

**Si le véhicule est équipé de la radio satellite SIRIUS^{MD}.

« RECHERCHER »
« Matches de <ligue> »*
« Chaînes <catégorie Sirius> »*
« Liste de pistes sur CD »
« carte SD »
« Guide de tout les canaux Sirius »*
« USB »
« Aide »

*Si le véhicule est équipé de la radio satellite SIRIUS^{MD}.

Pour une liste complète des commandes vocales « Rechercher », consultez les sections *Commandes vocales relatives au dispositif USB* et à la *carte mémoire flash* et *Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth* plus loin dans ce chapitre.

Radio AM-FM

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet AM ou FM.

Pour alterner entre les présélections AM et FM, effleurez l'onglet AM ou FM.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préréglages	Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.
Radio HD	Activer la fonction. Cette fonction vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin, spectaculairement plus clair. Consultez la section <i>Renseignements sur le système HD Radio</i> plus loin dans ce chapitre.
Balayage automatique	Passez à la prochaine station AM ou FM suffisamment puissante.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	Réglages du son – Cette option vous permet d'effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.
	Définir le type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage – Cette option vous permet de sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis de choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations.
	Affichage de texte du système de radiocommunication de données – Cette option vous permet de toujours afficher l'information diffusée par les stations FM en sélectionnant « Activé ».
	Présélections automatiques – Cette option permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes de votre emplacement actuel.
	Touche MARQUAGE (si disponible) – Cette option vous permet de marquer une pièce musicale pour la télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'icône MARQUAGE s'affiche à l'écran si la radio HD est activée. Vous pouvez appuyer sur MARQUAGE pour enregistrer les renseignements relatifs à la chanson en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées (si cette fonction est prise en charge par votre appareil). Lorsque vous êtes connecté à iTunes ^{MD} , les marquages s'affichent pour vous rappeler les pièces musicales que vous souhaitez télécharger. Consultez la section <i>Renseignements sur le système HD Radio</i> plus loin dans ce chapitre.
Syntonisation directe	Entrer le numéro de station voulue après l'invite. Appuyez sur la touche Entrée.

Commandes vocales de la radio

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« RADIO »	
« <87,9 à 107,9> »	« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> FM »
« <87,9 à 107,9> HD » ¹	« Préréglage FM <numéro> »
« <530-1710> »	« FM 1 »
« AM »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« AM <530-1710> »	« FM 2 »
« Sauvegarde automatique AM »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> AM »	« HD <numéro> » ¹
« Préréglage AM <1-10> »	« Préréglage <numéro> »
« Rechercher » ²	« Radio éteinte »
« FM »	« Radio activé »
« FM <87.9-107.9> »	« Sélectionner le type de programme »
« FM <87.9-107.9> HD <#> » ¹	« Syntoniser radio syntoniser radio » ³
« Sauvegarde automatique FM »	« Aide »

¹Si disponible.

²Si vous avez dit, « Rechercher », consultez la rubrique *Recherche dans le contenu du dispositif* plus haut dans cette section.

³Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« SYNTONISER »	
« <87,9 à 107,9> »	« Sauvegarde automatique FM »
« <87,9 à 107,9> HD <numéro> »*	« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> FM »
« <530 à 1 710> »	« Préréglage FM <numéro> »
« AM »	« FM 1 »
« AM <530-1710> »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« Sauvegarde automatique AM »	« FM 2 »
« Sauvegarde automatique préréglage <1-10> AM »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Préréglage AM <1-10> »	« HD <numéro> »*
« FM »	« Préréglage <numéro> »
« FM <87.9-107.9> »	« Aide »
« FM <87.9-107.9> HD <#> »*	

*Si disponible.

Renseignements relatifs au système HD Radio^{MC} (si disponible)

Nota : les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie radio HD radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions sous forme analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le www.hdradio.com.

Lorsque cette fonction est activée et que vous êtes syntonisé sur une station qui diffuse la technologie de radio HD, vous pouvez remarquer les indicateurs suivants sur votre écran :



Le logo « HD » clignote lorsqu'une station numérique est sur le point d'être diffusée et s'affiche en continu lorsque le son numérique est en cours. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques. Les chiffres qui sont en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

MARQUAGE – Cette fonction vous permet de marquer une pièce musicale pour la télécharger ultérieurement. Lorsque vous êtes syntonisé sur une station de radio HD, la touche MARQUAGE est accessible (à condition que la fonction ait été activée). Pour utiliser la fonction de marquage :

1. Appuyez sur AM ou FM > Options > Touche MARQUAGE > Activé.
2. Lorsque vous entendez une chanson qui vous plaît, appuyez sur la touche MARQUAGE.
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs à la pièce musicale et les transfère à votre lecteur de musique portatif (si cette fonction est prise en charge) lorsqu'il est relié au système. Si votre lecteur de musique est relié, le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes^{MD} au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent pour vous rappeler la pièce musicale. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 pièces musicales environ. Pour obtenir une liste des appareils qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction demeure opérationnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
Pour mémoriser une station à diffusion multiple associée à une touche de présélection	Lorsque la chaîne est activée à l'écran, appuyez longuement sur une fente de touche de présélection jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est mis en sourdine temporairement, puis il est rétabli pour indiquer que la station a été mémorisée. Lorsqu'une station mise en mémoire HD2 ou HD3 est rappelée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son soit rétabli, car le système doit réacquérir de nouveau le signal numérique. Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	<p>Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.</p> <p>Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode jusqu'à ce qu'elle puisse rétablir la connexion avec le signal numérique.</p>
Passage en alternance de station	<p>Lors de la diffusion initiale d'une station (sauf les stations à diffusion multiple HD2 à HD7), le système procède d'abord à la diffusion de la station en mode analogique, puis si le récepteur confirme la présence d'une station de radio HD, il passe en mode numérique.</p> <p>Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du mode de son analogique au mode de son numérique ou vice-versa est désigné comme « passage en alternance ».</p>

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tous problèmes de station trouvés lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données. Consultez le tableau suivant pour les problèmes de station potentiels.

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure corrective
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune Ceci est un problème d'émission.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance.	Aucune Problème de réception qui pourrait se résoudre lors de la conduite continue.
Mode de mise en sourdine audio retardé lorsque la touche de présélection de station à diffusion multiple HD2 ou HD3 ou la syntonisation directe est sélectionnée.	La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune Ceci est un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception.	Aucune La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure corrective
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué* ci-dessous.
Les stations HD2 à HD7 sont introuvables lorsque la touche de Balayage est enfoncé.	Appuyez sur Balayage pour désactiver la recherche de HD2 à HD7.	Aucune Ceci est un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie du système HD Radio^{MC} est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. É.-U. et brevets étrangers. HD Radio^{MC} et les logos de HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu transmis au moyen de la technologie de radio HD. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Radio satellite SIRIUS^{MD} (si le mode est activé)

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet SIRIUS.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préréglages	Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.
ALERTE	Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous alerte lors de la relecture de la pièce musicale sur une des chaînes SIRIUS.
Relecture	Effectuer la relecture audio sur la chaîne actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne actuelle ait été syntonisée sans interruption. Si vous syntonisez une autre chaîne, la diffusion audio de la chaîne précédente est supprimée. En mode de relecture : 1. Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la pièce musicale précédente ou suivante. 2. Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la piste en cours. 3. Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour effectuer la lecture audio ou l'interrompre temporairement. 4. Appuyez de nouveau sur la touche Relecture pour retourner à l'audio en direct si vous utilisez la fonction de relecture pour effectuer la relecture de l'audio.
Balayage automatique	Écouter un bref extrait des chaînes.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	<p>Réglages de son – Cette option vous permet d'effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.</p>
	<p>Définir la catégorie pour la recherche automatique ou le balayage – Cette option vous permet de sélectionner la catégorie souhaitée (rock, country, etc.), puis d'utiliser les touches Recherche automatique ou Balayage pour démarrer une recherche pour ces chaînes.</p>
	<p>Verrouillage parental – Cette option vous permet de verrouiller et de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous devez avoir votre NIP initial qui est 1234.</p>
	<p>Alertes d'artiste ou de titre – Cette option vous permet de sélectionner les artistes, les titres et les groupes dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au réglage en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse les émissions sur ces équipes. Nota : la radio satellite SIRIUS ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.</p>
	<p>Le numéro de série électronique (ESN) est requis lorsque vous communiquez avec SIRIUS au sujet de votre compte.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Syntonisation directe	Entrer le numéro de chaîne satellite voulue au moyen du clavier de l'écran.
Rechercher	Afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler et sélectionnez la station voulue. Vous pouvez aussi verrouiller ou sauter des chaînes que vous ne voulez pas, ou afficher la pièce musicale ou l'artiste diffusés sur d'autres chaînes.

Commandes vocales de la radio satellite



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Sirius » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« SIRIUS »	
« Sirius canal <numéro> »	« SAT 3 »
« Sirius <valid canal name> »	« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Préréglage <numéro> »	« SAT préréglage <numéro> »
« SAT »	« Sirius fermée »
« SAT 1 »	« Sirius activée »
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« Matches de sports * »
« SAT 2 »	« Syntoniser ** »
« SAT 2 préréglage <numéro> »	« Aide »

*Si vous avez dit, « Matches de sports », consultez le tableau « Matches de sports » suivant.

**Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« MATCHS DE SPORTS »
« Syntoniser match de <college name> »
« Syntoniser partie de <city> »
« Syntoniser partie des <team> de <city> »
« Syntoniser partie des <team> »
« Aide »
« SYNTONISER »
« Sirius canal <numéro> »
« Sirius <valid canal name> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Aide »

Renseignements concernant la radio satellite SIRIUS

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine

comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite (ESN) : vous aurez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro ESN se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre numéro de série électronique (ESN), appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sur SIRIUS > Options.

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Communiquez avec SIRIUS 1 888 539-7474	Le service satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont verrouillées ou sont ignorées.	Déverrouillez ou évitez d'ignorer les chaînes qui utilisent le guide de chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune

CD (lecteur de disques compacts)

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet CD.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Relecture	Choisissez de répéter la piste en cours, toutes les pistes sur le disque ou désactivez la fonction si elle est activée.
Lecture aléatoire	Jouez les pistes ou les albums complets en ordre aléatoire ou désactivez la fonction si elle est activée.
Balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
Plus d'information	Voyez l'information du disque.
Options	Son : réglez les graves, les aiguës, les moyennes, l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière, le son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), le traitement numérique du signal (selon l'équipement), le mode de distribution du son (selon l'équipement) et le volume asservi à la vitesse.
	Compression : activez ou désactivez la fonction de compression.
Rechercher	Parcourez toutes les sources audio disponibles.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel (le cas échéant).

Commandes vocales du lecteur de CD

Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

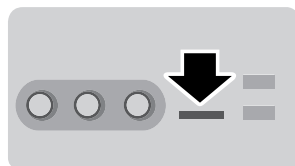
« CD (lecteur de disques compacts) »	
« Pause »	« Fonction "répéter" morceau désactiver »
« Jouer »	« Rejouer chanson »
« Jouer piste suivante »	« Lecture aléatoire activée »
« Jouer piste précédente »	« Lecture aléatoire du disque activée »*
« Jouer piste numéro <1-512> »	« Lecture aléatoire du dossier activée »*
« Fonction "répéter" morceau activer »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Répéter fichier »*	« Aide »

*WMA ou MP3 seulement

Fente de carte SD et port USB**Fente de carte SD**

Nota : la fente de carte mémoire flash est à ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, appuyez simplement sur la carte vers l'intérieur et le système l'éjecte. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

La fente de carte peut être utilisée pour votre carte de navigation (selon l'équipement). Reportez-vous à la section *Système de navigation* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

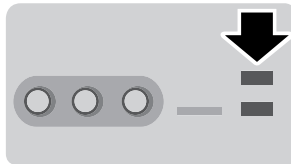


La fente se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à la musique et effectuer la lecture à partir de la fente de la carte mémoire flash, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



La fente se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour faire jouer la musique à partir de votre appareil, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Cette fonction vous permet de brancher des lecteurs multimédias numériques, des cartes mémoire flash, des clés flash ou USB et aussi de recharger des appareils, si cette fonction est prise en charge.

Pour effectuer la lecture d'une vidéo à partir de votre iPod^{MD} ou de votre iPhone^{MD} (si l'appareil est compatible), vous DEVEZ avoir un câble vidéo de combinaison spéciale USB/RCA (disponible à l'achat auprès de Apple^{MD}). Lorsque le câble est relié à votre iPod^{MD} ou à votre iPhone^{MD}, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Jouer de la musique à partir de votre dispositif

Insérez votre dispositif et sélectionnez l'onglet USB ou Carte SD une fois que le système aura détecté votre appareil. Les options suivantes sont offertes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Relecture	Répéter la chanson ou l'album en cours.
Lecture aléatoire	Lire la musique d'un album ou d'un dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.
Musique similaire	Choisir la musique similaire à celle en cours de lecture.
Plus d'information	Affiche l'information telle que la piste en cours et le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	<p>Réglages de son – Cette option vous permet d'effectuer le réglage des graves, des aiguës, des moyennes, de l'équilibre gauche-droit, de l'équilibre avant-arrière, du son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), du traitement numérique du signal (selon l'équipement), du mode de distribution du son (selon l'équipement) et du volume asservi à la vitesse.</p> <p>Réglages de lecteur multimédia – Cette option vous permet de sélectionner plus de réglages, lesquels figurent à la section <i>Menu</i> du présent chapitre.</p> <p>Renseignements relatifs à l'appareil – Cette option affiche l'information sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement connecté.</p> <p>Actualiser index multimédia – Cette option permet d'indexer l'appareil chaque fois qu'il est connecté pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.</p>
Rechercher	Rechercher le contenu du dispositif. Cette fonction vous permet également de rechercher et d'effectuer la lecture de musique par genre, artiste, album, etc.

Pour afficher les renseignements relatifs à une chanson tels que le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre, appuyez sur la couverture de l'album à l'écran.

Vous pouvez aussi appuyer sur « *Quel morceau est lu?* » pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la chanson en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB

Si vous écoutez un appareil USB ou une carte mémoire flash, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un appareil USB ou une carte mémoire flash, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « USB » ou « Carte mémoire flash » et énoncez une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« USB » ou « CARTE SD »	
« Rechercher » [*]	« Jouer épisode balado <nom> »
« Piste suivante »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Pause »	« Jouer chanson <nom> »
« Reprendre »	« Jouer épisode TV <nom> » ^{**}
« Jouer album <nom> »	« Jouer épisode TV <nom> » ^{**}
« Lire tout »	« Jouer vidéo-clip <nom> » ^{**}
« Jouer artiste <nom> »	« Jouer épisode balado vidéo <nom> » ^{**}
« Jouer livre audio <nom> »	« Jouer liste de vidéo-clips <nom> » ^{**}
« Jouer auteur <nom> »	« Piste précédente »
« Jouer compositeur <nom> »	« "répéter" activée »
« Jouer dossier <nom> »	« "répéter" désactivée »
« Jouer genre <nom> »	« Répéter une piste »
« Jouer film <nom> » ^{**}	« Lecture aléatoire activée »
« Jouez vidéo-clip <nom> » ^{**}	« Lecture aléatoire désactivée »
« Liste d'écoute <nom> »	« Qui est-ce qui joue maintenant »
« Jouer balado <nom> »	« Aide »

^{*} Si vous avez dit que vous souhaitiez rechercher dans la clé USB ou la carte mémoire flash, le système vous demande de préciser ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez le tableau « Rechercher » suivant.

^{**} Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

« RECHERCHER »	
« Album <nom> »	« Tout vidéo podcast »*
« Tous les albums »	« Tous les vidéos »*
« Tous les artistes »	« Artiste <nom> »
« Tous les livres audio »	« Livre audio <nom/titre> »
« Tous les auteurs »	« Auteur <nom> »
« Tous les compositeurs »	« Compositeur <nom> »
« Tous les dossiers »	« Dossier <folder name> »
« Tous les genres »	« Genre <nom> »
« Tous les films »*	« Liste d'écoute <nom> »
« Tout clips »*	« Balado <nom> »
« Toutes les listes d'écoute »	« Spectacle télé »*
« Tous les balados »	« Vidéo <nom> »*
« Toutes les pistes »	« Liste vidéos »*
« Tous les spectacles télé »*	« Vidéo podcast »*
« Toutes les liste de vidéos »*	« Aide »

*Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

Système stéréo Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet stéréo BT.

Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth

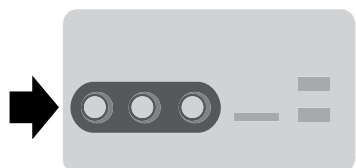


Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après l'invite, dites « Audio Bluetooth » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Nota : si votre appareil Bluetooth est compatible avec les métadonnées en continu, toutes les commandes ci-dessous sont disponibles. Si votre appareil n'est pas compatible à Bluetooth, seules les options « Chanson suivante », « Pause », « Lire » et « Chanson précédente » sont disponibles.

Commandes vocales Bluetooth		
« Rechercher l'album <nom> »	« Rechercher le compositeur <nom> »	« Jouer genre <nom> »
« Recherchez tous les albums »	« Rechercher le dossier <nom> »	« Liste d'écoute <nom> »
« Recherchez tous les artistes »	« Rechercher le genre <nom> »	« Jouer épisode balado <nom> »
« Recherchez tous les livres audio »	« Rechercher la liste d'écoute <nom> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Rechercher tous les auteurs »	« Rechercher balado <nom> »	« Jouer chanson <nom> »
« Rechercher tous les compositeurs »	« Piste suivante »	« Piste précédente »
« Rechercher tous les dossiers »	« Pause »	« "répéter" activée »
« Rechercher tous les genres »	« Reprendre »	« "répéter" désactivée »
« Rechercher toutes les listes d'écoute »	« Jouer album <nom> »	« Répéter une piste »
« Rechercher tous les balados »	« Jouer artiste <nom> »	« Lecture aléatoire activée »
« Rechercher toutes les pistes »	« Jouer livre audio <nom> »	« Album aléatoire »
« Rechercher l'artiste <nom> »	« Jouer auteur <nom> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Rechercher le livre-audio <name> »	« Jouer compositeur <nom> »	« Qui est-ce qui joue maintenant »
« Rechercher l'auteur <name> »	« Jouer dossier <nom> »	« Aide »

Entrées AV (audio-vidéo)

Les entrées AV vous permettent de raccorder une source audio ou vidéo auxiliaire (consoles de jeu, caméscopes, etc.) en branchant des fiches RCA (non comprises) sur ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches et elles se trouvent derrière un petit volet

d'accès du tableau de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées audio-vidéo comme une prise d'entrée auxiliaire pour brancher un lecteur de musique portable et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez votre adaptateur RCA de 3,5 mm (0,14 po) dans les deux prises d'entrée audio-vidéo gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez Entrées audio-vidéo.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, assurez-vous que votre lecteur de musique portable est conçu pour être utilisé avec des casques d'écoute et qu'il est complètement chargé. Vous aurez aussi besoin d'une rallonge audio munie de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (0,14 po) à une extrémité et d'une fiche RCA à l'autre extrémité.

1. Stationnez d'abord le véhicule, puis mettez la radio et l'appareil portable hors fonction.
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée AV gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez soit une station syntonisée à partir de l'onglet FM ou de l'onglet CD (si un disque compact est déjà inséré dans la chaîne). Réglez le volume à un niveau d'écoute confortable.
4. Mettez le lecteur de musique portable en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
5. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet Entrée A/V. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portable bien qu'il puisse être faible.)
6. Réglez le son de votre lecteur de musique portable jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour effectuer la lecture d'une vidéo à partir de votre iPod^{MD} ou de votre iPhone^{MD} (si l'appareil est compatible), vous devez avoir un câble

vidéo de combinaison spéciale USB/RCA (disponible à l'achat auprès de Apple^{MD}). Lorsque le câble est relié à votre iPod^{MD} ou à votre iPhone^{MD}, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Nota : pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs munis d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM.
- Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.
- Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres constitue une des principales caractéristiques du système SYNC^{MD}. Lorsque votre téléphone est jumelé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro

- Recomposition d'un numéro
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial de votre téléphone



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

La première étape que vous devez effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques du système SYNC consiste à jumeler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth au système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche Ajouter un téléphone dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.
2. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est mise EN FONCTION et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC^{MD} à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
4. Le système vous demande si vous voulez télécharger votre répertoire.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone, d'autres options peuvent vous être proposées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position P (stationnement).

1. Appuyez sur le coin de l'écran tactile où apparaît l'icône du téléphone et ensuite : Paramètres > Téléphone > Appareils BT > Ajouter appareil.
2. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est mise EN FONCTION et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC^{MD} à l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
4. Le système vous demande si vous voulez télécharger votre répertoire.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone, d'autres options peuvent vous être proposées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web.

Faire un appel



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou dites « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.



Acceptez l'appel en appuyant sur la touche Accepter à l'écran tactile ou en appuyant sur la touche des commandes du volant de direction.



Refusez l'appel en appuyant sur la touche Refuser à l'écran tactile ou en appuyant sur la touche des commandes du volant de direction.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. Le système SYNC l'enregistre comme étant un appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Téléphone	Accéder au clavier numérique de l'écran afin de saisir un numéro et de faire un appel. Pendant un appel en cours, vous pouvez également choisir de mettre l'appel en sourdine, de le placer en attente, d'activer le mode de confidentialité (rediriger l'appel vers votre téléphone cellulaire), de relier deux appels ou de mettre fin à l'appel.
Composition rapide	Sélectionner et appeler des contacts enregistrés dans votre répertoire ainsi que dans le dossier de l'historique des appels.
Répertoire	Accéder à un des contacts de votre répertoire téléchargé antérieurement et de l'appeler. Le système placera les entrées dans des catégories alphabétiques indiquées en haut de l'écran. Pour activer les paramètres d'image de contact (si votre appareil prend en charge cette fonction), appuyez sur Téléphone > Paramètres > Gérer le répertoire > Télécharger les photos du répertoire > Activer. Certains téléphones intelligents <i>peuvent</i> accepter le transfert des adresses municipales lorsqu'elles sont enregistrées dans le répertoire. Si cette fonction est prise en charge, vous pouvez sélectionner et utiliser ces adresses en tant que destinations et les enregistrer également en tant que préférées.
Historique	Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué avec votre téléphone adapté à Bluetooth relié au système SYNC. Vous pouvez aussi choisir d'enregistrer ces numéros dans vos favoris ou dans la composition rapide. Cette fonction est asservie à la téléphonie. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Messagerie	Envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Consultez le paragraphe <i>Messagerie textuelle</i> plus loin dans cette section.
Paramètres	Accéder aux divers paramètres du téléphone, tels que Bluetooth en fonction ou hors fonction, gérer votre répertoire et plus encore. Consultez la section <i>Paramètres du téléphone</i> plus loin dans ce chapitre.

Messagerie texte

Nota : le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

Nota : certaines fonctions de messagerie texte sont asservies à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Nota : SYNC ne peut pas télécharger de messages textuels déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Le système vous permet d'envoyer et de recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, de les lire à haute voix et de traduire également des acronymes souvent utilisés dans les messages textes, comme « LOL » (rire aux éclats).

1. Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez l'option Messagerie.
3. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Écouter (pictogramme de haut-parleur)
 - Composer
 - Envoyer le texte
 - Afficher
 - Supprimer
 - Supprimer tout

Composition d'un message texte

Nota : cette fonction est asservie à la vitesse et n'est pas disponible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Nota : le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

1. Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du téléphone.

2. Appuyez sur Messagerie > Envoyer texte.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez votre répertoire téléphonique.
4. Vous pouvez ensuite sélectionner parmi les options suivantes :
 - **Envoyer** – Envoie le message tel quel.
 - **Éditer texte** – Permet de personnaliser le message prédéfini ou de créer votre propre message.

Vous pouvez visualiser le message, vérifier le nom du destinataire, mettre à jour la liste de messages et l'envoyer à un appareil connecté (tel qu'un lecteur USB).

Options de messages textes prédéfinis
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens juste de partir, je serai là bientôt.
Pouvez-vous me rappeler?
Je suis en chemin.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis dehors.
Je vous appellerai quand je serai là.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Nota : si vous appuyez sur la touche Afficher et que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système vous propose de vous lire le message plutôt que de l'afficher pendant que vous conduisez.

Lorsque le système reçoit un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'appelant, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez appuyer sur la touche :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message de vive voix.

- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur Téléphone > Paramètres, puis sélectionnez l'un des paramètres suivants :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Mettre en fonction ou hors fonction le système Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans l'habitacle. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans l'habitacle.
Assistance 911	Activer ou désactiver la fonction Assistance 911 ^{MD} . Consultez le paragraphe <i>Assistance 911^{MD}</i> dans la section <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Sonnerie du téléphone	Sélectionner la sonnerie que vous souhaitez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez parmi les sonneries du système disponibles, la sonnerie de votre téléphone jumelé actuel, un bip, un message texte à une commande vocale ou si vous souhaitez que l'avis soit silencieux.
Avis de message texte	Choisir comment vous aimeriez être notifié lorsque vous recevez un message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Sélectionnez parmi des tonalités d'alerte du système disponibles, de message texte à une commande vocale ou en mode silencieux.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Connexion de données Internet*	Utiliser cet écran pour effectuer des réglages à votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer des réglages à vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion lors de l'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur la touche ? pour obtenir de plus amples renseignements.
Gérer le répertoire	Accéder aux fonctions comme le téléchargement automatique du répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre répertoire ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement itinérance	Être avisé quand votre téléphone est en mode itinérant.

*Si compatible.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.
Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »	
« Bluetooth désactivé »	« Appel en attente désactivé »*
« Bluetooth activé »	« Mettre l'appel en attente »*
« Appeler »	« Conférence téléphonique »*
« Appeler <nom> »	« Écouter le message texte <numéro> »
« Appeler <nom> <location> »	« Écouter message »
« Appeler <nom> <location> »	« Messages »**
« Appeler <nom> <location> »	« Touche discrétion activée »*
« Appeler <nom> <location> »	« Ajouter téléphone »
« Appeler boîte vocale »	« Mode confidentiel »*
« Composer »	« Répondre au message »

« TÉLÉPHONE »	
« Fonction "Ne pas déranger" désactivée »	« Sonnerie désactivée »
« Fonction "Ne pas déranger" activée »	« Sonnerie activée »
« Acheminer le message »	« Touche discrétion désactivée »*
« Mains libres activé »*	« Aide »

* Ces commandes ne sont disponibles que lorsqu'un appel est en cours.

** Si vous avez dit « Messages », consultez le tableau « Messages » suivant.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Acheminer le message »
« Écouter le message texte <numéro> »
« Écouter message »
« Répondre au message »
« Aide »

INFORMATION

Dans le menu d'information, vous pouvez accéder à des fonctions telles que :

- Services SYNC^{MD}
- SIRIUS^{MD} Travel Link^{MC}
- Alertes
- Calendrier
- Applications SYNC

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile avec l'onglet vert.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Nota : les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la section *Fonctions téléphoniques* pour les instructions sur le jumelage.

Nota : cette caractéristique peut ne pas fonctionner correctement si vous avez activé la fonction de blocage d'identificateur de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : le conducteur demeure ultimement responsable de la sécurité de la conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent de l'information sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, n'activez pas ce volet, et n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour

vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté, suivez les messages-guides vocaux pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Indications ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche d'information.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert à l'écran tactile.

1. Sélectionnez l'option Connecter aux services pour établir un appel sortant vers les services SYNC^{MD} à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré tel que la « Circulation » ou les « Indications ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
3. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC^{MD}, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise la plus proche de votre emplacement ou le type d'entreprise, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pourriez également être invité à parler à un préposé si le

- système automatique a de la difficulté à reconnaître votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé de la fonction de navigation :

- Les directives virage après virage s'affichent à l'écran d'information-divertissement, dans la barre d'état de votre système à écran tactile et aussi à l'écran des services SYNC^{MD}. Vous recevez également des directives de conduite au moyen des invites audibles.
- Pendant un itinéraire en cours, vous pouvez choisir « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » au moyen des commandes à l'écran tactile ou des commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de navigation, les services SYNC^{MD} téléchargent la destination sollicitée au système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite. Consultez la section *Système de navigation* pour obtenir de plus amples renseignements.

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur la touche de téléphone sur le volant de direction et maintenez-la enfoncée.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC^{MD}.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, comme « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca .
Appuyer pour interrompre	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC ^{MD} d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales relatives aux services SYNC

Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules non équipés d'un système de navigation), appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, vous pouvez dire l'une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Navigation guide vocale désactivé »
« Navigation guide vocale activé »
« Répéter instruction »
« Heure d'arrivée estimée »
« Afficher liste de virages »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

Service SIRIUS Travel Link

(selon l'équipement et si la fonction est activée)



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD.

Nota : un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur « Zones de couverture de carte et détails » pour obtenir une liste complète de toutes les zones de circulation couvertes par le service SIRIUS Travel Link^{MC}.

Nota : SIRIUS et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions du service SIRIUS Travel Link ou de son utilisation dans les véhicules.

Le service SIRIUS Travel Link (si la fonction est activée) peut vous aider à localiser les meilleurs prix de carburant, la liste des films, les alertes en cours au niveau de la circulation, l'accès à des cartes météo, les conditions actuelles des pistes de ski, ainsi que les résultats sportifs les plus récents.



Appuyez sur la touche d'information, sélectionnez l'option Travel Link, puis choisissez une option parmi les services suivants :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Circulation pendant le trajet	Déterminer les accidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris (si cette option est programmée).
Circulation à proximité	
Prix de l'essence	Afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.
Films à l'affiche	Afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible).
Météo	Afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez l'option Carte pour afficher la carte de météo qui peut illustrer les orages, les informations de radar, les tableaux et les vents. Sélectionnez l'option Région pour afficher une liste d'emplacements de météo et en choisir un.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Information sport	Afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.
Conditions de ski	Afficher les conditions de ski pour une région particulière.

Commandes vocales de SIRIUS Travel Link

Nota : pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD.



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales Travel Link	
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Résultats sportifs »**
« Prix de l'essence »	« Circulation routière »
« Films à l'affiche »	« Travel Link »
« Manchettes du sport »	« Prévisions météorologiques »
« Horaire des sport »*	« Carte météorologique »

*Si vous avez dit, « Manchettes du sport », « Horaire des sport » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant :

*Si vous avez dit, « Travel Link », vous pouvez énoncer l'une des commandes indiquées dans le tableau « Travel Link » :

Commandes des manchettes du sport, des horaires des sports et des résultats sportifs		
« MLB »	« Mes équipes »	
« Basketball de la NCAA »	« NBA »	
« Football de la NCAA »	« NFL »	
« Golf »	« LNH »	
« MLS »	« WNBA »	
« Sports motorisés »		
« TRAVEL LINK »		
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Horaire de golf »	« Résultats NBA »
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »	« Manchettes de la ligue majeure de soccer »	« Manchettes NFL »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Horaire ligue majeure de soccer »	« Horaire NFL »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »	« Résultats de la ligue majeure de soccer »	« Résultats NFL »
« Manchettes du basketball universitaire »	« Sports motorisés »	« Manchettes de hockey »
« Horaire du basketball de la NCAA »	« Commandes des sports motorisés »	« Horaire de hockey »
« Résultats du basketball de la NCAA »	« Horaire des sports motorisés »	« Résultats de hockey »
« Manchettes du football de la NCAA »	« Films à l'affiche »	« Circulation routière »

« TRAVEL LINK »		
« Horaire du football de la NCAA »	« Manchettes de mes équipes »	« Prévisions météorologiques »
« Résultats du football de la NCAA »	« Horaire de mes équipes »	« Carte météorologique »
« Prix de l'essence »	« Résultats de mes équipes »	« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Manchettes du golf »	« Manchettes NBA »	« Horaire de la ligue nationale de basketball féminin »
« Meneurs du golf »	« Horaire NBA »	« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »

Alertes



Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Avis. Vous pouvez sélectionner un message, puis choisir :

- **d'afficher** le message entier;
- **d'effacer** le message;
- **de supprimer tous** les messages.

Cet écran affiche n'importe quel message de système tel qu'une anomalie de carte mémoire flash, etc.

Nota : le système vous alerte que vous avez des messages en modifiant la couleur de l'icône d'information, à jaune. Lorsque les messages sont lus ou supprimés, l'icône retourne à la couleur blanche.

Calendrier



Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Calendrier. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911^{MD} (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants.

Nota : si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre est en vigueur pour tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

Nota : chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC^{MD} peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus d'informations sur les services d'assistance 911, visitez les sites www.SYNCMYride.com, www.SYNCMYride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur le bouton d'information > Applications > Assistance 911, puis sélectionnez Marche.

Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône de Menu > Paramètres > Téléphone > Assistance 911, ou en
- appuyant sur Menu > Aide > Assistance 911.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant. ».

Si l'appel n'est pas annulé et qu'il est établi, le préposé du service 911 entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : la fonction de bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : cette caractéristique peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'ID de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez l'*avis de confidentialité du bilan du véhicule*.

Nota : pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Nota : des frais relatifs au téléphone cellulaire et aux messages textes pourraient s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Pour vous abonner au bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- l'information diagnostique sur le véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels ouverts et les actions de l'assistance technique;
- les articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire autorisé.

Exécution d'un rapport



Pour exécuter un rapport à l'aide de l'écran tactile, appuyez sur la touche d'information > Applications > Bilan du véhicule.



Pour exécuter un rapport à l'aide de la commande vocale, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant, puis à l'invite, dites « Bilan du véhicule ».

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca, Modalités du bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour obtenir de plus amples renseignements.

MENU

À partir du paramètre de menus, vous pouvez régler l'horloge, accéder et modifier les réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule, ainsi qu'accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Horloge

Nota : la date est réglée par le système de repérage par satellites de votre véhicule; vous ne pouvez pas régler manuellement la date.

Nota : si la batterie a été débranchée, le véhicule devra acquérir un signal de système de repérage par satellites pour la mise à jour de l'horloge. Une fois que votre véhicule a capté le signal, il peut s'écouler

quelques minutes avant que la mise à jour affiche l'heure exacte.

1. Appuyez sur Menu > Horloge.
2. Appuyez sur la touche + et – pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages tels que le mode de 12 heures ou de 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure du système de repérage par satellites et la mise à jour automatique par le système à l'heure avancée et à de nouveaux fuseaux horaires.

Une fois que les réglages sont mis à jour, ils sont automatiquement mémorisés.

Affichage

Vous pouvez modifier les réglages de l'affichage à l'aide de l'écran tactile ou en appuyant sur la touche de commande vocale sur le volant de direction, puis à l'invite, dites « Paramètres d'affichage ».

Pour accéder et modifier les réglages de l'affichage au moyen de l'écran tactile, appuyez sur l'icône Menu > Affichage :

Luminosité – Permet d'accentuer ou d'atténuer la luminosité de l'affichage à l'écran.

Mode – Permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de faire en sorte que le système la modifie en fonction du niveau d'éclairage extérieur.

- Si vous choisissez AUTO ou NUIT, vous avez les options d'activer ou de désactiver la fonction d'atténuation automatique de l'affichage et de la modifier pour un réglage manuel de l'atténuation.

Modifier le fond d'écran

- Vous pouvez régler l'écran tactile de sorte que la photo par défaut s'affiche ou télécharger une photo de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Nota : vous ne pouvez pas télécharger des photos directement de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre appareil de mémoire de grande capacité USB ou d'une carte mémoire flash.

Nota : les photos dont les dimensions sont très grandes (p. ex., 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et s'affichent sans image (noir) à l'écran.

Votre système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.

Pour y accéder, appuyez sur Menu > Affichage > Modifier le fond d'écran, puis suivez les messages-guides du système pour télécharger vos photos. Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent.

- Les formats de fichiers compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Dimensions recommandées : 800 x 384

Son

Appuyez sur Menu > Son pour accéder aux réglages suivants :

Réglages de son	
Graves	Son THX d'extrêmes graves*
Moyennes	Traitement numérique du signal*
Aiguës	Mode de distribution du son*
Régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière	Volume asservi à la vitesse

*Selon l'équipement.

Véhicule

Appuyez sur Menu > Véhicule, pour accéder aux réglages suivants :

- Activation du sonar de recul
- Bilan du véhicule
- Code de clavier de porte
- Caméra de marche arrière
- Activation du mode valet

Aide au stationnement actif (selon l'équipement)

Lorsque cette fonction est activée, votre système affichera les indications concernant le processus de l'aide au stationnement actif.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur ce système, consultez la section *Aide au stationnement actif* dans le chapitre *Systèmes d'aide à la conduite*.

Le bilan du véhicule (selon l'équipement)

Activez et désactivez les rappels automatiques et réglez l'intervalle de kilométrage pour la réception des rapports. Appuyez sur la touche ? pour obtenir plus d'information sur ces sélections.

Lorsque vous sélectionnez vos choix, appuyez sur Exécuter un bilan du véhicule maintenant pour obtenir le rapport.

Code de clavier de porte (selon l'équipement)

Pour modifier le code de clavier de votre système de clavier d'entrée sans clé :

1. Appuyez sur Menu > Véhicule > Code de clavier de porte.
2. Entrez votre code d'usine actuel, puis à l'invite, entrez votre nouveau code.

Caméra de marche arrière (selon l'équipement)

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.

Appuyez sur Menu > Véhicule > Caméra de marche arrière, puis sélectionnez un des réglages suivants :

- Temporisation de la caméra de marche arrière
- Alerte visuelle du sonar de recul
- Lignes de guidage

Activation du mode valet

Nota : si vous êtes verrouillé à l'extérieur et que vous devez réinitialiser le NIP, vous pouvez entrer 3681 pour déverrouiller le système.

Le mode valet vous permet de verrouiller le système pour empêcher que les informations relatives au système ne puissent être accédées tant que le véhicule n'est pas déverrouillé avec le NIP approprié.

1. Appuyez sur Menu > Véhicule > Activation du mode valet
2. À l'invite, entrez le NIP à quatre chiffres.

Après que vous appuyez sur la touche Continuer, le système est verrouillé jusqu'à ce que le NIP approprié soit entré de nouveau.

Paramètres

Accédez et effectuez les paramètres de système, les fonctions vocales ainsi que les réglages de téléphone, de navigation et sans fil. Certains de ces paramètres sont également accessibles relativement à leurs modes particuliers (p.ex. :, téléphone et lecteur multimédia).

Systeme

Appuyez sur Menu > Paramètres > Systeme, puis sélectionnez une des options suivantes :

Systeme	
Langue	Sélectionnez cette option pour que l'affichage à l'écran tactile apparaisse en anglais, en espagnol ou en français.
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en degrés Celsius ou en degrés Fahrenheit.
Volume des messages-guides du système	Réglez le volume de commandes vocales du système.
Bip du bouton d'écran tactile	Sélectionnez cette option pour que le système émette une tonalité pour confirmer les choix apportés à l'écran tactile.
Bip de bouton du clavier tactile	Sélectionnez cette option pour que le système émette une tonalité pour confirmer les choix de boutons apportés au clavier du système de chauffage-climatisation ou de la chaîne stéréo.
Disposition du clavier	Sélectionnez ABC ou QWERTY comme format d'affichage au clavier de l'écran tactile.
Applications d'installation	Installez les applications téléchargées ou affichez les licences logicielles courantes.
Réinit. générale	Sélectionnez pour restaurer les valeurs par défaut. Tous les réglages personnalisés et les données personnelles seront effacés si cette option est sélectionnée.

Commande vocale

Appuyez sur Menu > Paramètres > Commande vocale, puis sélectionnez une des options suivantes :

Commande vocale	
Mode interactif	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode interactif avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.
Messages-guides de confirmation	Demandez au système de vous poser des questions brèves s'il n'a pas bien saisi votre demande. Nota : même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.
Liste de candidats de média	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si elles ne sont pas activées, le système devinera au mieux ce que vous avez demandé.
Liste de candidats téléphoniques	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si elles ne sont pas activées, le système devinera au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette fonction vous permet de régler le niveau de volume de commande vocale.

Lecteur multimédia

Appuyez sur Menu > Paramètres > Lecteur multimédia, puis sélectionnez une des options suivantes :

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source de média au moment de la connexion initiale et vous pouvez écouter la musique qui a déjà été indexée en ordre aléatoire pendant le processus d'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source de média utilisée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez également définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Renseignements sur la base de données Gracenote^{MD}	Cette option permet d'afficher le niveau de version de la base de données de Gracenote.
Gestion Gracenote^{MD}	Lorsque cette fonction est activée, les renseignements sur les métadonnées sont extraits de la base de données Gracenote pour vos fichiers de musique. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre appareil. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité de la couverture d'art	Cette fonction permet d'obtenir la couverture d'art pour vos fichiers de musique à partir de la base de données Gracenote. Cette option annule toutes les couvertures d'album de votre appareil. Elle commutera par défaut au lecteur multimédia.

Navigation

Appuyez sur Menu > Paramètres > Navigation, puis sélectionnez une des options suivantes :

Navigation	
Préférences de carte	Activez ou désactivez la piste de navigation.
	Indiquez au système d'afficher la liste de virages en ordre descendant ou en ordre ascendant.
	Activez ou désactivez l'avis de point d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Indiquez au système d'afficher la route la plus courte, la plus rapide ou la plus écologique.
	Indiquez au système d'éviter les autoroutes.
	Indiquez au système d'éviter les routes à péage.
	Indiquez au système d'éviter les traversiers et les trains.
	Indiquez au système d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Indiquez au système d'utiliser les messages-guides.
	Indiquez au système d'ajouter automatiquement les renseignements sur l'État ou la province.

Navigation	
Préférences des bulletins de circulation routière	Indiquez au système d'afficher les secteurs où des travaux de voirie sont en cours.
	Indiquez au système d'afficher sur la carte les icônes d'incidents.
	Indiquez au système d'afficher les secteurs où les conditions de conduite pourraient être difficiles.
	Indiquez au système d'afficher les secteurs où la chaussée pourrait être recouverte de neige ou de glace.
	Indiquez au système d'afficher toute alerte relative au smog.
	Indiquez au système d'afficher toute alerte relative à la météo.
	Indiquez au système d'afficher les endroits où la visibilité pourrait être réduite.
	Indiquez au système d'allumer la radio pour recevoir les bulletins de circulation routière.
Zones à éviter	Entrez les secteurs spécifiques que vous souhaitez éviter sur les routes de navigation planifiées.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur Menu > Paramètres > Téléphone, puis sélectionnez une des options suivantes :

Téléphone	
Appareils Bluetooth	Connectez, déconnectez, ajoutez ou supprimez un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Activez ou désactivez Bluetooth.

Téléphone	
Ne pas déranger	Acheminez directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans l'habitacle. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans l'habitacle.
Assistance 911	Activez ou désactivez la fonction Assistance 911. Consultez le paragraphe <i>Assistance 911</i> dans la section <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Sonnerie du téléphone	Sélectionnez le type d'avis pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, message texte à une commande vocale ou mode silencieux.
Avis de message texte	Sélectionnez le type d'avis pour les messages texte : tonalité d'alerte, bip, texte à une commande vocale ou mode silencieux.
Connexion de données Internet	Si cette option est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer des réglages à vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion lors de l'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur la touche ? pour obtenir de plus amples renseignements.
Gérer le répertoire	Accéder aux fonctions comme le téléchargement automatique du répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre répertoire ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement itinérance	Indiquez au système de vous aviser quand vous êtes en mode d'itinérance.

Fonctions sans fil et d'Internet

Votre système est muni d'une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres appareils dans le véhicule (p. ex. ordinateurs personnels ou téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers, d'accéder à des jeux, etc. Au moyen de cette fonction, tous les occupants du véhicule peuvent également accéder à Internet si le véhicule est doté d'une connexion USB à large bande, si votre téléphone prend en charge le profil de réseau personnel et si vous êtes stationné à l'extérieur d'un point d'accès à Internet sans fil.

Appuyez sur Menu > Paramètres > Sans fil et Internet, puis sélectionnez une des options suivantes :

Fonctions sans fil et d'Internet	
Paramètres Wi-Fi	Mode réseau Wi-Fi (client) Activez ou désactivez le réseau Wi-Fi dans votre véhicule. Assurez-vous que ce mode est activé pour les besoins de connectivité.
	Sélection d'un réseau sans fil Utilisez un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples informations, d'accorder la priorité à un réseau ou de supprimer un réseau.
	Mode de point d'accès à la passerelle Activez cette fonction pour que le système SYNC soit le point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur. Ceci forme le réseau local dans l'habitacle pour des activités telles que, les consoles de jeu, le transfert de fichiers, la navigation sur Internet, etc. Appuyez sur ? pour obtenir plus d'information.
	Paramètres de point d'accès à la passerelle Affichez et modifiez les paramètres afin d'utiliser SYNC comme passerelle d'accès à Internet.
	Liste des appareils de point d'accès de passerelle Affichez la liste des appareils ayant récemment utilisé la connexion Wi-Fi.

Fonctions sans fil et d'Internet	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB à large bande pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre appareil haut débit mobile sur votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran permet de configurer ce qui est votre zone type pour votre connexion USB à large bande. (Les réglages USB à large bande ne peuvent pas s'afficher si l'appareil est déjà activé.) Vous pouvez sélectionner le pays, l'opérateur, le numéro de téléphone, le nom d'utilisateur et le mot de passe.
Paramètres Bluetooth	Cette option indique quel appareil est actuellement jumelé avec le système. Elle indique également les options types Bluetooth pour connecter, déconnecter, définir comme favori, supprimer et ajouter un appareil. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Cette option permet de choisir vos méthodes de connexion et de les modifier au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB à large bande ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.



Aide

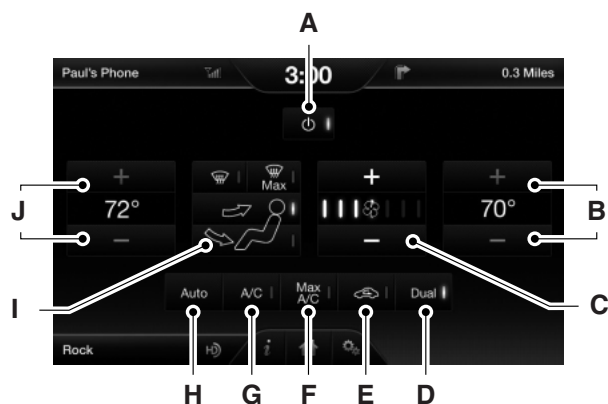
Appuyez sur Menu > Paramètres > Aide, puis sélectionnez une des options suivantes :

Aide	
Où suis-je?	Sélectionnez cette option pour afficher l'emplacement actuel du véhicule. Il n'y aura rien d'afficher si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation.
Information du système	Consultez l'information suivante : numéro de série du système de l'écran tactile, numéro d'identification du véhicule (NIV), version logicielle du système de l'écran tactile, version du système de navigation (selon l'équipement), version de la base de données de cartes (selon l'équipement avec la navigation), ESN de la radio satellite Sirius (si activée), information sur la base de données Gracenote ^{MD} et version de la bibliothèque.
Licences logicielles	Affichez les licences des logiciels et des applications installés sur votre système.
Restrictions au sujet de la conduite	Certaines fonctions sont désactivées quand le véhicule se déplace.
Assistance 911	Activez ou désactivez la fonction Assistance 911. Consultez le paragraphe <i>Assistance 911</i> dans la section <i>Services et applications du système SYNC</i> .
Liste de commandes vocales	Affichez les listes classées des commandes vocales.

Pour accéder à l'option Aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Aide ». Le système présente les commandes vocales qui peuvent être utilisées dans le mode actuel.

COMMANDES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage-climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.



A. **Alimentation** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système. L'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle lorsque le système est hors fonction.

B. **Réglages du passager** : appuyez sur le symbole + ou – pour régler la température.

C. **Vitesse du ventilateur** : appuyez sur le symbole + ou – pour régler la vitesse du ventilateur.

D. **Deux zones** : appuyez sur cette touche pour mettre la régulation de la température du côté passager en fonction.

E. **Recirculation de l'air** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction de recirculation de l'air qui :

- Peut refroidir plus rapidement l'habitacle.
- Peut contribuer à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Le recyclage de l'air s'enclenche automatiquement si la touche de climatisation maximale ou de dégivrage maximal est enfoncée.
- Peut être activée manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode de dégivrage.

- Peut se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf les modes de climatisation maximale et de dégivrage maximal pour réduire la formation de buée.

F. **Climatisation maximale** : appuyez sur cette touche pour refroidir le véhicule avec la recirculation de l'air. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode normal de climatisation. Climatisation maximale :

- Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- Est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.
- Peut empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

G. **Climatisation** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation.

- Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- La climatisation est activée automatiquement dans les modes de climatisation maximale, dégivrage et plancher-dégivrage.

H. **AUTOMATIQUE** : appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique, puis réglez la température au moyen de la commande de température. Le système commande automatiquement :

- Vitesse du ventilateur
- Répartition du débit d'air
- Activation ou désactivation de la climatisation
- Air extérieur ou air recyclé

I. **Commandes manuelles** : sélectionnez un des modes de répartition du débit d'air suivants :

- Plancher et dégivrage : répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et distribue l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
- Tableau de bord : répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- Tableau de bord et plancher : répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.
- Plancher : répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.
- Dégivrage MAX : appuyez sur cette touche pour répartir l'air extérieur entre les bouches d'air de pare-brise. La climatisation est automatiquement sélectionnée. Le ventilateur est réglé à la vitesse maximale et à la température la plus élevée. Lorsque la répartition de l'air est réglée à cette position, vous ne pouvez pas sélectionner la

recirculation d'air ni régler manuellement la vitesse du ventilateur et la commande automatique de température.

- **Dégivrage** : appuyez sur cette touche pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Lorsque ce mode est activé, le dégivrage fournit de l'air extérieur pour réduire l'embuage des glaces et distribue l'air aux bouches de dégivrage du pare-brise et aux bouches de désembuage.

J. Réglages du passager : appuyez sur le symbole + ou – pour régler la température.

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation



Les commandes vocales suivantes sont disponibles dans le menu principal d'une session vocale. Par exemple, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après l'invite « Énoncer une commande », énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation
« Climatisation automatique »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »
« Climatisation – régler température à <15.0–29.5> »
« Climatisation – régler température à <59–86> »
« Aide »

Des commandes de chauffage-climatisation supplémentaires sont disponibles, mais pour pouvoir y accéder, vous devez dire d'abord « Régulation de la température ». Ensuite, lorsque le système est prêt pour recevoir une commande, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Mise en marche automatique »	« Bouche d'aération sol activée »
« Air conditionné désactivé »	« Bouche d'aération désactivée »
« Air conditionné activé »	« Bouche d'aération activée »
« Dégivrage avant désactivé »	« Dégivrage arrière désactivé »
« Dégivrage avant activé »	« Dégivrage arrière activé »
« Arrêt simultané »	« Recirculation désactivée »

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Diminution de la vitesse du ventilateur »	« Recirculation activée »
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »	« Température »*
« Chauffage par le sol désactivé »	« Température <15.5–29.5> »
« Chauffage par le sol activé »	« Température <60–85> »
« Air conditionné – maximum désactivé »	« Diminution de la température »
« Air conditionné – maximum activé »	« Température élevée activée »
« Vitesse maximale du ventilateur »	« Augmentation de la température »
« Pare-brise - Maximum désactivé »	« Basse température activée »
« Pare-brise - Maximum activé »	« Bouche d'aération de dégivrage sol activée »
« Vitesse minimale du ventilateur »	« Bouche d'aération de pare-brise et plancher activée »
« Chauffage fermé »	« Bouche d'aération de pare-brise activée »
« Chauffage ouvert »	« Aide »

*Si vous avez dit « Température », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau « Température » suivant.

« TEMPÉRATURE »
« <15.5–29.5> »
« <60–85> »
« Maximum »
« Minimum »
« Aide »

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : la carte mémoire flash de navigation doit être insérée dans la fente de carte mémoire flash pour utiliser le système de navigation. Si vous devez obtenir une carte mémoire flash de rechange, consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : la fente de carte mémoire flash est à ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, insérez simplement la carte et relâchez-la. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour régler une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton Destination lorsque celui-ci apparaît. Consultez la section *Définir une destination*.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement du véhicule actuel, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur Destination > Carte. Consultez la section *Mode d'affichage de carte*.

Définir une destination

Pour régler une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton Destination lorsque celui-ci apparaît. Sélectionnez une des options ci-dessous :

Destinations	
Mon domicile	Adresse municipale
Préférés	Intersection
Destinations précédentes	Centre-ville
Point d'intérêt	Carte
Urgence	Modifier un itinéraire - Annuler l'itinéraire
Point de départ précédent	Entrée-sortie d'autoroute
Latitude et longitude	

1. Entrez les informations nécessaires dans les champs de texte mis en surbrillance (dans n'importe quel ordre). Pour l'entrée de la destination du carnet d'adresses, le bouton Aller s'affiche lorsque toutes les informations nécessaires sont entrées. Appuyez sur le bouton Aller pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si

- vous sélectionnez « Destination précédente », les 20 dernières destinations que vous avez choisies s'affichent à l'écran.
2. Sélectionnez l'option Définir comme destination pour la définir comme votre destination. Vous pouvez choisir également d'établir cette destination comme point de cheminement (pour que le système établisse ce point comme point de cheminement vers votre destination actuelle) ou de l'enregistrer en tant que favorite. Toutes les zones à éviter sélectionnées sont aussi prises en compte lors du calcul de l'itinéraire.
 3. Choisissez parmi deux différents itinéraires, puis sélectionnez l'option Démarrer l'itinéraire.
 - Le plus rapide : utilise les itinéraires qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
 - Le plus court : utilise l'itinéraire le plus court possible.
 - Écologique (ÉcoRoute) : utilise l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez annuler l'itinéraire ou obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez l'option Préférences d'itinéraire pour définir les préférences d'itinéraire, par exemple afin que le système évite les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains ainsi que s'il doit utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi désignées voies réservées à un groupe de covoiturage ou voies de covoiturage. Ces voies sont réservées aux autobus, au covoiturage par fourgonnette ou par voiture.

Nota : si vous n'appuyez pas sur la touche Démarrer l'itinéraire et que vous roulez sur une route reconnue, le système passe par défaut à l'option d'itinéraire le plus rapide et amorce le guidage.

Pendant le guidage d'itinéraire, vous pouvez appuyer sur l'icône de « bulle de dialogue » qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez qu'une directive de guidage d'itinéraire soit répétée. Les directives sont réduites chaque fois que vous appuyez sur la touche.

Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre une variété de catégories de PI (points d'intérêt).

Catégories principales	
Alimentation, boissons et repas	Automobile
Voyage et transport	Boutiques
Finances	Divertissement et arts
Urgence	Loisirs et sports
Communauté	Gouvernement
Santé et médecine	Services ménagers

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et extérieur
Soins personnels
Concessionnaire automobile
Gouvernement Bureau
Transports publics
Enseignement

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste du PI.

Le système vous permet aussi de trier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

Service CitySeekr (si ce service est disponible)

Nota : les renseignements relatifs aux points d'intérêt (PI) du service CitySeekr sont limités à environ 154 villes (13 villes au Canada, 132 villes aux États-Unis et 9 villes au Mexique).



CitySeekr est un service qui fournit des renseignements supplémentaires sur certains points d'intérêt, tels que les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements s'affichent, tels que l'adresse et le numéro de téléphone. Si le

point d'intérêt est dans la liste du service CitySeekr, des renseignements tels qu'une brève description, l'heure d'arrivée et l'heure de départ, l'heure d'ouverture du restaurant, etc. s'affichent également.

Appuyez sur la touche Renseignements supplémentaires pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que le site Web.

Cet écran affiche l'icône du point d'intérêt comme :



Hôtel



Café



Alimentation et boissons



Vie nocturne




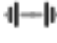








Attraction



Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, le service CitySeekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et certaines installations au moyen d'icônes :

Services et installations de l'hôtel	
 Restaurant	 Service à l'étage 24 heures
 Centre d'affaires	 Centre de conditionnement physique
 Aménagements pour les handicapés	 Accès à Internet
 Buanderie	 Piscine
 Réfrigérateur	 Wi-Fi

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire.



Appuyez sur Menu > Paramètres > Navigation.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences de carte	<p>Activer ou désactiver la piste de navigation.</p> <p>Indiquer au système d'afficher la liste de virages en ordre descendant ou en ordre ascendant.</p> <p>Définir l'avis du point d'intérêt de stationnement automatique.</p> <p>Si la fonction d'avis de point d'intérêt de stationnement est activée, les icônes de point d'intérêt de stationnement s'affichent sur la carte lorsque vous êtes près de votre destination. (Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également définis pour s'afficher sur la carte.)</p>
Préférences d'itinéraire	<p>Indiquer au système d'afficher la route la plus courte, la plus rapide ou la plus écologique.</p> <p>Éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers, les trains et les tunnels lorsque vous planifiez votre itinéraire.</p> <p>Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants (si disponible).</p>
Préférences de navigation	<p>Choisir les messages-guides vocaux ou à tonalité seulement.</p> <p>Choisir que le système ajoute automatiquement l'État et la province selon les renseignements déjà entrés dans le système.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences des bulletins de circulation routière	<p>Choisir la façon que le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.</p> <p>Automatique : pour permettre au système d'utiliser un autre itinéraire pour éviter les accidents de circulation qui surviennent et qui compromettent l'itinéraire actuel (aucun avis n'est fourni).</p> <p>Manuel : pour permettre au système de toujours fournir un avis d'alerte de circulation pour les accidents de circulation le long de l'itinéraire planifié. Vous aurez le choix d'accepter ou d'ignorer l'avis avant de dévier de l'itinéraire.</p> <p>Activer l'affichage de certaines icônes ou de toutes les icônes sur la carte (réparation de route, incidents, accidents, routes fermées, etc.).</p>
Zones à éviter	<p>Sélectionner des zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire. Appuyez sur la touche Ajouter pour sélectionner une catégorie.</p> <p>Dès que vous avez fait une sélection, le système tente d'éviter la zone si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, sélectionnez la liste à l'écran; lorsque l'écran passe à l'écran Modification de zones à éviter, appuyez sur la touche Supprimer dans le coin inférieur droit de l'écran.</p>

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile pour afficher le mode d'affichage de carte. Le mode d'affichage de carte offre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible).

Cartes de ville en mode d'affichage 2D – Ces cartes affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent également des caractéristiques telles que les blocs de ville, les empreintes de bâtiment et les chemins de fer.

Principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D – Ces points d'intérêt sont présentés comme des objets clairs et visibles qui se reconnaissent facilement et qui ont une certaine valeur touristique. Les principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D s'affichent en mode d'affichage de carte 3D uniquement. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



Modifiez l'apparence de la carte en appuyant à maintes reprises sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Trois modes d'affichage de carte différents sont disponibles : cap en haut, nord en haut et 3D.



Cap en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Pour les échelles de carte supérieures, ce réglage est mémorisé, mais la carte est affichée en mode Nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode direction vers le haut est rétabli.



Nord en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombragée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrage de la carte – Cette icône permet de recentrer la carte lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Icônes de carte

Repère du véhicule – Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.



Curseur de défilement – Cette icône vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Une icône différente peut être sélectionnée parmi un choix de 22 icônes. Chaque icône peut être utilisée plus d'une fois.



Icône de domicile – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Seule une entrée du carnet d'adresses peut être enregistrée comme domicile. Cette icône ne peut être modifiée.



Icônes de point d'intérêt – Ces icônes peuvent être affichées ou masquées sur la carte. Il y a environ 56 sous-catégories de points d'intérêt qui peuvent être sélectionnées en vue de l'affichage une à la fois.



Point de départ – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Points de cheminement – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste des étapes.



Symbole de destination – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée par intermittence en conditions normales dans une zone à faible couverture des satellites.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Définir comme destination	Choisir un emplacement sur la carte comme destination. (Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur la touche Définir comme destination.)
Définir comme point de cheminement	Définir l'emplacement actuel comme point de cheminement.
Enregistrer dans les favoris	Enregistrer l'emplacement actuel dans vos favoris.
Icônes de point d'intérêt En fonction / Hors fonction	Sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte.
Annuler itinéraire	Annuler l'itinéraire actif.
Afficher ou modifier l'itinéraire	Accéder à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé : <ul style="list-style-type: none"> • Afficher l'itinéraire • Modifier la destination ou les points de cheminement • Modifier la liste de virages • Dévier • Modifier les préférences de l'itinéraire • Modifier les préférences de circulation • Annuler cet itinéraire



Faites pivoter l'affichage de la carte en glissant votre doigt sur la barre ombragée avec les flèches.

Navteq est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les rapporter directement à Navteq en allant à l'adresse <http://mapreporter.navteq.com>. Navteq évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Mises à jour des cartes de navigation

Les mises à jour annuelles de carte de navigation sont disponibles à l'achat auprès de votre concessionnaire ou en communiquant avec Navteq au 1 800 NAVMAPS (au Mexique, composez le 01 800 557-5539 ou à l'adresse www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de navigation	
« Annuler point de passage » ¹	« Navigation » ³
« Annuler cet itinéraire » ¹	« Répéter instruction » ¹
« Destination » ²	« Affichage image 3D »
« Destination <nom enregistré> »	« Montrer orientation »
« Destination <POI catégorie> »	« Afficher la carte »
« Destination - favorites »	« Nord vers le haut »
« Destination - mon domicile »	« Afficher itinéraire » ¹
« Trouver une intersection »	« Afficher liste de virages » ¹

Commandes vocales du système de navigation	
« Destination la plus proche <catégorie POI> »	« Guide vocale désactivé »
« Destination – POI le plus près »	« Guide vocale activé »
« Destination lire noms enregistrés »	« Guide vocal - diminuer le volume »
« Destination POI »	« Guide vocal - augmenter le volume »
« Destination catégorie PI »	« Où suis-je »
« Destination antérieure »	« Zoom avant »
« Adresse de destination »	« Zoom arrière »
« Détour » ¹	« Aide »

¹Ces commandes ne sont seulement disponibles que lorsqu'un itinéraire de navigation est actif.

²Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant.

³Si vous avez énoncé la commande « Navigation », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Navigation suivant.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <catégorie POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« Plus proche <POI_category> »
« Plus proche POI »
« Lire noms enregistrés »
« Catégorie de POI »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

« NAVIGATION »
« Destination »*
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom province »
« Zoom état »
« Zoom rue »
« Zoom sur <distance> »
« Aide »

*Si vous avez dit « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Destination.

Adresse de destination d'un seul coup

Si votre véhicule est muni de la fonction de navigation à carte SD, vous pouvez saisir une adresse au moyen d'une nouvelle fonction appelée Adresse de destination d'un seul coup. Lorsque vous dites soit « Adresse de destination de navigation » ou « Adresse de destination », le système vous demandera de dire l'adresse au complet. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

GÉNÉRALITÉS**Contrat de licence d'utilisateur final du système SYNC^{MD}
(LICENCE)**

- Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTÉZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et/ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations relatives à l'ingénierie à rebours, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations sur la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou d'élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation d'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer vos droits en vertu de cette LICENCE de manière permanente uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (notamment tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité) et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation** : sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques** : les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données** : vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet** : le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les

composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois

internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT TECHNIQUE : le support technique pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support technique, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft^{MD} Windows^{MD} Mobile pour véhicules automobiles

Le système Ford SYNC^{MC} contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de

licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule

Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.



AVERTISSEMENT : L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser

une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de distinguer les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le

conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule soit immobile et stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires,

dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Informations relatives au compte

Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des informations exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles informations, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de

publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris, mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALES ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS,

SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT AUCUN DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ ENCOURIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DIRECT OU 09/22/09 – 10 de 19 – Confidentiel DOMMAGES GÉNÉRAUX DANS LE CONTRAT, LE DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Comté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1 Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.

8.2 Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3 En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres informations à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4 L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5 Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.

8.6 Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :

Contrat de licence de l'utilisateur final NavTeq

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (les « Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. En ouvrant cet emballage ou en l'installant, en le copiant ou en utilisant les Données, vous acceptez les modalités de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce contrat, vous n'avez pas l'autorisation d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les Données. Si vous souhaitez refuser les modalités de ce contrat et que vous n'avez pas installé, copié ou utilisé les Données, vous devez communiquer avec votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans les trente (30) jours suivant l'achat pour obtenir un remboursement du prix d'achat. Pour communiquer avec NT, visitez le site www.navteq.com.

Les Données sont fournies pour votre utilisation personnelle et interne seulement et non pour la revente. Elles sont protégées par le droit d'auteur et sont assujetties aux modalités (ce « contrat de licence d'utilisateur final ») et aux conditions suivantes que vous acceptez d'une part, et que NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) acceptent de leur part.

Les données pour les régions du Canada incluent les informations prises avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GeoBase^{MD}.

NT détient une licence non exclusive de l'agence gouvernementale américaine United States Postal Service^{MD} pour publier et vendre des informations ZIP+ 4^{MD}.

© United States Postal Service^{MD} 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service^{MD}. Les marques déposées et enregistrées suivantes appartiennent à USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les Données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Limitations de licence relatives à l'utilisation : vous acceptez d'utiliser ces données à des fins personnelles seulement et non commerciales, pour lesquelles vous avez obtenu une licence, et non pour des fins de bureau de service, de partage de temps ou d'autres fins semblables. Sauf s'il est mentionné autrement dans le présent document, vous acceptez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence relatives au transfert : votre licence limitée ne permet le transfert ou la revente des Données, sauf si vous pouvez transférer les Données et toute la documentation qui les accompagne de façon permanente si : (a) vous ne gardez aucune copie des Données; (b) la personne qui reçoit les Données accepte les modalités de ce contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les Données exactement de la même façon que lors de l'achat en transférant physiquement le média d'origine (par exemple, le CD-ROM ou le DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. En particulier, les ensembles à disques multiples ne peuvent être transférés ou vendus seulement en tant qu'ensemble complet tel qu'il vous a été fourni et non en sous-ensemble.

Limitations de licence supplémentaires : à moins que vous ayez obtenu une licence spécifique pour le faire de la part de NT dans un contrat écrit distinct, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est limitée à l'utilisation des Données décrite dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces Données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.



AVERTISSEMENT : Ces Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé depuis sa publication, des circonstances changeantes, des sources utilisées et de la nature de l'acte de recueillir des Données géographiques complètes, et n'importe quelle de ces raisons peut faire en sorte que l'on obtienne de faux résultats.

Aucune garantie : les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. NT et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) n'offrent aucune garantie, ne font aucune représentation ou garantie de quelque sorte que ce soit, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Stipulation d'exonération de garantie : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE RENDEMENT, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Déni de responsabilité : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, SANS TENIR COMPTE DE LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE L'ACTION SUPPOSANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, QUI PEUVENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES; OU POUR LA PERTE DE PROFIT, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNES, OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, DE TOUTE ERREUR DE CES DONNÉES OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS ET CONDITIONS, DANS UNE ACTION CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU BASÉE SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ

DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Contrôle d'exportation : vous acceptez de ne pas exporter à partir de tout endroit n'importe quelle partie des Données fournies ou tout produit direct provenant de celles-ci, sauf si cela est conforme et fait avec toutes les licences et approbations exigées d'après les lois, les règles et les règlements d'exportation qui s'appliquent, y compris mais sans se limiter aux lois, règles et règlements applicables gérés par l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce) et le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce). Dans la mesure où de telles lois, règles ou règlements empêchent NT de se conformer à une de ses obligations en vertu des présentes modalités pour livrer ou distribuer les Données, une telle défaillance sera autorisée et ne constituera pas une violation de ce contrat.

Entente complète : ces modalités et conditions constituent l'entente complète entre NT (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous par rapport au sujet du présent document et remplace en entier toute entente écrite ou verbale déjà conclue par rapport au sujet du présent document.

Divisibilité : vous et NT convenez que si une partie de ce contrat s'avère illégale ou non exécutoire, cette partie sera divisée et les stipulations restantes du contrat resteront en vigueur et de plein effet.

Loi applicable : les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner cours (i) à des conflits de lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes modalités.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : si les Données qui sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de n'importe quelle autre entité cherchant à faire l'acquisition de ou appliquant des droits semblables à ceux réclamés habituellement par le gouvernement des États-Unis, ces Données sont un « article commercial », tel que ce terme est défini dans le règlement 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, sont sous licence conformément à ce contrat de licence d'utilisateur final et chaque copie des Données livrées ou fournies autrement sera marquée et

intégrée tel qu'il est approprié de le faire avec « l'avis d'utilisation » suivant et sera traitée selon un tel avis :

AVIS D'UTILISATION

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

NAVTEQ

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces Données sont un article commercial tel que défini dans le règlement FAR 2.101

et sont assujetties au contrat de licence d'utilisateur final d'après lequel ces Données ont été fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si le représentant de la partie contractante, un organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le représentant de la partie contractante, l'organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit informer NAVTEQ avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou d'autres droits pour les Données.

Les données Wi-Fi de point d'accès sans fil sont fournies par JiWire ©2013 JiWire.

Copyright Gracenote^{MD}

Disque compact et musique – Données connexes de Gracenote, Inc., copyright ©2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright © 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants no 5 987 525; no 6 061 680; no 6 154 773, no 6 161 132, no 6 230 192, no 6 230 207, no 6 240 459, no 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences par Open Globe, Inc. pour les États-Unis : no 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote^{MC} » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote^{MD}

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique

attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée de Gracenote sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ARTICLE DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT FOURNIS SOUS LICENCE « TELS QUELS ». GRACENOTE NE FAIT VALOIR AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE PROVENANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007

FCC ID : KMHSYNG2 IC : 1422A-SYNG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.



AVERTISSEMENT : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC : » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été rencontrées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

A	
ABS (voir Freins)	213
Accès à l'historique des appels et au répertoire en cours d'appel	387
Accès au port USB et utilisation	467
Accès aux fonctions de menu de votre téléphone	389
Accès aux fonctions de votre menu source	417
Accès à votre calendrier	491
Activation du sonar de recul ...	221
Aération de l'habitacle	188
Affichage de la caméra de marche arrière	227, 499
Affichage de renseignements ...	120
Afficheur multimessage	120
messages d'avertissement	125
Aide	508
Aide au démarrage en côte	211
Aide au stationnement	221
Ajout (jumelage) d'un téléphone	476
AM-FM	451
Ancrage de fixation	30
Antigel (voir Liquide de refroidissement)	283
Antipatinage	215
Antivol, alarme	88
activation	88, 91
désactivation d'une alarme déclenchée	91
AppLink™	411
Appuie-tête	172
Assistance 911	401, 491
Assistance à la clientèle	253
assistance hors des États-Unis et du Canada	264
commande de documentation supplémentaire	266
entretien et service après-vente	259
programme de médiation et d'arbitrage	263
programme d'entretien prolongé Ford	354, 356
service de dépannage	253
Association de votre téléphone	475
Association initiale de votre téléphone	383, 475
Avertisseurs (voir Témoins et carillons)	114
Avis	491
Avis spécial véhicules convertis en ambulance	16
B	
Batterie	289
de rechange, caractéristiques	348
électrolyte, premiers soins ...	289
entretien	289
sans entretien	289
survoltage	255
Boîte de vitesses automatique, vérification du niveau d'huile et appoint	287
Boîte de vitesses huiles, contenances	345

-
- Boîte de vitesses
interverrouillage du levier
sélecteur207
- Boîte de vitesses
lubrifiant prescrit345
- Boîte de vitesses
manuelle, vérification du
niveau d'huile et appoint287
- Boîte de vitesses automatique
lubrifiant, appoint287
lubrifiant, contenances345
lubrifiant prescrit345
lubrifiant, vérification du
niveau287
Selectshift (boîte de vitesses
automatique à double mode
de sélection)206
- Boîte de vitesses manuelle209
contenances345
lubrifiant prescrit345
marche arrière210
- Boîtier de distribution
électrique (voir Fusibles)269
- Bouchon de réservoir de
carburant (voir Remplissage
du réservoir de carburant)197
- Bougies, caractéristiques348
- Bouton-poussoir de
démarrage184
- C**
- Calendrier d'entretien
périodique
liste des tâches d'entretien
périodique normal364
- Capot280
- Carburant
bouchon197
choix du carburant
approprié194
contenance345
filtre, caractéristiques288, 348
goulot de remplissage195
indice d'octane194
interrupteur automatique de
pompe d'alimentation255
panne sèche195
qualité193
remplissage du réservoir197
sécurité191
- Carburant - véhicule à
carburant mixte (FFV)191, 194
- Carte SD155, 467, 513
- Catégories de points d'intérêts
(PI)515
- CD140, 142, 145, 148
- Ceintures de sécurité
(voir Dispositifs de
retenue)38, 41
- Chaîne audio
1 disque compact140,
142, 145, 148
- Chaîne audio
(voir Radio)140, 142, 145, 148
- Changement du filtre à air293
- Chargement du véhicule238
- Chasse-neige16
- Chauffage159, 161
- Chauffe-moteur188
- Choix de votre source média
(USB, entrée de ligne,
audio BT)417
- Clés62, 88
positions du commutateur
d'allumage184

Clignotants	102	Conseils de sécurité	378, 439
Climatisation	159	Console	182
chauffage-climatisation à		au pavillon	182
commande manuelle	159	Contenance des réservoirs	345
Coffre	85–86	Contenances	345
ouverture à distance	81	Contrôle dynamique de	
Commande de stabilité	217	stabilité	217
Commandes vocales de		Contrôle et entretien du circuit	
la radio	453	de diagnostic embarqué	
la radio satellite SIRIUS	462	(OBD II)	202
la radio satellite SIRIUS	462	Cric	337
navigation	523	positionnement	337
SIRIUS Travel Link	489	rangement	337
téléphone	481		
lecteur CD	467	D	
système de		Défauts compromettant la	
chauffage-climatisation	511	sécurité, déclaration	266–267
mode média	414	Définir une destination	513
mode téléphone	384	Dégivreur	159, 161
d'allumage	184	lunette arrière	168
Composition et réception		Dégivreur de lunette	
des appels	476	arrière	159, 161
Conditions particulières de		Démarrage	187
conduite	208	Démarrage	
nappes d'eau profondes	250	survoltage	255
Conduite à travers des nappes		Démarrage du véhicule	
d'eau	250	bouton-poussoir de	
Configuration de		démarrage	184
la montre	140, 142, 145, 496	Dépannage	253
		panne sèche	195
		survoltage	255
		Direction assistée	236
		liquide, caractéristiques	345
		liquide, contenances	345

-
- Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral49, 55
- Dispositif de rideaux gonflables latéraux57
- Dispositifs antipollution199
- Dispositifs de retenue - ancrage de fixation30
- Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables)49
- DVD cartographique - Chargement et éjection476
- E**
- Éclairage d'ambiance104, 498
- Écoute de musique449
- Écrous de roue342
- Embrayage
conduite209
vitesses recommandées de passage des rapports209
- Enregistrement des données d'événement12
- Ensemble préaménagement ambulance16
- Entrée AV155, 473
- Entrée sans clé
verrouillage automatique83
- Entrée sans clé à télécommande
éclairage à l'entrée84
ouverture du coffre81
remplacement des piles64
verrouillage et déverrouillage des portes80-81
- Entretien des ceintures de sécurité45
- Envoi de nouveaux messages texte478
- Essuie-glace et lave-glace
remplacement des balais d'essuie-glace291-292
vérification du niveau et appoint288-289
- Étiquette d'homologation du véhicule350
- F**
- Feux
éclairage intérieur102
feux de croisement99
phares antibrouillards101
remplacement des ampoules295-296
tableau de remplacement des ampoules302
- Feux de détresse255
- Filtre à air292-293
- Filtre à air293
- Filtre à air348
- Fonctions d'aide à la navigation513
- Fonctions de l'écran tactile (chauffage-climatisation)509
- Freinage antiblocage (voir Freins)213
- Frein de stationnement214
- Freins213
antiblocage213
de stationnement214
interverrouillage du levier sélecteur207

-
- liquide, contenances345
 - liquide prescrit345
 - lubrifiant prescrit345
 - témoin de frein213
 - témoin du freinage antiblocage (ABS)213
 - vérification du niveau et appoint du liquide de frein288
 - Fusibles268–269, 276
 - G**
 - Gaz d'échappement188
 - Gonflage des pneus321
 - H**
 - HD Radio™454
 - Huile moteur
 - caractéristiques345
 - contenances345
 - filtre, caractéristiques348
 - jauge d'huile282
 - vérification du niveau et appoint282
 - I**
 - Icônes cartographiques521
 - Indicateurs113
 - compteur journalier123–124
 - compteur kilométrique ...123–124
 - Indice d'octane194
 - Information sur la prise en charge des lecteurs, formats de média et métadonnées471
 - J**
 - Jauge
 - huile moteur282
 - lubrifiant de boîte de vitesses automatique287
 - Jumelage de téléphones additionnels383, 476
 - L**
 - Lecteur de disques compacts138, 466
 - Lecture de la musique (par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire)420
 - Les options du menu Avancés (messages-guides, les langues, valeurs par défaut, réinitialisation complète, installation d'applications)398
 - Lève-glaces à commande électrique105
 - Lève-glaces à commande électrique105
 - Licence d'utilisation526
 - Limite de charge238
 - Liquide de refroidissement283
 - caractéristiques345
 - contenances345
 - vérification du niveau et appoint283
 - Liquide lave-glace288–289
 - Lubrifiants prescrits345
 - Lunette
 - arrière, essuie-glace et lave-glace97

M

Messagerie textuelle (envoyer, télécharger, supprimer) ...392, 394
 Messages textuels391, 478
 Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil110
 Mise en garde d'un appel et récupération387
 Mises à jour des cartes523
 Mode d'affichage de carte519
 Mode économie235
 Montre140, 142, 145, 496
 Moteur344
 commande de ralenti289
 contenances345
 huiles moteur prescrites345
 liquide de refroidissement283
 nettoyage305
 points d'intervention281
 MyKey71

N

Nettoyage de l'écran tactile438
 Nettoyage du véhicule303
 balais d'essuie-glace306
 compartiment moteur305
 intérieur307
 lavage303
 lustrage305
 pièces en plastique304
 planche de bord307
 roues309
 Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)349

O

Options de menu en cours d'appel387
 Options du menu
 Avancés398, 425
 Options du menu Multimédia Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver)423
 Options du menu Téléphone compatible Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver)396
 Ordinateur de voyage123–124
 autonomie123–124
 distance parcourue123–124
 température extérieure ..123–124
 touche de remise à zéro du compteur journalier (TRIP/RST)123–124

P

Paramétrage d'une destination par commande vocale513
 Paramètres d'affichage497
 Phares
 alignement293–294
 ampoules, caractéristiques302
 feux de croisement99
 feux de route99
 remplacement des ampoules295–296
 Phares antibrouillards101
 Pièces Motorcraft®303, 348
 Pièces
 (voir Pièces Motorcraft®)348

-
- Planche de bord
 nettoyage307
 tableau de bord114
- Pneus313–314, 337
 entretien313
 étiquettes320
 géométrie329
 hiver et chaînes330
 indices de qualité des pneus ..314
 mesures de sécurité328
 permutation329
 remplacement326, 337, 339
 renseignements présents sur
 les flancs316
 roue de secours337
 témoin d'usure314, 324
 terminologie315
 vérification de la pression323
- Point d'intérêt (PI)515
- Pont
 contenances345
- Portes
 déverrouillage centralisé79
- Port USB154–155, 467
- Préférences cartographiques ...517
- Préférences des bulletins de
 circulation routière517
- Préférences d'itinéraire517
- Prise d'alimentation181
- Prise de courant auxiliaire181
- Prise d'entrée auxiliaire463
- Prise d'entrée auxiliaire
 (entrée auxiliaire)153
- Programmation du contrôle
 parental MyKey71
- Programmation du véhicule de
 parc MyKey71
- R**
- Radio140, 142, 145, 148
 1 disque compact140, 142,
 145, 148
 AM-FM451
- Radio par satellite
 SIRIUS®145, 460
- Radio satellite145, 460
- Rapport sur l'état du
 véhicule404, 495
- Réception d'un message
 texte391, 479
- Réception radio138
- Recommandations concernant
 la fixation des dispositifs de
 retenue pour enfant25
- Recomposition389
- Reconnaissance vocale443
- Réglage de la température
 (voir Chauffage ou
 Climatisation)159, 161, 509
- Réglage de la température
 (voir Climatisation ou
 Chauffage)159
- Réglages du système500
- Réglages du téléphone480, 504
- Rehausseurs24
- Relais268–269
- Relier deux appels
 (conférence téléphonique)387
- Remorquage245
 remorquage du véhicule245
 traction d'une remorque245
 véhicule de loisir246

Remorquage par une dépanneuse	245	Sièges chauffants	178
Remplacement d'un pneu	337	Sièges sièges d'enfant	20, 25
Renseignements sur la confidentialité	379, 441	Sièges d'enfant	20, 25
Rétroviseurs	107, 109	ancrage au moyen d'une sangle de retenue	32
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique	107	boucle de verrouillage	30
Rétroviseurs rabattables	108	mode de blocage automatique (enrouleur)	39
Rétroviseurs à commande électrique	107	Sièges d'enfant - rehausseurs	24
Régulation automatique de la température à deux zones	161	SIRIUS Travel Link	487
Rideau gonflable latéral	57	Sonar d'avance et de recul	219
S		Soutien à la clientèle SYNC®	378, 438
Sacs gonflables	49	Survoltage	255
côté conducteur	49	SYNC® AppLink™	411
côté passager	49	Système antidémarrage Securilock	88
description	49	Système d'alerte après collision	49
mise au rebut	60	Système de clé intelligente	63
sièges d'enfant	51	Système Infotainment	442
Sécurité enfants	35	Système MyFord Touch™	435
Serrures portes	79	Systèmes de retenue	38–39, 41
verrouillage automatique	83	entretien des ceintures de sécurité	45
Serrures à commande électrique	79	pour adultes	38–39
Services d'entretien SYNC®	407, 483	pour enfants	20, 25
Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements	407	rallonge	41
		rappel de bouclage des ceintures de sécurité	42
		témoin et carillon	42
		Systèmes de retenue pour enfant	30

T	
Tableau des lubrifiants prescrits	345
Tapis	251
Témoins et indicateurs	114
Temporisation d'alimentation des accessoires	107
Toit ouvrant	110
Touches rapides	522
Types de fichiers multimédias compatibles	471
U	
Utilisation des commandes vocales	444
Utilisation du mode de confidentialité	387
Utilisation d'un téléphone cellulaire	16
V	
Véhicule à carburant mixte	191
Ventilateur	281
Ventilateur, refroidissement du moteur	281
Volant	92
commandes	93
inclinable	92
Volant chauffant	509
Volant inclinable	92